OTTAWA-HULL — 98, RUE GEORGE Téléphone: Rideau 514 — 4, RUE LANGEVIN Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN PARTIELLEMENT FROID
MAXIMUM HIER 16
MINIMUM (NUIT) 6
A 8 H. CE MATIN 10

19e Année No 42 — OTTAWA SAMEDI 20 FEVRIER 1932 — Le Numéro 2 sous

La plus violente bataille depuis la grande guerre

Les Japonais taillent ardûment leur route sur le front Chinois

Le gros de leur attaque se fait à Kiangwan. Les Chinois résistent.

A 8 H. 50

Les Japonais veulent envelopper l'armée chinoise à Chapei et Woosung

LE SANG COULE

SHANGHAI, Chine, 20. (P.A.)—La machine de guerre bien organisée du lieutenant-général Kenkichi Ouyeda taille aujourd'hui son chemin dans le sang pouce par pouce à travers les lignes chinoises de Kiankwan mais celles-ci résistent opiniâtrement. Nous en sommes au premier jour de la grande offensive japonaise sur Shanghaï et c'est la plus terrible bataille que le monde ait vue depuis la grande guerre.

La terre tremble littéralement sous les coups furieux que donnent les Japonais à l'attaque. Par douzaines, les avions font pleuvoir les bombes les plus puissantes sur les tranchées chinoises bien protégées. La lourde artillerie et les gros canons des navires de guerre sur la rivière lancent sur un front de seize milles, de Chapéi à Woosung, une mortelle tempête de feu.

A LA BAYONNETTE

Les troupes japonaises au casque d'acier, à la bayonnette aiguë et luisante, avancent sous couvert de la puissante artillerie, aidées par une flotte de chars d'assaut qui creusent leur route avec acharnement à travers le marécageux champ de bataille.

Dès les débuts, les ambulances ont travaillé activement à transporter à l'hôpital les blessés des deux camps.

Dans le secteur de Kiangwan, où les Japonais tentent désespérément de briser les fantaisistes lignes chinoises, défendues par deux divisions des meilleures troupes du général Chiang Kai-Shek, ancien président de Chine, la bataille est d'une extrême violence. C'est là que les Japonais font le gros de leur attaque, espérant trouer la ligne chinoise et envelopper ses deux extrémités à Chapéi et Woosung.

LES CHINOIS NIENT

Les autorités militaires chinoises ont nié cet après-midi les prétentions des officiers de la marine japonaise voulant que les Japonais aient capturé Kiangwan et affirment que les troupes chinoises ont repoussé les assaillants.

La marine japonaise avait annoncé cet après-midi que les Japonais avaient pris la ville de Kiangwan, où une violente bataille s'est livrée au cours de la matinée et que ceci constituait l'objectif pour la journée. La déclaration disait que l'armée consoliderait probablement ses positions là avant d'avancer plus loin.

Plus tard, dans la journée, il semblait aux observateurs que les Japonais avançaient un peu mais chaque pouce de terrain était disputé

(suite à la 8ième page)

PAINLEVÉ NE PEUT FORMER UN CABINET

Il abandonne la tâche et le président Doumer est à la recherche d'un Premier Ministre.

CAUSE DE DÉFAITE

PARIS, (P.C.) 20.—Paul Painlevé, politicien et ancien Premier Ministre de France, a abandonné aujourd'hui sa tentative de former un cabinet en remplacement de celui de Pierre Laval, défait mardi dernier au sénat sur une motion de confiance.

Aux difficultés qu'il avait déjà éprouvées avec M. Laval et André Tardieu, ministre de la guerre, au sujet du portefeuille de l'Intérieur, sont venues s'ajouter hier soir celles relatives au ministère des Affaires étrangères

Dans le cabinet projeté, on offrit à l'ex-Premier Ministre Laval le ministère des Travaux publics. Il refusa en insistant pour conserver le portefeuille des Affaires étrangères. C'est ainsi que les négociations entre M. Painlevé et les représentants du gouvernement Laval en Chambre des députés, furent rompues. "Tout est fini pour ce qui nous concerne", a déclaré M. Tardieu après d'autres pourparlers avec M. Painlevé.

CONSULTATIONS

PARIS, (P.C.) 20.—La semaine se termine en France par une crise politique. Incapable de former un ministère, Paul Painlevé a abandonné la tâche, et le président Doumer est de nouveau à la recherche d'un homme pour succéder à Pierre Laval. Tardieu et Herrot ont été mandés aujourd'hui auprès du président. Painlevé a failli dans sa tâche de distribution des portefeuilles de l'intérieur et des Affaires Etrangères.

Des combats de rues se livrent entre les étudiants et les policiers. A bas le sénat, disent les étudiants de Pierre Laval, défait mardi dernier au sénat sur une motion de confiance.

RÉUNION SUR LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Préparatifs de la Société des Nations à tenir cette réunion le 3 mars.

INTÉRÊTS DU JAPON

GENEVE, (P.A.) 20.—Le secrétariat de la Société des Nations prend aujourd'hui des mesures en vue de tenir la seconde séance extraordinaire au cours de ses 13 années d'existence, laquelle a été fixée au 3 mars, afin de régler le cas de la Chine contre le Japon. Tous les délégués ont demandé au Japon de retarder la mise à exécution de l'ultimatum contre l'armée chinoise, qui a expiré ce matin, lors du commencement de la grande offensive à Shanghaï. N. Sato, délégué japonais, dit que les intérêts du Japon en Mandchourie et à Shanghaï n'avaient jamais été protégés par la S. des Nations.

LES PETITES NATIONS

L'honorable Arthur Henderson, président de la conférence de désarmement, a annoncé ce matin qu'aucun discours ne serait prononcé avant mercredi prochain. Les représentants de nations secondaires ont exposé les points de vue de leurs pays.

Valdes-Menxville, délégué du Chili, prétend qu'une réorganisation économique serait le résultat de la réduction des armements. Il demande à la conférence d'adopter le principe de pactes régionaux.

Le délégué du Sud-Africain, Charles Water, dit que l'ensemble des propositions faites par les diverses nations jusqu'ici équivalait à l'abolition totale des armements.

Le ministre des Affaires Etrangères de Lithuanie, M. Zaunius, a préconisé l'arbitrage international, non seulement pour les différends futurs, mais encore pour les différends actuels qui engendrent ce sentiments hostiles.

Session de Toronto

DES ABUS SUR LES PENSIONS DE VIEILLESSE

Le gouvernement d'Ontario prendra des mesures sévères pour réprimer ces abus.

UN AMENDEMENT

TORONTO, 20.. (P.C.)— L'hon. W.-G. Martin, ministre du Bien-Etre Public d'Ontario, a déclaré hier à la législature d'Ontario qu'il y avait eu bien des abus dans la loi des pensions de vieillesse, et il a indiqué les mesures à prendre par le gouvernement afin de réprimer ces abus. La chambre s'est ajournée de bonne heurre pour la fin de semaine. M. Martin a esquissé le principe d'un bill amendant la loi des pensions, avant que le bill subisse sa seconde lecture. Lorsque, dit-il, le bill deviendra loi, une commission provinciale des pensions aura le contrôle sur l'octroi des pensions, car certaines autorités locales ont mis ces pensions à contribution pour gains politiques et personnels. Les inspecteurs du ministère ont aussi découvert que certaines personnes n'avaient pas droit à ces pensions et que dans certains cas des fermes et d'autres biens immobiliers ont été transférés immédiatement avant de demander des pensions. A l'avenir, les inspecteurs étudieront avec soin toute demande de pension. Les organisations municipales et de comtés auront encore le droit de faire des demandes au ministère, mais elles n'auront rien à faire pour ce qui est de l'octroi des pensions.

La loi de support des parents sera aussi mise strictement en vigueur à l'avenir, de sorte que les enfants qui sont en mesure de le faire contribuent au support de leurs parents. Plusieurs s'affranchissent de cette responsabilité, et le gouvernement est déterminé à faire cesser cet état de choses.

Le ministre qualifie d'inexacts les rapports de journaux accusant les inspecteurs de brutalité envers ceux qui demandent des pensions.

L'hon. J.-D. Monteith, ministre du Travail, parla aussi de son bill en vue de rappeler la "Stationary and Hoisting Engineers Act" pour lui substituer l'"Operating Engineers Act". Le bill a subi sa seconde lecture et la chambre s'est ajournée à lundi.

AVANT LA PRISE DE KOU-PANG-TZU, MANDCHOURIE



Photographie exclusive prise quelque temps avant que Kou-Pang-Tzu, Mandchourie, tombât aux mains des Japonais. Elle fait voir des Chinois travaillant en vain pour réparer les dommages causés au chemin de fer local, après un terrible bombardement.

DÉPART DE S. E. Mgr VILLENEUVE

REGINA, Sask., 20. (P.C.)—S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque-élu de Québec, est parti pour cette ville hier soir. Il y sera intronisé le 24 février.

LA VICTOIRE DE DE VALERA EST PROBABLE

Il semble presque certain qu'il sera appelé à former un gouvernement.

LES PARTIS

DUBLIN, Libre-Etat d'Irlande, 20. (P.A.)—**Eamonn de Valera, chef du Fianna Fail, gagne d'autre sièges à mesure qu'arrivent les résultats des élections générales de mardi. Il semble presque certain qu'il sera invité à former un gouvernement. Voici la position des partis dans le moment: Fianna Fail, 62; travaillistes, 9; gouvernement, 46; indépendants, 13.**

DUBLIN, (P.A.) 20.—Le parti d'Eamonn de Valera, le Fienna Fail, et ses alliés travaillistes ont aujourd'hui un avantage de dix sièges au Dail Eireann sur les partisans du président Cosgrave. Il reste encore à recevoir les résultats de 23 sièges sur 153, à la suite des élections générales de mardi.

Malgré l'avantage de de Valera, on parle dans les milieux politiques d'une impasse possible dans l'élection présidentielle par le Dail, même si le pays, dit-on, s'est choisi un gouvernement, il se peut que le Dail ne fasse pas le choix d'un gouvernement, s'il se produit des changements dans l'alignement des partis secondaires.

Dans le moment, on compte sur les travaillistes pour appuyer de Valera, et les indépendants et les fermiers appuieraient le président Cosgrave. Voici la position actuelle des partis: Fienna Fail, 61; travaillistes, 9; gouvernement, 45; indépendants et fermiers, 15. On prévoit quelque peu la formation d'un gouvernement national ou encore un ralliement des travaillistes à Cosgrave.

Les forces du gouvernement ont gagné deux sièges et en ont perdu huit, et les républicains en ont gagné onze et perdu un seul. Les travaillistes ont gagné deux sièges et en ont perdu quatre, et il en est de même des indépendants. Dans les sept circonscriptions de Leitrim, le vote ne se prendra que le 3 mars.

Le groupe travailliste songe déjà aux conditions dans lesquelles il appuiera le Fienna Fail. Wm. Norton, chef travailliste, élu dans Kildare, déclare que les républicains n'auront l'appui des travaillistes que s'ils adoptent leurs projets de secours aux sans travail.

D'aucuns voient des présages d'entente entre les deux principaux partis dans un discours prononcé en cette ville par le président Cosgrave. Quel que soit le résultat final, dit-il, tous les partis doivent s'appliquer à procurer le bien-être commun du pays. D'autres observateurs prétendent que le congrès eucharistique de Dublin et la conférence impériale d'Ottawa porteront les deux partis à travailler en harmonie, au moins jusqu'après ces événements.

On annonce que le Dail ne sera convoqué que pour le 9 mars au lieu du 2, à cause du vote retardé dans Leitrim.

PRINCESSE DECEDEE

HONOLULU, 20 (P.A.)—La princesse Kalanianaole, descendant du roi Kamehamehai, le plus grand héros du peuple hawaien, est décédée ici cet après-midi .

SESSION FEDERALE

Le 1er vote de la session porte sur la guerre orientale

L'hon. Ralston en appelle d'une décision du président — Ces aviateurs à pied!

DU CHARIVARI

Bennett définit l'attitude du Canada en face du conflit sino-japonais.

L'AUTONOMIE

Par Léopold RICHER

La Chambre des Communes n'a pas siégé hier soir. Elle jugea que le fait d'avoir pris le premier vote de la session lui donnait droit à un congé. La séance fut levée à six heures pour ne se réunir que lundi après-midi. Apparemment le travail ne presse pas. On tue le temps. On discute beaucoup, mais à quoi cela rime-t-il? A rien, ou presque. Hier après-midi on passa une heure sur une question de procédure à la suite du refus du gouvernement de discter le renvoi de quelque 200 aviateurs et mécaniciens. Des bills furent adoptés facilement à cause de leur caractère apolitique. A six heures, la Chambre votait des crédits au ministre du Commerce.

Résumer la séance est impossible. Elle se composait d'un trop grand nombre d'item différents, décousus. Un seul moment vraiment intéressant: le vote sur une décision du président, l'honorable George Black. Mais, pour ne pas nous perdre dans le dédale, commençons par le commencement. La Chambre adopte, tout d'abord, en première lecture, un bill de M. H.-E. Spencer, fermier-uni de Battle-Ici-ver, modifiant la loi des banques. L'an dernier, il avait présenté un semblable projet de loi. En quelques mots il explique le but du bill qui est de demander au gouvernement l'amendement de la loi des banques afin de permettre à ces dernières de réduire leurs taux d'intérêt.

CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le premier ministre, secondé par M. E.-M. Rhodes, ministre des finances, propose et fait adopter les deux résolutions suivantes:

1o.—"Qu'il est opportun que le Parlement approuve la Convention internationale pour l'amélioration de la condition des blessés et des malades dans les armées en campagne, Genève, le 27 juillet 1929, signée au nom du Canada par le plénipotentiaire y nommé, le 29 janvier 1930, mais sujette à la réserve suivante:—"que le gouvernement de la Puissance du Canada interprètera l'article 28 de la Convention dans le sens que les mesures législatives proposées par cet article pourront stipuler que les individus, les associations, les sociétés ou les compagnies qui se seront servi des armoiries de la Confédération suisse, ou de signes qui constituent une imitation de ces armoiries, pour toute fin légale,

(suite à la 8ième page)

CASSELMAN ET LES CERCLES DE FERMIÈRES

Mlle Méthot y parle des avantages et du fonctionnement de ces cercles.

LE CHAN. TOUCHETTE

CASSELMAN, 20 (Spécial au "Droit")— Au congrès des agriculteurs, convoqué par l'Association d'Education, en 1929, il avait été question de cercles de fermières organisés dans la province de Québec par M. Alphonse Désilets, chef du service de l'Economie domestique. Depuis ce temps, l'Association d'Education d'Ontario cherchait l'occasion de faire quelques assemblées dans quelques districts ruraux de la province, pour étudier les avantages et le fonctionnement de ces cercles de fermières, lesquels se comptent au nombre de 150 dans la province de Québec et enrôlent plus de 12,000 fermières.

Grâce à l'obligeance de M. le Chanoine Gascon, curé de St-Eugène de Prescott et de M. le Chanoine Touchette, curé de Casselman, et grâce aussi à la grande bienveillance de la section de l'Economie domestique du ministère de l'Agriculture de Québec, le projet a été mis à exécution.

MLLE METHOT

Mlle Méthot, une des distinguées conférencières du service de l'Economie rurale de la province de Québec, a gracieusement prêté son concours pour parler des cercles de fermières aux femmes et aux jeunes filles de nos agriculteurs.

A Casselman, les 9 et 10 février dans la salle paroissiale, généreusement offerte par M. le Chanoine Touchette, 200 femmes et jeunes filles étaient groupées pour suivre les cours donnés par Mlle Méthot. Le temps fut bien employé. Deux cours de plus de deux heures chacun retinrent l'attention de l'assemblée. L'origine, le développement, le but et l'organisation des cercles de fermières fit l'objet d'une des conférences. L'alimentation hygiénique et bien balancée fit l'objet d'un second cours. L'hygiène et quelques conseils sur l'art domestique et l'art dans le vêtement furent bien traités dans la deuxième journée. Chaque cours intéressa vivement l'auditoire aussi nombreux au dernier qu'au premier cours.

M. le Chanine Touchette et quelques RR. SS. Grises de la Croix assistèrent aux conférences.

BIENVENUE

Après la récitation de la priere d'ouverture, M. le Chanoine Touchette souhaita la bienvenue à Mlle Méthot.

(suite à la 8ième page)

VICTOIRES ORATOIRES DE NOS UNIVERSITAIRES

Débat français à Ottawa:—
l'Université d'Ottawa défait l'Université Laval.
Débat anglais à Ottawa:—
l'Université d'Ottawa défait le collège Bishop.
Débat français à Montréal:—
l'Université d'Ottawa défait l'Université de Montréal.

Session de Québec

1e SESSION DU 18e PARLEMENT AJOURNÉE HIER

Le lieutenant-gouverneur proroge les chambres après sanction de 148 bills.

JOURS DIFFICILES

QUEBEC, Qué., 20 (D.N.C.):—Après avoir délibéré pendant 72 séances, la députation est entrée en vacances vers 5 h. 45 hier soir, alors que s'est ajournée la première session du dix-huitième parlement provincial qui a duré exactement trois mois et demi.

Son honneur le Lieutenant-Gouverneur a prorogé les chambres à 6 heures moins quinze minutes, après avoir sanctionné 148 bills. Cette dernière sanction, jointe aux deux précédentes, porte à 210 le nombre des bills adoptés au cours de cette session.

La 16ème législature a pris fin sans aucun incident inattendu. Le vote du budget supplémentaire a été paisible; à peine a-t-il provoqué quelques réparties spirituelles de la part de la droite et à gauche.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

L'ordre de jour a épuisé, la députation déambula vers la chambre haute où l'attendait son honneur le Lieutenant-Gouverneur. Après sanction des bills, le représentant du roi prononça le discours suivant:

"Honorables Messieurs du conseil législatif,
Messieurs de l'assemblée législative.

Vous avez étudié avec un soin tout particulier les mesures qui vous ont été soumises au cours de cette première session de la dix-huitième législature, et je vous en félicite.

C'est avec plaisir, croyez-le bien, que j'ai apposé la sanction royale aux lois que vous avez adoptées. J'ai la certitude que ces lois ne manqueront pas d'aider notre population à traverser les jours difficiles que nous vivons et contribueront à maintenir la province dans la bonne voie où elle est depuis longtemps engagée.

Messieurs de l'assemblée législative,

Je vous remercie d'avoir voté les crédits nécessaires à l'administration publique. Vous pourrez être assurés que ces crédits seront employés d'une façon judicieuse.

Honorables Messieurs du conseil législatif,
Messieur de l'assemblée législative,

A l'heure où vous vous proposez de retourner dans vos foyers, je fais des voeux pour votre bonheur personnel et pour le bonheur de vos familles. Je prie aussi la Providence de répandre ses bienfaits sur ceux dont vous êtes les représentants et sur toute la province.

$1,517,492 EN 40 MINUTES

Les subsides du procureur général ayant été votés à la séance du matin sans autre incident que celui du Mira Club, la chambre reprit ses activités à trois heures et quinze mais la séance fut suspendue de suite pour permettre au comité des impressions de siéger au moins une fois sur demande de M. Aimé Guertin.

Un quart d'heure après, les députés entamaient l'étude du budget supplémentaire dont nous donnions le détail dans notre édition d'hier.

Comme le premier ministre demandait quelques mille dollars pour le conseil législatif, M. Guertin s'enquit:

M. Guertin:—"Qu'est-ce qu'ils ont fait les conseillers législatifs pour manquer d'argent?"

M. Taschereau:—"Ils sont allés au Mira Club".

M. Duplessis:—"Vous les avez forcés à digérer le bill dit-on.

M. Guertin (d'un air grave):—"Je vais passer pour cette fois".

On s'amuse fort de ces conversations badines quand tout à coup la chambre reprend son sérieux. Comme il s'agit d'un crédit pour Spencerwood, le député de Hull prend la parole.

ELOGE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

M. Guertin:—"Le gouvernement n'a pas encore aboli Spencerwood comme les libéraux voulaient le faire, il y a quelques décades?"

M. Taschereau:—"Cette institution nous est chère".

M. Guertin:—"Elle coûte cher".

M. Duplessis:—"Faisant trêve au badinage, je tiens à exprimer mes hommages au Lieutenant-Gouverneur. Le châtelain actuel de Spencerwood est assurément l'un des hommes les plus dignes qui aient représenté le roi dans notre province. Je tiens à dire qu'il remplit ses fonctions avec une réserve et une dignité insurpassable."

M. Guertin:—"J'endosse entièrement les remarques de mon collègue des Trois-Rivières".

L'item est voté, puis la chambre s'ajourne "sine die".

VOLCAN EN ERUPTION

DUTCH HARBOR, Alaska, 20. (P.C.—Le volcan Shishaldin, sur l'île Unimak, de la chaine aloutienne, était en éruption hier. Il en sortait des cendres et de la fumée sur un rayon d'environ 10 milles.

Drapeaux de parade.

VANCOUVER, 20.—Les délégués des hommes qui projettent de faire une marche de la faim à Victoria la semaine prochaine ont demandé hier au conseil de ville de l'argent afin d'acheter des drapeaux pour parader, et le maire L.-D. Taylor a promis que la ville leur prêterait des drapeaux.

Les représentants de l'Université d'Ottawa gagnent le débat hier

FIGURE EN VUE



Le Dr W.-W. YEN, chef de la délégation chinoise à la conférence de désarmement, est devenue une figure en vue. On le voit ici en train d'étudier un rapport de Nankin.

Brillante inauguration locale de la ligue inter-universitaire des débats français.

UNIVERSITÉ LAVAL

Les "debaters" de Québec soutiennent que la Confédération n'est pas viable

S. E. Mgr FORBES

En présence d'un auditoire nombreux et distingué, qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements, quatre étudiants canadiens-français, représentant l'Université Laval de Québec et l'Université d'Ottawa, ont participé, hier soir, à la salle Académique de l'Université d'Ottawa, à la première discussion publique de la Ligue Inter-universitaire des Débats français des Universités Canadiennes. Après avoir fait preuve d'un beau talent oratoire et d'une solide documentation, les représentants de l'Université d'Ottawa ont mérité la décision du jury.

La discussion publique était sous la présidence d'honneur de Monseigneur le Chancelier de l'Université d'Ottawa, Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. M. Séraphin Marion, Docteur-ès-Lettres de l'Université de Paris, président de la Société des Conférences à l'Université, a prononcé une allocution très à point et a présidé à cette mémorable joute oratoire.

L'honorable Arthur Sauvé, ministre des postes, a fait part de la décision du jury, accordant la palme à MM. Ovide Prouix, B.Ph., et Donat Brousseau, B.Ph. Les autres juges étaient Monseigneur Hilaire Chartrand, P.D., V.G., et l'hon. sénateur Jacques Bureau.

Le sujet du débat était: "La Confédération est-elle née viable?"

La négative était soutenue par MM. Paul Lebel, étudiant en droit, et Ewald Grondin, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec. La séance a été agrémentée par l'orchestre de l'Université d'Ottawa, sous l'habile direction du R. P. Arthur Paquette, O.M.I., et par M. Emile Boucher, ténor, qui a rendu un extrait de Manon, avec accompagnement de M. Wilfrid Charette.

M. S. MARION

M. Marion, comme M. Boucher,

(suite à la 10ième page)

CETTE RÉUNION DU CONSEIL A ÉTÉ FIÉVREUSE

Le maire tente avec peine de ramener l'harmonie au sujet de l'égout du canal.

L'INCINÉRATEUR

La réunion spéciale du Conseil de ville que le maire convoqua vendredi soir pour étudier et la question de l'incinérateur et celle des contrats pour la construction de l'égout du canal Rideau a été des plus mouvementées. En vérité, elle devint si agitée que, à de certains moments, elle sembla échapper au contrôle du maire. Finalement, dans les dernières minutes de cette soirée étrange, il restait en place juste assez d'échevins pour faire quorum. Les autres, levant les talons à leurs collègues, défilèrent dans l'antichambre comme la Grande Armée hors des murs de Moscou. Ils prirent cette attitude lorsque le Bureau tenta de faire adopter une recommandation au sujet du bain Plant et que M. Pushman souleva la question de l'incinérateur.

VIVE PROTESTATION

Le Bureau n'avait fait aucune recommandation au sujet de l'incinérateur. M. Pushman insistait pour discuter le projet.

"Pourquoi insister, fit le maire, lorsque le Bureau n'a fait aucune recommandation. Je pensais qu'on pourrait en soumettre une au Conseil, mais je pense qu'il est préférable d'attendre que nous ayons de plus amples renseignements".

M. Pihman protesta que ce n'était pas une manière de faire les choses et M. McVeigh l'appuya. Le maire et M. Geldert promirent qu'un rapport définitif serait soumis sous bref délai.

M. Pushman protesta aussi très énergiquement contre ceux qui avaient quitté la salle des délibérations avant l'ajournement officiel.

"C'est disgracieux, dit-il, et je pense que vous M. le maire, vous devriez insister sur l'observance rigoureuse des règlements. On agit ici comme des écoliers mal disciplinés."

"Je fais mon grand possible, répondit le maire, mais je ne puis retenir par le collet ceux qui veulent se retirer."

L'autre question qui fut écartée avait trait à des réparations urgentes au bain Plant. MM. St-Aubin et Parisien s'opposèrent au rapport en disant que l'assemblée était convoquée pour des questions particulière. L'avocat Proctor leur donna gain de cause.

Après que les protestataires se furent retirée, le maire dit à ceux qui restaient que le Bureau agirait en la matière à cause de la condition dangereuse du bain.

LES CONTRATS

Le Conseil, sur proposition de M. Brethour, consentit à reconsidérer la décision prise lundi au sujet des contrats d'égouts. Le Conseil avait alors confié à la maison Mills la construction de la première partie de l'égout du canal Rideau, au prix de $135.000 et à la maison Worthington, de Toronto celle de la deuxième partie, au prix de $133.740.

Le Conseil, par 18 voix 6, autorisa da reconsidération du premier contrat et M. Brethour proposa sans délai que l'ouvrage soit donné à la maison McLaughlin, d'Ottawa, au prix de $137.000. Il expliqua que la maison locale méritait la considération du conseil tout d'abord parce qu'elle paie des impôts considérables, puis parce qu'elle promet d'employer de 60 à 90 hommes, dont

(suite à la 8ième page)

Les Universitaires d'Ottawa gagnent

ILS DEFENDENT AVEC SUCCES LA THESE: LA CONFEDERATION CANADIENNE NE VIVRA PAS.

MONTREAL, 20. (P.C.)—L'Université d'Ottawa a défendu avec succès la thèse: La Confédération canadienne ne vivra pas, et a défait l'Université de Montréal à la première réunion de la Ligue des Débats Universitaires ici hier soir.

Les orateurs d'Ottawa étaient Hugues Lapointe et A. De Gaspe Taché tandis que l'Université de Montréal était représentée par Bernard Hughe et Jean Nadon.

En annonçant leur verdict, les juges, l'abbé Lionel Groulx, le juge Philémon Cousineau et Ernest Tetreau, C.R., déclarèrent que bien que différant d'opinion avec les orateurs d'Ottawa, ils accordaient la palme en se basant sur les mérites littéraires et oratoires.



TORONTO, 20. (P.C.) — La dépression d'hier matin au large du cap Race est maintenant concentrée sur Terre-Neuve, et son intensité est à peu près la même, soit 28.66 pouces. Une autre dépression d'intensité modérée était concentrée ce matin sur l'Alberta, et la pression est élevée sur les grands lacs et dans les Etats de l'est. Elle est également élevée et augmente dans la vallée du bas du Mackenzie. Le temps est relativement doux dans les provinces de l'ouest et froid depuis l'Ontario en gagnant l'est, avec vents du nord-ouest sur la côte de l'Atlantique et le golfe St-Laurent.

Pronostics.—Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent: Beau et froid aujourd'hui et une partie de dimanche, plus doux ensuite.

Maximum hier 20
Minimum pendant la nuit, 2 sous 0.

A 8 heures ce matin: Dawson, 34 sous zéro; Aklavik, 24 sous zéro; Fort Simpson, 14 sous zéro; Fort Smith, 16 sous zéro; Churchill, 42 sous zéro; Prince-Albert, 30; Victoria, 30; Kamloops, 32; Jasper, 12; Calgary, 26; Edmonton, 4; Prince-Albert, 6; Winnipeg, 16; Sault Ste-Marie, 2 sous zéro; Toronto, 10; Kingston, 2; **Ottawa, zéro**; Montréal, zéro; Québec, 6 sous zéro; St-Jean, N.-B., 2; Moncton, zéro; Halifax, 8; Charlottetown, 2; St-Jean, T.-N., 24; Détroit, 18; New-York, 28.

Que Votre Règne Arrive

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

QU'EST-CE QUE L'EGLISE ?

"C'est l'Eglise catholique romaine qui a uni l'art à la religion, qui a employé les savants et les copistes de tous les siècles pour préserver la littérature de l'antiquité; qui fut, pendant si longtemps le champion de la science et le défenseur des droits du peuple contre les potentats et c'est cette Eglise qui amena les rois comme les sujets à se mettre à genoux devant un trône commun.

"Même aujourd'hui, qui est plus actif dans le domaine de la charité que l'Eglise catholique romaine ? Allez où vous voudrez, partout où il y a maladies et dangers, partout où il y a pauvreté et misère, partout où la vice et le crime font des ravages, vous trouverez des représentants de cette Eglise, allégeant les maux et les souffrances de la société ,distribuant d'une main généreuse l'aide et l'espérance.

"A l'ignorant, elle est un réconfort et une assurance; à l'abandonné elle est un refuge, aux affligés elle est une consolation, aux savants de sa communion elle montre le chemin de la vraie spiritualité et les secrets de la richesse intérieure. Elle tient bient haut l'image de l'Homme de Douleur et elle dit à tous les hommes: "Venez à moi et je vous guiderai à travers la vie, même dans la Vallée des ombres de la mort, je ne vous quitterai pas, je ne vous abandonnerai pas."

Rablin Samuel M. Gup,

Providence, R. I.

LE SANCTUS À LA MAISON

(D'après un tableau de Charles Huot)

Par la fenêtre ouverte on voit la floraison.
C'est l'heure de la messe. Au loin un clocher brille,
Tout le monde est parti: seule, une jeune fille
Vaque au soin du ménage en la pauvre maison.

Une croix noire pend à la blanche cloison.
Dans son corsage neuf, l'enfant est bien gentille,
L'eau bout, la vapeur monte. Un chat luisant se grille
Au poêle où s'échappe un reflet de tison.

Mais voici que l'airain tinte dans le ciel rose,
Sanctus! Sanctus! Sanctus!. . . La jeune fille pose,
Le chou vert sur un banc, au clou le gobelet.

Sanctus! Sanctus! avant que la cloche se taise,
Elle tombe à genoux et les bras sur sa chaise,
Elle incline la tête et dit son chapelet.

Pamphile LeMay.

LITURGIA

CE QU'UN CHRETIEN DOIT SAVOIR:

DU TABERNACLE

Nos lecteurs se rappellent que dans les églises primitives, le saint sacrement était conservé dans des colombes ou des pixides en forme de tours. Ces colombes en métal précieux et recouvertes d'un voile étaient suspendues au-dessus de l'autel; quant aux coffrets affectant de préférence la forme cylindrique, ils étaient ordinairement enfermés dans une armoire spéciale; on ne les apportait sur l'autel qu'au début de la messe, ou après le canon, pour la commixtion. Comme on consacrait à chaque messe les hosties nécessaires pour la communion de tous les assistants, on ne conservait guère que les hosties devant survir au viatique des infirmes, de sorte que les récipients destinés a recevoir la sainte réserve de sachets de lin en guise de pixides. Au IXe siècle, le coffret ou pixide ou l'on garde le corps du seigneur en vue de communier les infirmes, est placé sur l'autel, au moyen-âge ce vase eucharistique est plutôt hissé au-dessus de l'autel, sous le ciborium, au moyen d'une chaine munie d'une poulie. On revint ensuite à la coutume d'enfermer la sainte réserve dans les armoires placées près de l'autel, dans la muraille du sanctuaire, et parfois somptueusement ornées. Enfin la règle qui finit par prévaloir et que le droit canonique a sanctionnée fut de placer le tabernacle sur l'autel même et d'une manière stable.

LA FORME

Il n'y a pas de forme spéciale prescrite pour le tabernacle. L'artiste garde donc une certaine liberté dans la manière de l'exécuter. La tradition lui indiquera cependant qu'il tient à la fois de l'armoire fixe et du vase portatif. Etant une armoire, il lui faudra sa porte et sa clef; devant rappeler l'ancienne pixide, il devra avoir une légèreté relative et ne manquera pas d'élégance. Il va de soi aussi qu'il devra quant à les dimensions et à la décortion s'adopter à l'autel, sur lequel il doit reposer.

On tiendra compte également qu'il doit pouvoir contenir tous les vases sacrés employés au service eucharistique de l'église auquel on le destine; on n'oubliera pas surtout qu'il doit être recouvert tout entier d'un conopée, et dès lors il faut que l'artiste s'interdise de lui donner des proportions exagérées.

Pour ce qui est de la manière du tabernacle, si aucune n'est spécifiée, il faut cependant choisir celle qui assurera à la fois son élégance, sa richesse et sa solidité; il faut viser également a le protéger contre l'humidité. Bien que le marbre ait toute la consistance désirable, qu'il soit riche et se prête à la décoration, il n'est guère recommandable parce qu'il entretient tellement l'humidité; il est vrai que l'on peut parer cet inconvénient au moyen d'une doublure de bois. L'or, l'argent et autres métaux précieux sont tout indiqués parce qu'ils peuvent satisfaire à toutes les exigences; on peut en dire presque autant du bois, car bien qu'il soit peu riche en lui-même, on peut le sculpter et ainsi le faire valoir. Pour ce qui est des métaux favorisant quelque peu l'humidité, ils demeurent admis a condition que la paroi intérieure du tabernacle soit doublée de bois ou au moins de soie.

LE CONOPEE

La décoration intérieure du tabernacle consiste en des tentures d'étoffe précieuses, de couleur blanche. Même l'arrière de la porte doit avoir la sienne . Si l'intérieur du tabernacle est doré, cette parure perd alors sa raison d'être, à moins qu'il ne faille y recourir pour absorber l'humidité des parois. On évitera les glands, les embrasses et autres accessoires qui peuvent causer des accidents.

A l'extérieur, le tabernacle sera orné de sculptures dont les motifs pourront s'inspirer du mystère eucharistique.

La vraie décoration extérieure de l'autel, c'est le conopée, signe et le seul tout-à-fait distinctif de la présence eucharistique. Le code de droit canon l'exige et les décrets en maintiennent l'obligation même quand le tabernacle est déjà richement orné a l'extérieur.

Qu'est-ce que la conopée ? C'est une sorte de housse, tout a fait analogue au pavillon qui couvre le ciboire, et qui enveloppe et protège entièrement le tabernacle, tant sur le dessus que sur toutes ses faces. Il rappelle par sa forme l'identité originelle de la pixide et du tabernacle et il est remarquable, sous ce rapport, que le tabernacle est bénit avec la même formule que le ciboire. C'est donc en somme pour des raisons de tradition que l'Eglise tient au conopée.

Le conopée s'ouvre sur le devant quand on doit prendre le Saint-Sacrement. La matière préférée est la soie; cependant rien n'étant rigoureusement prescrit à ce sujet, on pourrait employer d'autres tissus de lainage ou de toile, s'ils apparaissent d'heureux effet et assez dignes. La dentelle ne serait pas prohibée malgré son aspect frivole et son peu de consistance.

La couleur du conopée peut être toujours blanche; mais il vaut mieux qu'elle varie avec les couleurs liturgiques du temps ou des fêtes. Comme le pallium de l'autel, le conopée garde la couleur de l'office, quand il y a discordance entre l'office et la messe. Si on dit la messe en noir, le conopée est violet. Les couleurs non liturgiques ne sont pas de mise.

Le conopée sera simple et uni, ou en tout cas décoré très sobrement, quelques franges ou des galons bien placés, des broderies élégantes et sans lourdeur; rien qui embarrasse, mais de la souplesse dans les étoffes, et surtout une façon irréprochable, voilà ce que l'on est en droit d'attendre d'une telle parure.

La clef du tabernacle est dorée ou argentée et de forme artistique; on l'orne d'un ruban ou d'un gland. Cet ornement ne sera pas sans utilité, surtout pour permettre de la distinguer facilement d'autres clefs auxquelles elle pourrait avoir été mêlée, ou encore pour qu'il soit plus aisé de la découvrier sur l'autel même où elle a été déposées.

D'après le droit canon le tabernacle doit être placé, d'une manière inamovible, sur le milieu de l'autel, (C. 1269). Sa place normale est sur la table de l'autel; on peut le placer sur le gradin, si ce gradin lui-même repose sur l'autel. On peut placer la croix sur le tabernacle, mais on ne doit y déposer ni fleurs ni statues, ni reliques, ni candélabres. Il faut qu'il ne soit masqué par rien. Il mérite le plus grand respect parce qu'il contient le Saint-Sacrement.

On ne devrait pas placer de tabernacles sur les autels où on ne conserve pas le saint sacrement; ces tabernacles vides et inutiles dénaturent le sens des autels, et se changent souvent en socles a statue, au reste, régulièrement, on ne garde le saint sacrement, d'une manière continuelle que sur un autel de la même église. Il n'y a donc régulièrement qu'un tabernacle fixe par église. Si pour un moment, on devait porter le Saint-Sacrement à un autre autel, comme il ne s'agit pas alors de le garder, un tabernacle provisoire suffit.

Le saint sacrement doit être gardé à l'endroit le plus noble et le plus digne de l'église; généralement au maitre autel. Dans les églises cathédrales, collégiales, conventuelles, ainsi que dans celles ou se célèbre un office pontifical, le Saint-Sacrement doit nécessairement être gardé dans une chapelle spéciale et non pas au choeur. La raison en est que l'adoration du saint sacrement et les fonctions solennelles sont deux choses distinctes et qu'il ne fau pas mêler, chacune ayant sa raison d'être et son efficacité propre, et chacune empêchant plus ou moins l'autre.

TRONE D'EXPOSITION-THABOR

Pour l'exposition solennelle du Saint-Sacrement, on est supposé se servir d'un trône spécial, sorte de petit baldaquin ou ciborium, comportant un dais sur colonnettes. Il est en bois doré ou en métal; il est décoré de tentures de soie qui le ferment par derrière et sur les côtés, tentures sont blanches; la couleur blanche est au moins leur couleur dominante.

Ce trône se place en "un lieu assez élevé", au-dessus de l'autel. Il ne doit pas être si haut placé qu'il paraisse tout à fait isolé de l'autel ou qu'il faille y monter par une sorte d'échelle. La règle par ailleurs est assez imprécise; aussi la manière de l'appliquer peut-elle varier d'un auteur à l'autre.

D'après les liturgistes, le Saint-Sacrement ne peut pas être exposé solennellement sur l'autel, sinon transitoirement. Il faut noter cependant que la monstrance avait autrefois sa place sur l'autel; aussi l'usage est-il, encore de nos jours, pour les courtes expositions de nos saluts, de laisser l'ostensoir sur la table de l'autel. On se sert parfois du "thabor" petit support peu élevé, pour élever quelque peu l'ostensoir au-dessus de la pierre de l'autel, mais les liturgistes lui font grise mine, pour ne rien dire de plus. Pour ce qui est du trône de l'exposition, il est essentiellement mobile et ne sert qu'aux expositions du saint sacrement. Ces niches a exposition que l'on voit sur la plupart des autels et qui y sont à demeure ne sont pas selon les principes

F. BOURRET, C. SS. R.

Notre Messe du Dimanche en union avec celle de tous nos prêtres

Deuxième dimanche du carême.

Le deuxième dimanche du carême est normalement le jour de la première messe des prêtres ordonnés aux Quatre-Temps du printemps. Aux lévites qui montent pour la première fois les degrés de "l'autel du Dieu qui réjouit leur jeunesse" (psaume 42) la liturgie rappelle le miracle de la Transfiguration. Le prêtre est un autre Christ, il doit s'immoler avec lui sur l'autel et gravir le Calvaire. Jésus le prépare comme il prépare les apôtres. Il lui montre les gloires du Thabor qui seront le fruit des souffrances surnaturellement endurées.

Mais l'imitation de Jésus-Christ n'est pas la vocation du seul prêtre. Tout chrétien doit reproduire dans son corps et son âme les vertus et les souffrances de son Maitre.

LE CHRETIEN DOIT IMITER LA VIE DE JESUS-CHRIST

Tout chrétien est un autre Christ. Comme Jésus et le prêtre, il est appelé à gravir le Calvaire, à participer à l'immolation du Fils de Marie, à vivre comme lui, à imiter ses vertus. "Dieu, dit Saint Paul à l'épitre, ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sanctification en Jésus-Christ Notre-Seigneur." Il doit donc "s'abtenir de la fornication, ne pas suivre les convoitises de la passion, comme les paiens qui ignorent Dieu", (épitre) et ne s'élèvent pas vers Lui. "C'est en vain que l'on priverait l'homme de nourriture, si l'âme ne renonçait à l'iniquité," (S. Léon). Si le chrétien fait l'aumône et jeûne, c'est afin d'élever son âme, de "monter avec Jésus et les apôtres sur une haute montagne" (l'Evangile), n'est-ce pas ce que demande le prêtre à la collecte: "O Dieu, qui voyez que nous n'avons de nous-mêmes aucune force, gardez-nous au dedans et au dehors, afin que notre corps soit préservé de toute adversité, et notre âme purifiée de toute pensée mauvaise."

Or. pratiquer les vertus, c'est vivre comme Jésus-Christ, c'est être un autre Pésus-Christ, c'est être chrétien. Celui-là peut donc espérer: il a droit à participer aussi à la gloire de Jésus. Que le chrétien qui souffre avec résignation de la faim, du froid, de la pauvreté, espère donc. Qu'il élève son âme jusqu'à Dieu (introit); qu'il Lui demande de "considérer sa peine et sa misère et de lui pardonner ses péchés; (graduel). Il jouira à la résurrection de la gloire de son Maitre, qu'annonce l'épisode évangélique de la glorification du Thabor.

LE CHRETIEN DOIT ECOUTER JESUS-CHRIST ET OBEIR A SES PRECEPTES

Afin d'agir comme Jésus-Christ, le chrétien doit penser comme Lui; car toute action vraiment humaine est le fruit d'une pensée. Il doit redire avec le psalmiste: "Je trouve mes délices dans vos enseignements; mes mains se portent vers vos volontés que j'aime." (offertoire). Voilà pourquoi le Père éternel dit à l'évangile: "Celui-ci est mon ils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Ecoutez-le."

Ecouter le Fils de Dieu! Quel homme l'eut oser sans l'ordre de son Créateur? En Jésus, il y a plus que Salomon dont la reine de Saba était venu entendre la sagesse; il y a ce que seul Dieu le Père connait et ceux à qui il Lui a plu de la faire connaitre. Quel respect n'est-il donc pas dû à la pensée du Christ, exprimée dans l'Evangile, et à la voix du prêtre qui l'interprète! Avec quel amour les chrétiens ne doivent-ils pas se pénétrer de la liturgie dont les Livres Saints sont le trésor!

En effet à chaque messe sont exposée une page de l'Evangile, des Epitres ou des Prophéties, certains extraits des psaumes et des autres livres Saints, Chaque messe renouvelle donc la scène de la Transfiguration. Le Christ du Tabernacle se fait entendre dans son évangile, comme il conversait avec Moïse le Législateur de l'ancienne Loi, et Eli, le prophète, Le Père Eternel, en nous demandant d'écouter son Fils, enveloppait les 3 personnages d'un même nuage. La loi ancienne, les livres historiques et prophétiques, écrits pour préparer les Juifs à recevoir le Christ, peuvent encore préparer l'âme chrétienne à pénétrer l'Evangile du Seigneur, Saint Jean Chrysostome disait à son peuple: "Ce qui est le pire, ce qui corrompt tout, c'est que vous croyez que la lecture de la Bible est uniquement l'affaire des moines, alors que vous en avez beaucoup plus besoin qu'eux," (In mt. Hom, 2, 5.)

CONCLUSION

Le jeûne et les aumônes du carême doivent nous détacher des créatures et nous faire vivre la vie de Jésus-Christ par la pratique des vertus. C'est ce qu'enseigne la Transfiguration. Elle fortifie notre foi, élève notre espérance, allume en nous la charité. Pratiquer les vertus, imiter Jésus-Christ, exige que nous écoutions les préceptes de son Evangile. Imitons donc Marie dont saint Luc dit qu'elle "conservait toutes les paroles de son Fils et les méditait dans son coeur." Notre mère est toute disposée à nous accorder cette grâce.

D. M.

L'ORIGNAL, Ont.

15 février 1932.

Une joyeuse réunion avait lieu le 4 février, à la demeure de M. et Mme Florian Poirier. Il y eut jeu de cartes, chant, musique et autres amusements. Un exquis réveillon fut servi par Mme Poirier, aidée de Mlle Florence Poirier. Etaient présents:: MM. et Mmes Oscar Gauthier, Adélard Desjardins, Mlles Laurette Gauthier, Sarah Charbonneau, Antonia et Jacqueline Poirier, M. et Mme Ernest Gauthier, Mlles Simone et Oréa Cyr, M.-Jeanne Guénette, Laura Charbonneau; MM. Léo-Paul, Philippe, Octave Poirier, Donat Guénette, Mlle Clorida Villemaire, MM. Alphonse, Armand Villemaire, Mlle Laurette Gauthier, MM. Bruno, Paul, Henri Cyr, Mlles Florence et Cécile Poirier, Ernestine, Hermine et Angéline Riopel, MM. Norbert Hotte, Gustave Riopel, Georges et Bruno Charbonneau, Georges-Etienne Gauthier, M. et Mme Hormisdas Villemaire, Mlles Azilda et Gabrielle Hotte, M. et Mme Théophile Hotte, Mlles Gertrude Gauthier, Anna Villemaire, M. Gérard Lalande. Tous s'amusèrent ferme et se séparèrent en remerciant M. et Mme Poirier pour leur bienveillant accueil.

—Mlle Simonne Cyr et ses frères, Bruno et Paul, rendirent visite à la famille Ludger Bertrand, à Caledonia Springs, dernièrement.

—Mlles Jeanne, Olévine et Antoinette Filion, et leur frère Edmond, ainsi que MM. Adrien et Léo Charlebois, passèrent la veillée du mardi gras chez M. Amédée Landriault, à Alfred.

—Mlle Eglantine Racine, institutrice, passa la fin de la semaine dernière chez ses parents à Lefaivre.

—Plusieurs des nôtres ont assisté à une séance à Lefaivre, dimanche dernier, et en furent très satisfaits.

—Le R. P. J.-A. Renaud, missionnaire-colonisateur, est actuellement en notre paroisse, afin de recueillir des abonnements à la "Voix Nationale."

—Mlle A. Filion, est en promenade chez sa soeur, Mme A. Berthiaume, à Vankleek-Hill.

NOTRE-DAME DU NORD

16 février 1932.

Lundi, 8 février, M. le curé Lagrevol bénissait le mariage de M. Louis Pleau à Mlle Marie-Ange Bari. La mariée portait une toilette vert "criquet", un manteau de rat musqué et un chapeau de velours de même nuance.

M. et Mme Denis Bourgeios ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé de deux semaines.

M. et Mme Odilon Houle nous sont revenus après avoir passé quatre jours à l'hôpital de la Miséricorde d'Haileybury.

Dimanche dernier avait lieu une partie de gouret entre le club du village et le New Liskeard. Nos joueurs furent les heureux gagnants par 8 - 4.

Mme Lucien Dupuis, d'Haileybury, visitaient ici plusieurs parents.

MM. Joseph, Gilbert et Louis Pleau ont eu le plaisir d'avoir la visite de leur père venu servir de témoin au mariage de son garçon.

PRINCE GEORGE Hotel Toronto

Le Tarif des Chambres et des Repas a été réduit de 10 à 20%.

Chambres $1.50 et plus.

E. Winnett Thompson, gérant directeur.

Carnet Mondain

Le colonel Robert Innes, et Mme Innes, de Halifax, passent quelques jours en ville, au Château Laurier.

* * *

L'honorable Cairine Wilson ira à Toronto, la semaine prochaine, où elle sera l'invitée d'honneur et la conférencière, au déjeuner de l'Association Libérale, le mercredi, 24 février.

* * *

M. et Mme J.-E.-C. Bombray, Mme Lucette Bienvenu, M. et Mme J.-C. Lamothe et M. et Mme L.-A. Dumont, tous de Montréal, seront les invités de l'honorable et de Mme Alfred Duranleau, pour la réception des femmes des ministres fédéraux qui aura lieu au Parlement le mercredi soir, 24 février.

* * *

Mme Alphonse Brodeur et sa fille, Mme St-George Harvey sont retournées à Montréal, hier, après avoir passé quelques jours en ville, les hôtes de M. et de Mme Robert Laurier.

* * *

Mme L.-R. LaFlèche a reçu intimement à l'heure du thé jeudi.

* * *

Mme Hector Donaldson, son fils, Paul, et Mme Eugène Durocher sont partis hier, pour Boston, d'où ils s'embarqueront à bord du "Prince David", pour une croisière à la Jamaïque, au Canal de Panama et Cuba.

* * *

Mme Omer Côté a reçu à un bridge intime, en l'honneur de lady Fiset, de Rimouski, qui passe le temps de la session en ville.

* * *

Mme Martin Nordegg recevra les membres de l'Ottawa Women's Press Club, le samedi soir, 27 février.

* * *

Mlle Mary Rosamond est retournée à Montréal, après un séjour en ville, l'invitée de Mlle Marjorie Borden.

* * *

M. et Mme Thomas Maher, de Québec, ont passé la semaine dans la Capitale.

* * *

Mlle Germaine Roquet recevait dernièrement à un souper-bridge, en l'honneur de Mlle Gabrielle Beaulne, de Montréal. La table était ornée de fantaisies de la St-Valentin et de tulipes rouges. Mme Fortunat Champagne, Mme A. Morissette et Mlles Marguerite et Marie-Blanche St-Laurent ont gagné les prix aux cartes. Une vingtaine d'invitées assistaient à cette réception.

* * *

Mlle Mildred Horsey a reçu à l'heure du thé jeudi. Mme Percy Borden et Mme Drew Thompson ont servi le thé.

* * *

Le colonel et Mme George Patterson Murphy sont actuellement à Toronto.

* * *

M. et Mme Gustave Brault sont de retour de Québec, où ils ont passé quelque temps.

* * *

Mlle Yvonne Blais est retournée à Ste-Anne de Bellevue, après un séjour d'une quinzaine à Ottawa, chez sa mère, Mme J.-C. Blais.

* * *

Mme Jefferson Chapleau a reçu au bridge et au thé, au Royal Ottawa Golf Club, en l'honneur de Mme Wilson-M. Southam, qui partira la semaine prochaine pour le Caire, Egypte. La table de thé était ornée de fleurs printanières. Mme George Black, Mme H.-W. Bowie et Mme Arthur-C. Hardy ont servi le thé et les glaces.

* * *

M. et Mme O. Giroux ont célébré samedi dernier leur noces d'or. Une messe d'action de grâces fut dite en l'église Ste-Anne, par M. le Chanoine J.-A. Myrand. Dans la soirée, un grand nombre de parents et amis des jubilaires se réunissaient en la salle de l'Oeuvre de la Jeunesse pour leur offrir une fête.

M. le Dr J.-M. Laframboise, dans des paroles bien senties, exprima les souhaitis de circonstances. Rolland et Marguerite Dagenais présentèrent à leurs grands-parents une gerbe de fleurs, ainsi qu'une bourse. M. O. Giroux sut trouver des mots très heureux pour remercier tous les participants de cette fête.

Il y eut programme varié de chant, musique, déclamation et danse auquel prirent part les artistes suivants: M. et Mme C. Auger, Mesdames R.-J. Bastien et E. Dagenais, Mademoiselle Mireille Bastien, Messieurs Arthur Giroux, H. Giroux, E. Auger, R. Ladurantye, R. Auger, L. Ladurantaye, C. Nolan, A. Longpré, M. Arthur Giroux, de Windsor, Ont., fils des jubilaires, ainsi que Mme E. Giroux, de Rockland, étaient de passage en ville pour l'occasion.

Un délicieux goûter fut servi au cours de la soirée par les membres de l'Oeuvre de la Jeunesse, sous l'habile direction de Monsieur Quintal.

Assistaient à cette fête: M. l'abbé J. Hébert, M. l'abbé E. Béchard, Mme Jérémie Charron, M. Dr J.-M. Laframboise, M. l'échevin et Mme J.-A. Parisien, M. le Dr et Mme Coupal, M. et Mme H. Auger, M. et Mme D. Légaré, M. et Mme A. Poirier, M. et Mme A. Julien, M. et Mme H. Giroux, M. et Mme P. Aubry, M. et Mme G. Giroux, M. et Mme Riopel, M. et Mme E. St-Jean, M. et Mme O. Longpré, M. et Mme A. Ladouceur, M. et Mme Jos. Gougeon, M. et Mme R. Sauriol, M. et Mme C. Auger, M. et Mme R. Blais, M. et Mme P. St-Amant, M. et Mme O. Lemieux, M. et Mme L. Mousseau, M. et Mme V. Labrecque, M. et Mme C. Huard, M. et Mme J. Gougeon, M. et Mme E. Auger, M. et Mme G. Toomey, M. et Mme D. Breton, M. et Mme R. Ladurantaye, M. et Mme R.-J. Bastien, Mme M. Dehaitre, Mme N. Lecompte, Mme A. Dionne, Mme R. Guibord, Mme E Philibert, M. et Mme E. Dagenais, Mme I. DesRoches, Mme P. Carrière, Mme E. Giroux, Mme Brazeau, Mme Goudreau, Mme Beaulieu, Mme Bélisle, Mme C. Paquette, Mme A. Bergeron, Mlle M. Lévesque, Mlle T. Dagenais, Mlles M. et J. Landriau, Mlles J., M., C. et Aline Dagenais, Mlle Irène Délorme, Mlle Jeannette Archambault, Mlle M. Bastien, Mlle Alice Dubé, Mlle C. Dagenais, Mlle L. Lemieux, Mlles Délia et Cora Bergeron, Mlle L. Lemay, Mlle L. Charron, Mlle L. Ladurantaye, Mlle L. Ross, Mlle M. Ladurantaye, Mlle G. Ladurantaye, Mlle Y. Gravelle, M. A. Philibert, MM. T. et A. Dubé, M. A.-D. Charron, M. V. Langlois, M. L. Langlois, M. A. Cyr, M. Brisebois, MM. A., J. et C. Charron, M. L. Lachaine, M. L. Ladurantaye, M. J. Hurd, M. C. Nolan, M. A. Longpré, M. A. Charron, M. F. Légaré, M. A. Giroux, MM. Roland et Roméo Dagenais, M. J. Larocque, M. R. Auger.

* * *

AVIS.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, peuvent se communiquer le soir par téléphone de 7 à 8 heures à R. 2154 ou par écrit à case Postale 554, Le Droit.

RYLAND, Ont.

Le 13 janvier, M. Herménégilde Bolduc, fils d'Archelas Bolduc et de Virginie Rhéaume, conduisait à l'autel, Mlle Yvonne Trisdelle, fille d'Alfred Trisdelle et de feu Ida Roussell. M. Archelas Bolduc servait de témoin à son fils, et M. Alfred Trisdelle à sa fille.

M. Emile Boutin a été réélu pour un deuxième terme, à l'unanimité, commissaire d'écoles.

MM. Léonard et Evangéliste Begin se sont infligés, sur la patinoire, quelques contusions qui auraient pu avoir de graves conséquences. Heureusement qu'il n'y eut pas de fracture. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Dimanche, 24 janvier, M. Hilaire Bégin et Mme Marie-Rose Turgeon sont allés passer la journée chez M. et Mme Louis Levêques, à Hasel.

Bien que l'ouvrage soit un peu rare et peu payant, le chômage ne sévit pas encore à l'état d'épidémie chez nous. Tous s'efforcent de profiter du peu d'ouvrage qui se présente.

Nous avons une température variée cet hiver et souvent de la pluie ce que nous ne voyions pas depuis longtemps.

Ste-Anne de Prescott, Ont.

15 février, 1932.

Monsieur l'abbé Emile Binette, séminariste, est en vacances dans sa famille.

M. et Mme Raoul Faubert et leur fille, de St-Justine, étaient en visite chez M. Samuel Proulx, dimanche.

Nos jeunes collégiens du collège Bourget, de Rigaud, étaient dans leurs familles jeudi.

Mme Alphonse Desjardins et sa fille Pauline, de Montréal, visitaient des parents à Ste-Anne, dernièrement.

M. et Mme Paul-Emile Cardinal (Georgette Gagnon), sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Yolande, Paulette. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Gagnon, grands-parents de l'enfant.

A M. et Mme Maurice Cadieux, un fils nommé Rosario. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Lavigne.

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner, 8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
BLOBE TEA Co. MONTREAL





La Mauvaise Digestion

quelle que soit sa forme, s'accompagne toujours d'un appauvrissement du sang et d'une déperdition de forces. Il est important en pareil cas de fortifier l'organisme tout entier et il n'y a rien qui y réussit mieux que les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue Saint-Denis, Montréal; elles renouvellent d'abord les forces puis éloignent les malaises suivants:

Mauvaise digestion — Débilité
Gaz — Maux de reins
Manque d'appétit — Rhumatismes

Partout en par la poste: 50c la boite ou 2, $1.25.

"J'avais perdu beaucoup de forces, je souffrais de mauvaise digestion . . . je mangeais par nécessité et des gaz, des gonflements se faisaient sentir après chaque repas. J'éprouvais aussi des maux de tête . . le travail que je faisais sur les terres m'était devenu pénible. Un de mes amis me recommanda les Pilules Moro. Dès que j'eus commencé à les prendre, je m'aperçus de leurs bons effets; mes forces augmentaient, j'avais plus de courage et ma digestion était plus facile. Après quelques mois de traitement, j'avais recouvré mon ancienne vigueur." M. A. Mongrain, 39, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, P.Q.

Pilules MORO pour les HOMMES



Mettez de la Gaieté de Printemps dans votre Foyer

Que vos carpettes, draperies et garnitures de maison soient conformes à la fraicheur de l'air embaumé et du brillant soleil. Que votre foyer réfléchisse le brillant, le coloris et le charme sous tous leurs rapports. Vous pouvez ce faire sans dépenser grandement.

Notre

Mode du Club des Amateurs de Foyers

de Versements Echelonnés

vous permet d'exécuter vos plans et de payer le tout suivant vos revenus mensuels.

Payez Un Dixième au Temps de l'Achat; le Solde en Dix Versements Mensuels

INFORMEZ-VOUS AU BUREAU PRINCIPAL POUR AVOIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS.

N'importe lequel des articles suivants, en montant de $25 ou plus peut être acheté suivant ce mode:

Lits, Literie, Couvertes, Carrosses de bébés, Balayeuses de tapis, Boites de cèdre, Rideaux, Tissus à Rideaux, Douillettes, Vaisselerie, Verre taillé, Coutellerie, Draperies, Appareils Electriques, Articles de Toile de Fantaisie, Meubles, Lampes de parquets, Chaufferettes, Linoléums, Matelas, Prélart, Gravures, Taies d'Oreillers, Poêles, Carpettes, Radios, Glacières, Draps, Tissus à Draps, Poêles, Argenterie, Articles de Toile pour Table, Aspiro-nettoyeurs

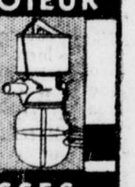
et tous autres genres de Garnitures de Maison

Bryson-Graham Limitée

Angle des rues Sparks et O'Connor

Les NOUVEAUX OLDSMOBILE "6" et "8"

PRESENTENT LE DECARBONISATEUR DU MOTEUR et offrent ROULEMENT LIBRE



CHANGEMENT DE VITESSES SYNCRO-MESH AMELIORE

CONTROLE DE SOUPLESSE et AMORTISSEURS HYDRAULIQUES A DOUBLE ACTION

OLDSMOBILE 6 et 8

A. W. LEWIS, 144-146, rue Albert, Ottawa, Ont.
A. Bélisle & Cie, Clarence Creek, Ont.
Earle Sleigh and Carriage Co., Wakefield, P. Q.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS—PRODUITE AU CANADA

Romans à Bas Prix

Pendant l'inventaire, nous offrons des aubaines sensationnelles sur tous nos livres — Profitez-en.

Voici quelques titres à

2 pour 25c

Les Roquevillard — Henri Bordeaux
La Petite Mademoiselle—Henri Bordeaux
La guerre en sabots—Georges d'Espartès
Les vrais riches—François Coppée
Sherlock Holmes—Conan Doyle
Robert Helmont—Alphonse Daudet
Lettres à Françoise—Marcel Prévost
Mademoiselle Loulou—Gyp
Tartarin sur les Alpes—Alphonse Daudet

GRATIS: Un calendrier liturgique valant 50 cents avec chaque achat de $1.00 ou plus.

Par poste, ajouter 3 sous par volume

La Librairie du Droit

98, rue Georges — Ottawa

L'action de Dieu sur nos âmes est une miséricorde continue.
(Mgr d'Hulst).

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER
DIMANCHE, 21 FEVRIER 1932 — 52e jour de l'année.
Lever du soleil 6.49 — Lever de la lune 5.05
Coucher du soleil 5.28 — Coucher de la lune 6.49
QUARANTE-HEURES
Servantes de Jésus-Marie: 19, 20 et 21 février.
St-François d'Assise: 21, 22 et 23 février.
FETE DU JOUR — Deuxième Dimanche du Carême.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES.

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . . . $5.00 Etats-Unis. . . . . $ 7.00
Ottawa, par poste . . . . $6.00 Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada . . . . . $1.50 E.-Unis et Union Postale, $2.50

OTTAWA SAMEDI 20 FEVRIER 1932

Ces catholiques récalcitrants

Le nombre de ceux qui paient leurs taxes aux écoles publiques augmente. — Perte substantielle pour la commission des écoles séparées. — Intervention de Monseigneur l'Archevêque.

Des personnes naïves croyaient, l'an dernier, qu'à la suite du changement de direction et d'orientation, à la commission des écoles séparées, les catholiques qui payaient leurs taxes aux écoles publiques s'empresseraient de se mettre en règle avec la commission et avec leur conscience.

Ce bel espoir ne s'est pas réalisé. Au début de l'an dernier, 1235 catholiques de la Capitale payaient leurs taxes aux écoles publiques. Leur nombre est, aujourd'hui, d'après les dernières statistiques officielles, monté à 1400; 165 de plus qu'il y a douze mois.

A cause de ces catholiques, la commission a perdu l'an dernier plus de $50,000 en impôts scolaires; cette année, elle en perdra près de $60,000.

Les ententes signées, la nomination d'un nouveau président, la présence de nouveaux commissaires n'ont donc eu aucun effet sur ces catholiques récalcitrants. Nous n'en sommes pas surpris. Que peut l'influence d'un ou plusieurs laïques sur ceux qui, depuis des années, se sont mis en contravention avec les lois de l'Eglise, ont refusé d'écouter les pressants appels de plusieurs de leurs archevêques?

Le remède doit venir, comme il convient, de l'autorité ecclésiastique. Dans sa dernière lettre-circulaire à son clergé, Monseigneur l'archevêque rappelle les devoirs des catholiques envers les écoles séparées: "Là où ces écoles existent, écrit-il, il ne peut y avoir de raison pour les catholiques de payer leurs taxes aux écoles publiques de préférence aux écoles séparées.

"Nous avons le regret de constater que plusieurs catholiques payent taxes aux écoles publiques. Nous vous demandons d'user de votre zèle, avec toute charité possible auprès de ceux de vos paroissiens qui seraient dans ce cas, de les voir en particulier, et de les déterminer à changer la destination de leurs taxes, à l'époque où les municipalités requièrent les renseignements voulus à cet effet."

Monseigneur réfère ensuite à sa lettre du 11 février 1929 où il déclarait catégoriquement: "Il ne peut pas être permis pour aucune considération, aux catholiques de ce diocèse de payer leurs taxes scolaires au bénéfice des écoles publiques, de préférence aux écoles séparées, où ces écoles existent. Agir à l'encontre de cette discipline, c'est se rendre indigne de l'absolution. Il est très pénible de constater le nombre considérable de catholiques qui agissent ainsi. Nous les conjurons de rentrer dans le devoir, quelle que soit la perte matérielle qu'ils durent subir. Leur acte est non seulement une désobéissance à l'Eglise, dont ils ne peuvent ignorer les lois, c'est une coopération directe à l'enseignement contraire à la foi, c'est une injustice qu'ils commettent à l'égard de leurs frères catholiques, dont ils aggravent les charges."

Nous souhaitons que cette nouvelle intervention de Monseigneur obtienne les résultats espérés et fasse rentrer au bercail les catholiques assez inconscients et assez mesquins pour refuser aux écoles séparées ce qui leur revient.

La plupart de ces catholiques agissent par mesquinerie, par sordide avarice. Mais ils oublient qu'ils n'ont pas le droit de faire des économies aux dépens des écoles catholiques, qu'ils ne sont pas libres de disposer de leurs taxes scolaires d'après leurs propres caprices.

Les biens de la fortune ont été accordés à l'homme pour qu'il en use selon les prescriptions divines, selon les commandements de Dieu et de son Eglise. Les catholiques font donc un mauvais usage de ces biens lorsqu'ils soutiennent les écoles publiques, lorsqu'ils refusent à Dieu et à son Eglise ce qu'ils leur demandent pour la cause de l'éducation chrétienne, surtout dans une province où cette éducation est déjà assez dénuée de ressources financières.

L'attitude de ces catholiques est un scandale contre lequel on ne saurait assez s'élever et à la disparition duquel doivent contribuer tous ceux qui ont quelque pouvoir sur les âmes.

Charles GAUTIER.

Au Jour le Jour

L'achat des produits canadiens

Acheter un produit canadien de préférence à un produit étranger, à prix et à qualité égale, c'est, non seulement un acte de patriotisme, mais de sens pratique des affaires. Malheureusement nous n'y pensons pas assez. Nous privons ainsi de travail, par notre insouciance, nos propres compatriotes.

Rien que pour leur habillement, sait-on ce que les Canadiens ont acheté de l'étranger, au cours de l'exercice se terminant au 31 mars 1931? Voici quelques chiffres:

Sous-vêtements . . .	$1.050.849
Chemises	55.481
Vêtements de laine .	187.626
Tweeds	305.743
Worsted et serges . .	1.214.950
Chaussures	515.220
Drap à paletots . .	536.515
Mouchoirs	518.324
Parures pour le cou	1.159.209

Ces importations, qui n'incluent pas les articles semblables que nous achetons en Angleterre, montrent que les Canadiens rien que dans leur habillement n'accordent pas, comme ils le devraient, la préférence aux produits canadiens. Nous nous plaignons des temps difficiles que nous traversons, pendant que nous ne faisons pas tout notre possible pour donner de l'ouvrage aux ouvriers canadiens par l'achat des produits de chez nous. C'est peu logique. Sachons nous aider nous-mêmes.

Plus sage que nous

La France commence à sentir plus durement les effets de la crise économique mondiale. Ce mal se révèle au nombre grandissant des chômeurs. Des hommes d'Etat français, soucieux d'apporter un remède efficace à cette situation, ont songé au retour à la terre. C'est ainsi que des sénateurs français ont proposé une loi pour ramener à la culture du sol les sans-travail des villes.

On ne parle pas d'un retour en masse à la terre. Ces hommes publics se rendent compte que ceux qui ont toujours vécu dans les villes ne se décideront pas brusquement à partir en grand nombre pour la campagne. Mais ils croient à la possibilité de ramener sur des fermes les anciens ruraux ou les fils de ruraux, ayant travaillé pendant plusieurs années la terre et l'ayant ensuite abandonnée.

L'objet de cette loi est de mettre à la disposition des chômeurs des villes, anciens ruraux ou fils de ruraux, de préférence pères de famille ou veuves avec enfants, des petites propriétés actuellement abandonnées ou négligées qu'ils exploiteront, et de procurer à ces sans-travail, sous la forme de prêts à long terme à taux d'intérêt réduit, la facilité de devenir petits propriétaires. Les institutions de crédit agricole mutuel, par l'entremise desquelles se feraient ces prêts, ont déjà prouvé la viabilité de ce projet, puisqu'elles ont déjà établi 72.000 familles de travailleurs sur des propriétés rurales.

En France, on semble reconnaître mieux que nous la valeur du retour à la terre comme remède partiel au chômage.

La chute de M. Laval

Les premiers ministres de France ne font pas d'ordinaire vieux os. La démission de M. Laval nous le rappelle encore une fois de plus.

Ce ministère est tombé sur une misérable question d'intérêt politique. Voici en quels termes, un confrère explique la défaite de M. Laval:

"C'est la crainte de la gauche socialiste et communiste de voir le gouvernement organiser les élections qui approchent, de façon à donner plus de force à la droite et au centre où Laval prend sa majorité.

"Depuis les jours de Waldeck-Rousseau et de Combes, la gauche anticléricale et socialiste a toujours réussi à maintenir dans les divers ministères qui se sont succédé, un de leurs représentants au ministère de l'Intérieur.

"C'est une position stratégique, surtout à l'approche des élections. Du ministre de l'Intérieur dépendent les préfets et les sous-préfets et le rôle de ces fonctionnaires est prédominant en temps d'élections.

"La majorité de Laval au Sénat a toujours été instable, parce que la Chambre Haute a toujours incliné à gauche et devant la promptitude de la Chambre des députés à adopter les mesures électorales proposées par Laval, les vieux radicaux du Sénat ont été pris de panique et ont tout sacrifié pour sauver les élections."

Les cris de joie que, d'après le même commentateur, toute la presse allemande poussa à cette victoire des adversaires de M. Laval démontrent que les sénateurs radicaux ont fait le jeu des plus grands ennemis de leur patrie. L'esprit de parti l'a emporté sur l'intérêt national. C'est un triste triomphe que celui qui soulève de tels applaudissements.

Décorations et titres étrangers

Nombre de gens paraissent regretter les titres et les distinctions honorifiques que, depuis une douzaine d'années, l'Angleterre et les gouvernements étrangers ont été priés de ne plus accorder aux citoyens du Canada. Le débat en cours, au Conseil législatif du Québec, sur les décorations britanniques et étrangères, ne laisse pas d'autre interprétation possible sur le désir d'une partie du public canadien.

Les adversaires des titres et des distinctions britanniques ou étrangères ne condamnent pas, en principe, la reconnaissance des mérites exceptionnels des citoyens canadiens par une sorte de témoignage public et officiel. Sur ce point, il ne saurait y avoir de discussion. Ils s'en prennent plutôt au mode dont les décorations et les titres ont été distribués au pays. "Pour quelques citoyens canadiens décorés pour services rendus à la population, à l'éducation et à la science, combien de ces soi-disants honneurs", disent-ils, "sont allés aux barons de la finance, et à tant de gens qui ne méritaient aucunement d'être décorés." A quoi ils ajoutent que, dans les mains des gouvernements de l'Angleterre, ces titres ont servi à mousser avec succès les intérêts impérialistes de la Grande-Bretagne et que, en conséquence, nous ne devrions pas leur rendre cet instrument, facteur important de leurs succès passés.

Vaut-il mieux revenir à la coutume d'autrefois? La pratique de la politique des décorations et des titres telle que nous l'avons connue au pays ne semble pas avoir obtenu la fin propre de tout titre ou de toute décoration. On comprend que, les yeux fixés sur le passé, les adversaires des décorations et des titres étrangers, désirent le maintien de l'attitude du Canada à leur endroit depuis 1919.

C. L'H.

Poursuite contre M. Boileau rejetée

Une dépêche télégraphique d'Edmonton, Alta., nous apprend que la poursuite récemment intentée contre M. A. Boileau vient d'être renvoyée.

Cette nouvelle, revendiquant l'honneur de M. Boileau, sera sans doute bien accueillie par ses nombreux amis partout le pays.

M. A. Boileau, qui habite Edmonton depuis de nombreuse années, est membre fondateur de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta et il s'est intimement lié au mouvement politique dans l'Alberta.

NOS BEAUX LIVRES

"QUEBEC OF YESTERYEAR"

Par le Dr A.-G. DOUGHTY,
Archiviste en chef du Canada.

Il n'y a guère d'histoire de Québec qui s'écrive depuis trente ans, sans qu'on y voit mentionné le nom du Dr A.-G. Doughty, archiviste en chef du Canada. Il est une autorité reconnue dans ce domaine, si riche en souvenirs, depuis le jour où ses talents de secrétaire particulier le conduisaient dans la vieille Capitale, pour prendre plus tard la direction de la Bibliothèque du parlement de Québec, conjointement avec feu le Dr Narcisse Dionne. C'est, sans doute, ces longues années de séjour dans les rues provinciales et françaises de la cité d'Ancien Régime, c'est le contact journalier avec sa population si sympathique et si imbue de son passé glorieux, qui ont mis leur empreinte sur l'esprit et le coeur de l'historien futur, préoccupé déjà de littérature et d'art et qui mêlait ses poèmes d'adolescent aux idylles de Tennyson.

La maison Thomas Nelson, de Toronto, publie une autre oeuvre du docteur Doughty qui a livré, une fois encore, aux lecteurs amoureux de nos choses d'autrefois, une part du trésor de ses connaissances et de ses souvenirs recueillis dans nos annales. Ce volume est intitulé "Quebec of Yesteryear", et en plus de se présenter dans une toilette conforme à son étymologie, (la couverture est en jolie toile bleue), il est magnifiquement illustré. C'est un volume comme on aime à rapporter d'une place qu'on admire, ou qu'on aime à montrer à nos visiteurs à qui l'on veut faire apprécier son pays.

Il déborde de notes inédites sur un sujet que plusieurs chercheurs ont étudié avec passion, et il suffit de citer les magnifiques notes de Pierre-Georges Roy sur le "Vieux Québec" pour constater avec quel attachement filial ceux qui sont nés dans ses murs lui sont demeurés fidèles. Mais n'est-il pas quelque peu étonnant de voir des écrivains de mentalité étrangère, puisque le Dr Doughty est né en Angleterre, vouer un tel amour au berceau de notre race et de notre pays? Il faut probablement que le charme de Québec soit bien puissant et bien réel pour captiver à un tel point ceux qui le connaissent, et c'est depuis cinquante ans bientôt que l'archiviste en chef du Canada l'étudie et le comprend, en un mot, l'admire.

En lisant les pages remplies de renseignements de "Quebec of Yesteryear", on songe invinciblement aux écrivains anglais qui vengent aujourd'hui dans leurs écrits la mémoire de Jeanne d'Arc, à Longfellow, compatriote de Lawrence, persécuteur des Acadiens, à Longfellow qui créa Evangeline. Ces pages ont été écrites avec un luxe de détails nouveaux. Elles nous montrent nos ancêtres, non pas seulement sous leur aspect le plus fruste, mais sous les traits délicats de Mme de Champlain, sous les manières polies des seigneurs, sous les dentelles et les bravades de Frontenac, sous les gestes héroïques de Montcalm. Car, à côté du coureur-des-bois et de l'habitant, du chasseur et du voyageur des pays-d'en-haut, il y avait, échelonnée tout le long du fleuve, la théorie des manoirs et des maisons seigneuriales, où les châtelains avaient amené avec eux le raffinement, les belles manières et la civilisation françaises, il y avait le couvent et le presbytère, où les prêtres de France et les religieuses de la mère-patrie transmettaient au peuple leur science et leur éducation.

"Quebec of Yesteryear" nous parle de la naissance de la ville de Champlain, jusqu'à la bataille des Plaines d'Abraham. Personne ne peut rester indifférent à la lecture de ces informations précieuses sur la vie de personnages que nos manuels d'histoire entourent d'une légendaire auréole. On apprend, par exemple, que les officiers et les troupiers du régiment de Carignan, une fois répartis sur les terres à eux concédés par l'intendant Talon, voulurent se marier. Il y avait à ce moment-là pénurie de femmes dans la colonie. A l'instar des Romains et des Sabines, il fallait la grâce des femmes de France pour fonder un foyer. Le gouvernement fit venir au pays des jeunes filles en bonne santé et de bonne conduite pour les soldats, de belle apparence et de belle éducation pour les officiers. Mais les familles déjà établies au pays avaient, elles aussi des filles à marier et qui avaient puisé leur instruction et leur courtoisie chez les Ursulines, et elles virent d'un mauvais oeil ces rivales venir de France. Elles protestèrent et l'invitation fut décommandée. On protégeait dès cette époque l'industrie locale.

Le roman de Kirby sur le Chien d'or a empêché de dormir bien des jeunes gens. Malheureusement, la légende de la vendetta entre le marchand Philibert et l'intendant Bigot est fausse. Philibert fut tué d'un coup d'épée au cours d'une querelle avec M. de Repentigny, alors jeune militaire dans les troupes, à cause de son mauvais caractère. Nous avons vu de nos yeux des rapports de la cour de Prévôté, qui est notre cour de police d'aujourd'hui, où les penchants acariâtres de ce bourgeois, qui n'était pas gentilhomme, éclatent à tout propos. Nous y voyons enfin encore une fois, que l'inscription "Je suis un chien qui ronge l'os", si elle a comme origine un motif de vengeance, n'a pas été composée par le marchand Philibert contre Bigot, puisque Philibert est mort avant l'arrivée du trop célèbre intendant au pays, mais bien par le médecin Roussel qui construisit la maison de la rue Buade, où plus tard devait habiter le héros du roman. Il y a peut-être plus de roman dans la vie qu'il n'y a de vie dans les romans, et il y a plus d'intérêt dans la véritable histoire du Chien d'or que dans les pages au sucre rose du romancier américain.

Le Dr Doughty fait revivre ces personnages par-delà les années, comme s'il venait de les rencontrer, tant il les décrit avec exactitude et fidélité. Nous y rencontrons le Dr Gauthier, découvreur du "thé des bois", ou "wintergreen", le Père Lafitteau, découvreur du ginseng. Nous y assistons à la vente à l'encan des effets de l'intendant Dupuy en 1730, qui possédait non moins de soixante miroirs sur ses meubles en bois des Iles. Nous assistons à la marche silencieuse des troupes de Wolfe le long des falaises de l'Anse au Foulon, et nous sentons la panique envahir les armées françaises, avant même qu'un coup de feu ait été tiré. La bravoure ne peut rien contre le nombre et la discipline et le tableau se ferme avec l'évocation du monument commun élevé à la mémoire du vainqueur et du vaincu, Wolfe et Montcalm, qui se donnent la main dans la mort, comme deux champions se saluent après la joute suprême.

Et l'auteur de "Quebec of Yesteryear" de conclure: "Il n'était que juste qu'un seul monument fût élevé, dans le jardin du gouverneur, pour illustrer la mémoire de deux braves qui, dans les épreuves de la guerre, montrèrent qu'ils étaient de grandes âmes. Nous sommes obligés de laisser sur ces pages la ville chère à Champlain et à la France, mais pour celui qui connaît et qui aime Québec, il ne peut pas exister d'adieu. Les grands hommes qui autrefois foulaient ces pavés sont disparus pour toujours et il n'existe d'eux aucun vestige. Mais pour ceux qui veulent se souvenir, ses pierres, vieilles et grises sous l'attaque des siècles, évoqueront des vertus négligées et des héros dont personne n'a chanté les exploits".

Cette tâche sacrée de chanter nos héros et nos vertus nationales, le Dr Doughty l'a entreprise dans l'enthousiasme de sa jeunesse et il l'a poursuivie avec talent dans toute la maîtrise de son âge mûr. Nous devons l'en féliciter et nous en féliciter, puisque seules l'expérience et de longues années de recherches peuvent accumuler de tels trésors, et puisque l'admiration pour notre race et son passé peuvent inspirer de telles oeuvres.

Pierre DuGARS

Ne toussez plus
PRENEZ LE
SIROP GAUVIN
POUR LE
RHUME

SPORTIFS
avant, pendant, après
L'EFFORT
LES PASTILLES
VALDA
doubleront
votre SOUFFLE
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUIMET
54, St. Paul St. East, MONTREAL.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

POUR LES VETERANS

Ottawa, le 19 février, 1932.
Monsieur le rédacteur,

Dans l'intérêt des Vétérans de la Grande Guerre, auriez-vous l'amabilité de publier les quelques remarques suivantes?

De tout temps il a fallu l'expérience et l'élaboration de plans bien définis pour améliorer les conditions. Dans le domaine des anciens combattants, nous sommes arrivés, après bien des années, à la période critique: c'est ce qui a poussé des milliers de vétérans non-affiliés à supporter une résolution qui vient d'être présentée au Parlement en vue de mettre fin à certains abus un peu trop prépondérants depuis quelque temps.

Comme suite à cette résolution, nous sommes convaincus que, étant donné l'application de remèdes efficaces aux mains des autorités compétentes et les mesures préventives nécessaires pour éviter la rechute, la situation s'améliorera avant longtemps en autant que les vétérans soient intéressés.

Une copie de la résolution telle que rédigée par les vétérans non-affiliés a été présentée au Très Honorable M. R.-B. Bennett, au Très Honorable W.-L. Mackenzie King, ainsi qu'à chacun des députés. La résolution porte sur la revision de la Loi des Pensions, la nécessité d'une enquête dans le ministère des Pensions et de la Santé et demande que l'occasion soit fournie d'entendre les représentants du groupe de vétérans énuméré ci-haut. Déjà, les membres disséminés à travers le pays ont fait connaître leur désir d'appuyer de telles démarches et instances auprès des autorités; à ces frères d'armes et co-associés nous adressons nos remerciements.

Nous tenons aussi, vu l'appui qui nous arrive de tous côtés, à faire savoir à tous les vétérans, d'un océan à l'autre, que rien n'est épargné en vue de corriger les torts commis qui ont été soulignés à notre attention par la correspondance venue des centres les plus éloignés du Canada.

Comme organisation, soit les Vétérans non-affiliés, nous sommes venus en contact avec d'anciens combattants qui, autrement, n'auraient pas eu l'occasion de faire connaître le vrai de leur pénible situation. Ainsi, en agissant au nom de toutes les victimes de la guerre—comme celles de l'après-guerre—nous croyons avoir accompli notre devoir et, en cela, nous apprécions énormément le concours de la presse canadienne, notamment les trois grands quotidiens de la Capitale, malgré notre désir de rester un peu dans l'ombre.

Nous vous remercions donc, M. le rédacteur, de votre aimable appui en acceptant la publication de certains commentaires que nous aurons de temps à autre l'occasion de vous communiquer. Cela nous permettra de tenir les autorités au courant de la situation des vétérans en général.

Les Vétérans Non-Affiliés du Canada,—par
W.-J. YOUNG, chairman,
240, rue Clarence, Ottawa, Ont.

Un obstacle à nos aviateurs

La loi de l'enrôlement à l'étranger défend à tout sujet britannique de s'engager dans l'armée ou la marine d'états étrangers en guerre qui soient cependant en paix avec l'Angleterre. Cette loi n'empêcherait les aviateurs canadiens de s'enrôler dans l'aviation chinoise qu'au cas d'une déclaration de guerre en Extrême-Orient. Les aviateurs attendent une réponse finale du gouvernement nationaliste chinois.

La qualité prime tout
LE THÉ VERT
"SALADA"
'Tout frais des plantations'
PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

CEUX QUI SOUFFRENT

Autres témoignages de reconnaissance

L'Association d'Education d'Ontario a reçu de Messieurs les curés de Radville et de Meyronne des lettres très touchantes qui expriment leurs reconnaissance et celle de leurs paroissiens pour les offrandes qu'ils ont reçues.

Les offrandes expédiées à Radville venaient de la ville d'Ottawa, de St-Joseph d'Orléans et de Cyrville. Celles expédiées à Meyronne, des paroisses de Lefaivre, d'Alfred et de L'Orignal.

Les généreux donateurs liront avec plaisir les lettres suivantes:

Radville, Sask.,
le 6 février 1932.

L'hon. Sénateur N.-A. Belcourt,
Prés. de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario.
Monsieur le Sénateur,

Au nom de tous les compatriotes de langue française et de tous les catholiques du district de Radville, je viens vous exprimer ma profonde reconnaissance pour l'aide généreuse, d'un wagon de linge et de denrées que nous venons de recevoir.

Cet acte de pure bonté de votre part, Monsieur le Sénateur, nous a vivement touchés et je ne sais comment vous témoigner toute notre gratitude.

Ah! que le bon Dieu vous rende au centuple cette grande générosité tombée du coeur de tous nos compatriotes d'Ottawa et de sa région.

Soyez assuré, Monsieur le Sénateur, que ce beau geste honore grandement l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario dont vous êtes le digne président. Je désire vous remercier personnellement, Monsieur le Sénateur, pour votre grande charité à notre égard et veuillez transmettre à votre Association, aux comités paroissiaux et à Messieurs les curés de Ste-Anne d'Ottawa, de Cyrville et de St-Joseph d'Orléans, nos plus sincères remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'hommage de mon profond respect et de ma vive reconnaissance.

(Signé)
J.-A. Morissette, ptre. curé."

"Meyronne, Sask.,
le 15 février 1932.

Monsieur le Sénateur A. Belcourt,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons reçu, jeudi dernier, le char de provisions que vous nous avez fait expédier. C'était pour nous une vraie surprise de voir tant de bonnes choses. Pour quelques jours, c'était labondance qui faisait face à l'indigence.

Je viens donc vous remercier bien cordialement, au nom de mes paroissiens et en mon nom, pour le beau geste de charité que vous avez fait à notre égard.

Tous, nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le sénateur, et demeurons,

Vos compatriotes amis,
(Signé) Adélard Leclaire,
Curé de Meyronne.

Le président général de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, M. Raymond Denis, a adressé, à l'hon. M. Belcourt, président de l'Association d'Education d'Ontario, une lettre dans laquelle il remercie tout particulièrement la paroisse de Chutes-à-Blondeau pour l'offrande de $25.00 qu'elle a faite à l'oeuvre d'éducation poursuivie par l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

M. Denis exprime sa reconnaissance personnelle pour l'envoi des provisions aux franco-canadiens du sud de la Saskatchewan et annonce que l'expression officielle de reconnaissance de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan sera envoyée plus tard.

Il écrit:

"Cher monsieur Belcourt,

Je viens de recevoir votre bonne lettre du 8 février ainsi que le chèque de $25.00 qui l'accompagnait, chèque fourni par la paroisse des Chutes-à-Blondeau. Je vous en remercie infiniment.

Les chars de provisions qui ont été expédiés de l'Ontario ont apporté un précieux secours aux franco-canadiens du sud de la Saskatchewan et tous, nous vous en sommes profondément reconnaissants. Nous allons vous écrire pour envoyer les remerciements officiels de notre Association à l'Association d'Education de l'Ontario.

Voudriez-vous en même temps transmettre tous nos remerciements à M. l'abbé Leclerc pour le geste généreux qu'il a bien voulu faire pour nos compatriotes.

Je demeure, cher monsieur Belcours,

votre toujours bien dévoué,
(Signé) R. Denis.

Seule la lecture peut achever des études incomplètes en histoire, en littérature, en sciences, en philosophie, etc. A ce propos, la librarie du "Droit" peut rendre de très précieux services. Lisez nos annonces, écrivez-nous, rendez-nous visite.

Bien chauffé—
A l'épreuve du feu
Hôtel
GOLD RANGE
Kirkland Lake, Ont.
Mme A.-M. Mercier, gérante.
40 CHAMBRES
Eau chaude et froide dans chaque chambre.
SERVICE COURTOIS
Toutes les commodités modernes.
Cuisine particulièrement soignée.
LE MEILLEUR HOTEL DE KIRKLAND LAKE

GRATIS
Avec tout achat de $1.00 ou plus — Magnifique cadeau valant 50 sous
SPIRITUALITÉ

	Prix régulier	Prix de vente
L'éternité des maudits	.25	.12
Où allons-nous?	.25	.11
La divine intimité	.10	.04
L'art de vivre	.80	.40
Christ vie des nations	.60	.19
L'enfant de Dieu	.60	.25
La Confession	.15	.05
La Catholique d'Action	.30	.16
Vérité	.50	.34
Mystère de gloire	1.20	.60
Jésus-Christ	.15	.09
Pour être apôtre	.50	.23
Guide spirituel	.30	.14
Manuel de théologie mystique	1.50	.80
Jésus-Christ et le mariage	.35	.18
Les plus belles prières	.30	.20
Avant le mariage	.30	.13
La joie	.30	.14
La Sainte Communion	.30	.15
La Piété	.30	.20
Les fiançailles	.30	.15
Le sens de la vie et de la mort	.25	.12
Conseils pour la confession	.30	.15
La Bonne Samaritaine	.75	.43
La Sainte Vierge	.25	.13
Mois des âmes du purgatoire	.35	.13
Le Purgatoire	.15	.09
Le Diable	.15	.18
La vie dominicaine	.75	.42
Le Père	.35	.27
L'art de vivre	.75	.41
A l'école du curé d'Ars	.35	.18
L'ange conducteur	.25	.19
Prière en famille	.15	.10
Ciel ou enfer	.40	.23
Les petites fleurs de St Frs. d'Assise	.35	.23
Eternité des maudits	.25	.13
Servir	.35	.17
Le Ciel	.30	.13
Théologie mystique	.75	.30
Spiritualité chrétienne 4 vols	5.50	1.70
Le mérite	.05	.03
Perfection chrétienne 2 vols	1.00	.90
Combat spirituel	.15	.04
St Augustin	.40	.15

CES VALEURS SONT EXTRAORDINAIRES
La Librairie du Droit
Par poste, ajoutez 3 sous par volume.
98, rue Georges, Ottawa, Ont.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

HULL, SAMEDI 20 FEVRIER 1932

LA CRISE ET LES UNIONS

Les difficultés économiques actuelles ont leur répercussion partout. Les unions ouvrières en sont aussi affectées. On conçoit en effet qu'il est moins facile pour elles de soncerver leurs membres et d'en recruter de nouveaux quand il y a tant de monde qui ne trouve pas à frapper coup.

Malgré cela les unions s'intéressent à ces membres, veillent plus étroitement que jamais sur eux, afin de les retenir, de les aider, de leur procurer du travail si possible. Elles agissent ainsi pour le bien général de la classe ouvrière qui a plus que jamais, nous ne dirons pas le droit, mais le devoir de garder sa cohésion.

Les adversaires de toujours des groupements ouvriers sont loin d'être contrariés tout probablement, de les voir aux prises avec de telles difficultés et peut-être augurent-ils que ce sera pour eux la débandade et la disparition.

Il vaut mieux croire tout de même qu'il ne s'agit que d'une impasse qui, encore une fois, atteint toutes les classes, et à laquelles les unions sauront échapper. Elles réussiront à y résister et finalement à vaincre.

L'union ouvrière est en effet une nécessité plus que jamais. Plus l'industrie se développe et se multiplie, dans le sens surtout de la grande industrie anonyme, plus le groupement des ouvriers s'impose pour faire un juste contrepoids à ces compagnies impersonnelles qui sont elles aussi un groupement, un groupement de capitalistes. A l'union des capitaux doit correspondre, pour la contrebalancer, l'union des travailleurs.

Si déjà notre régime capitaliste, sans être essentiellement condamnable, prête à des abus tels que le Souverain Pontife a cru devoir les dénoncer dans une encyclique récente, on n'a pas besoin de se demander jusqu'où n'atteindraient pas ces abus s'ils ne rencontraient aucun obstacle sur leur route, en particulier les unions ouvrières.

Les gouvernements démocratiques ? Trop souvent ils subissent l'influence des brasseurs d'affaires et des manieurs d'argent; trop souvent ils se font dicter par eux la politique à suivre. S'ils ont adopté des législations favorables à la classe ouvrière cela est dû principalement aux réclamations de cette dernière.

Aussi bien, la vérité est toujours là: c'est à chacun de défendre ses intérêts. Si les ouvriers ne s'occupent pas de se protéger et de lutter pour faire admettre et naître leurs droits, personne ne le fera à leur place.

Sans doute les unions ont commis leur part d'erreurs, de fautes, ont pu parfois trop profiter de circonstances qui leur étaient favorables. Chose qui paraît certaine, elles ont de ce chef un dossier moins chargé que ceux qui sont plus responsables d'une situation économique et sociale gravement malade et qui requiert l'application de plusieurs remèdes.

Les ouvriers doivent donc tenir ferme à leurs unions et accomplir même les plus grands sacrifices pour qu'elles restent fortes et actives. Non seulement en raison des services qu'elles leur ont rendus dans le passé, mais en raison de ceux qu'elles sont susceptibles de leur rendre dans le moment et à l'avenir. Et c'est surtout demain qui importe.

Du reste tous ceux des autres classes doivent voir du meilleur oeil nos groupements ouvriers qui, dans leur grand ensemble, sont opposés au communisme et à la révolution sociale dont l'avénement menace de plus en plus les peuples. Nos unions restent donc le plus puissant rempart, puisqu'elles embrassent la masse organisée, contre les éléments de désordre et de destruction.

Cela est surtout vrai des syndicats ouvriers catholiques et nationaux qui, depuis qu'ils existent, ont bonifié plusieurs choses et même des unions adverses qui se montraient plus osées. Ces syndicats, qui se guident d'après les principes de la sociologie catholique et ne s'inspirent que des véritables intérêts canadiens, constituent une de nos plus grandes sécurités morales et sociales. On ne saurait trop encourager nos ouvriers catholiques à s'y enrôler et tous nos gens à seconder son oeuvre de justice et de pacification.

Eux aussi se ressentent de la crise, mais relativement moins que d'autres groupements, et il faut en être heureux.

Henri LESSARD.

LA RETRAITE DES HOMMES DEMAIN SOIR

La première des quatre retraites pascales dans Notre-Dame, celle des femmes mariées, se terminera demain après-midi après avoir duré une semaine. Des exercices ont eu lieu chaque jour, le matin à 8 hres 15 et le soir à 7 hres 30.

Demain soir, à 7 hres 30, s'ouvre la retraite des hommes mariés et elle se poursuivra aussi toute la semaine. Les exercices quotidiens se feront le matin à 5 hres 30 et à 7 hres 30, et le soir à 7 hres 30.

Les deux semaines suivantes seront destinées aux retraites des jeunes gens, puis des jeunes filles.

Les prédicateurs sont les RR. PP. Chabot et Moreau, O.M.I., du Cap de la Madeleine.

Les femmes mariées ont été très nombreuses à suivre leur retraite.

Retraite fermée pour les jeunes gens

Ce soir, 20 février commence une retraite fermée à la Maison du Sacré-Coeur de Hull pour les jeunes gens des villes de Hull et d'Ottawa. Elle se terminera mardi soir, 23 février. On peut encore donner son adhésion, à la Maison du Sacré-Coeur, Tél: Sh. 6089.

Nos conférences de St-Vincent de Paul

Demain après-midi, à 2 hres 30, se tiendra dans la salle paroissiale de St-Rédempteur la réunion trimestrielle de nos quatre conférences de la Saint-Vincent de Paul, sous les auspices de leur Conseil particulier. Les aumôniers et tous les membres sont priés d'être présents.

Ont assisté à cette cérémonie de vêture

Mme William Leduc, de Windsor, Mme Elie Cholette, de North Bay, Mme Hector Cholette, d'Alexandria, Mlle Laurette Bolleau, de Buckingham, Mlle Annete Cholette, de North Bay, Mme Eugène Landriault, de Hull, ont assisté à la récente cérémonie de vêture chez les Filles de la Sagesse, au couvent de Notre-Dame de Lourdes d'Eastview, où Mlle Gratia Leduc, fille de Mme William Leduc, et parente des autres personnes susnommées, a pris le saint habit de la Communauté.

Mariage déclaré nul

L'EGLISE ET LES TRIBUNAUX CIVILS RECONNAISSENT LA NULLITE.

M. le juge Jos. Demers, de la Cour Supérieure de Québec, siégeant à Hull, a récemment déclaré nul au point de vue civil le mariage contracté en juin 1930, dans l'église de Ste-Rose de Lima, par Armand Hamel et Jeannette Charette, de cette paroisse.

L'Officialité diocesaine, par un jugement prononcé le 30 septembre 1931, et confirmé sur appel, avait déjà déclaré le mariage nul et de nulle valeur devant l'Eglise. L'époux a depuis obtenu certificat de liberté.

La cause au civil a été préparée et présentée avec succès par l'avocat Joseph Noonan, d'Ottawa.

Sera de nouveau candidat. en mai

On nous informe que l'échevin Pierre Chénier, du quartier cinq, est bien résolu d'être de nouveau candidat aux élections municipales de mai. M. Chénier a été élu pour la première fois en mai 1930.

Heures de bureau: 9 a.m. à 6 p.m. Rés: Sh. 2679 Tél: Sher. 1422 Ouvert tous les soirs de 7 à 9 h.

Dr ALBERT LEDUC

Chirurgien - Dentiste

TRAVAUX DENTAIRES DE TOUTES SORTES

Anesthésie au gaz pour l'extraction des dents.

105, rue Hôtel-de-Ville — — Hull, P. Q

Le deuxième carnaval annuel de Hull ouvre au Fairmont à 2 h.30

Grand nombre d'entrées reçues pour les concours d'aujourd'hui et demain.

LES ATHLÈTES

La température est plus que propice pour ce grand ralliement sportif.

LE PROGRAMME

Eh bien! oui, mes chers amis, Hull aura son deuxième carnaval annuel les 20 et 21 de ce mois, sous les auspices du Club de Ski de Hull. Les organisateurs n'ont rien épargné pour faire de ce Carnaval deux journées entières de plaisir et de divertissements qui resteront à jamais mémorables dans les annales du sport de la ville de Hull.

A peine les bruits d'un monde que la plupart d'entre nous, ne connaissons pas, se sont dissipés, "les jeux olympiques", les organisateurs ont cru bon eux aussi de venir à leur tour vous donner des jeux olympiques dans le sein de votre ville même. Peut-être, dira-t-on que des vedettes de tous les pays y étaient réunies. C'est vrai; peut-être, mais ne croyez-vous pas que même au sein de notre ville, il n'y ait pas de ces sportsmen qui sont tous aussi fameux, qui sont des trésors cachés à vos yeux. C'est pourquoi les organisateurs du Carnaval ont fait tout en leur pouvoir pour avoir la crème des sportsmen de la région pour participer à nos propres jeux olympiques.

Tous ensemble, venez vous récréer sur les côtes du lac "Fairy", samedi et dimanche, et encouragez les organisateurs dans leur tâche pour faire de la ville de Hull, un "St-Moritz Canadien". La tâche n'en est pas de ces plus ardues, car les vallées de la Gatineau avec leurs arbres touffus remplis de neige et de frimas offrent un cachet tout particulier pour nos fervents du sport. Hull est la place idéale pour le sport, et c'est avec l'encouragement du public en général que nous pouvons faire de nos régions, le rendez-vous idéal pour nos sportsmen.

Pour assurer le plein succès du Carnaval, l'exécutif du Club de Ski de Hull a nommé différents comités ayant en charge un homme compétent et très approfondi dans les différents sports. Les comités sont comme suit:

Chef organisateur, M. J.-Aurèle Gratton; Comité de Réception, M. J.-Armand Trépanier; Comité de Publicité, M. Lionel Morissette; Comité des Courses de Chiens, M. Léo Dubuc; Comité des Courses de Skis M. George Hamilton; Comité de la Raquette, l'Union locale des Raquetteurs; Comité de l'Illumination, M. Elzéar Lajambe.

Nul doute qu'avec un tel comité, l'organisation aura un vif succès.

Le samedi, 20 février, il y aura les courses en patins de différentes distances pour le championnat de la ville de Hull. Plusieurs patineurs en vue de la région ont déjà donné leurs noms et tout indique que ce sera une affaire très contestée. De beaux prix seront distribués.

SAUTS EN SKIS

L'attraction principale de l'après-midi sera les sauts en skis. Depuis quelques années, les sauts en skis dans notre région ont été négligés. Il y a quelques dix ans, les sauts en skis étaient très en vogue dans nos parages. De bons sauteurs sont sortis du sein de notre région. Des étoiles comme les Paul Quesnel, les Jerry Dupuis. Oui et si aujourd'hui, les organisateurs ont cru bon d'avoir cette attraction, c'est à l'instance de plusieurs personnes de la ville qui ont bien voulu doter le public de cette attraction.

Aux nombreuses entrées déjà en lice, citons par exemple, Luc. Lafleur. Ce jeune sauteur est connu de tout le monde en général. Il y a quelques années, il gagnait le championnat intermédiaire de l'Est du Canada. Il y a à peine un mois il sautait à Lucerne des sauts en skis d'au-delà 150 pieds, enfin il n'est pas dans l'usage des choses de venir vous entretenir aussi longuement sur son compte. Tous le connaisse. Venez l'applaudir.

MASCARADE

La mascarade promet beaucoup de succès. Vous souvenez-vous les bonnes années où jeunes et vieux passaient d'agréables soirées du bon vieux temps, comme on les appelle aujourd'hui. Les uns se costumaient d'une manière, les autres de l'autre. L'un disait: "Ah, ben oui, que je le connais. C'est Pit, le violonneux, mais trouves-tu que ça y va ben un costume de prince?" "Il a manqué sa vocation", disait l'autre, et tous de bon coeur, on s'amusait. On passait d'agréables soirées. Combien de fois a-t-on entendu de nos bons vieux dire: "On ne voit plus cela de nos jours". Les temps sont changés.

Les organisateurs ont cru bon d'organiser une mascarade ou plutôt une veillée du bon vieux temps où jeunes et vieux pourront se divertir. De beaux prix sont en compétition pour les meilleurs costumes et tout indique que les spacieuses salles du Fairmont Golf and Country Club dégorgeront de monde pour venir s'amuser à l'ancienne méthode, mais toujours la meilleure. Qu'en dites-vous? N'oubliez pas, samedi soir, pour les 8 heures.

PARADE DES RAQUETTEURS

Il y aura un programme tout différent pour le dimanche. D'abord vers les 1 heure de l'après-midi, il y aura une grande réception au Carré de l'Hôtel de Ville pour les Raquetteurs où le maire Théo. Lambert adressera la parole. De là, ils marcheront en défilé par les principales rues de la ville pour se rendre au Lac Fairy. Une coupe est offerte par les Frères Hudon, populaires bijoutiers de Wrightville, pour le club en meilleure tenue. Des juges seront placés à différents endroits du parcours et décideront du cas. Il y aura aussi des courses de différentes distances sur les terrains du lac Fairy.

COURSES EN SKIS

Les courses en skis pour le championnat de l'organisation promettent beaucoup. Un intérêt particulier règne parmi les membres du club de skis de Hull, car cette course décidera du championnat. Sur les quelque cinquantaines d'entrées que nous avons, l'on remarque M. Lucien Galarneau, populaire sportif hullois. Né à Hull, il y a à peine quelque vingt ans, il s'occupa dès son bas âge au sport. Ayant fait bonne figure dans les cercles de balle aux bases, balle molle, gouret, lacrosse, tennis, etc., il se lança dans le sport du ski. Il fit honneur à son record si bien que l'an passé il fut délégué dans différentes villes du Canada pour représenter l'organisation. Il détient la coupe de l'organisation pour l'an dernier. Il accorda une entrevue à un de nos représentants il y a quelque temps et il lui fit savoir son extrême désir d'être dans la course aux honneurs encore cette année. Il est convaincu qu'il gagnera encore ses épaulettes cette année.

Pour les courses en skis pour les femmes, Mlle Yvonne Groulx, fille du chef de police de notre ville, gagnante de la coupe l'an dernier, est une des aspirantes les plus dangereuses dans la course, mais la palme n'est pas encore à elle, car Mlles Chartrand et Beauparlant sont là.

COURSES DE CHIENS

Les courses de chiens seniors sont regardées comme le clou du Carnaval. Ce sport, si populaire aujourd'hui dans notre région était presque ignoré de tous il y a trois ans à peine. Il se développa au sein de notre région comme l'éclair et prit une si grande importance que l'on en est venu à le proclamer le principal sport des alentours, et celui qui suscite le plus d'intérêt. L'an dernier, nous avons tous eu le bonheur de voir des champions se réunir dans notre belle Capitale et lors de notre premier carnaval à Hull, les organisateurs obtenaient un franc succès avec le "Dog Derby" (trois entrées locales).

A une entrevue avec M. Léo Dubuc, président de ce comité, il nous apprend qu'à l'heure actuelle il a réussi à faire signer des contrats à huit (8) mushers, dont entre autres M. Beauchamp, gagnant de la coupe Perras, l'an dernier; M. Defalco, populaire musher d'Ottawa, qui prit part aux derniers Jeux Olympiques; M. Lascelles, M. Graton, M. Charron et enfin, pour susciter l'intérêt de tous — devinez, Mlle Riccard, populaire musher féminin, qui a pris part à plusieurs courses du genre. Comme vous le voyez, le plaisir ne manquera pas. Le tracé de la course est comme suit: Départ du Fairmont Golf Club, le chemin de la Montagne, jusqu'à Eardley, puis retour. La distance est de dix milles.

Pour ce qui est des courses de chiens juniors, rien ne sert de vous en parler. Des centaines d'entrées sont déjà entre nos mains, et vous savez tout ce qu'il y a de plaisir à assister à de semblables courses, où les uns, bien souvent, partent lorsque les premiers sont arrivés. Ne manquez pas cette attraction.

FEU D'ARTIFICE

Comme l'an passé, le souper sera servi au Fairmont Golf Club, avec la différence qu'il y aura de la place pour tous, cette année. Déjà, par l'entremise du "Droit", vous avez appris que les autorités du Fairmont Golf and Country Club avaient fait construire de spacieuses salles pour accommoder leurs clients et si vous n'avez pas eu l'occasion de visiter le club depuis ses rénovations, l'occasion est belle de venir, tout en vous récréant, de passer une agréable journée.

Après le souper, il y aura le feu d'artifice. Il serait déplorable, s'il ne fallait pas que vous assistiez à cette affaire. Au-delà de 3,000 arbres ont été collectés dans toutes les parties de la ville pour faire ce feu de joie. Des fusées en abondance, du feu d'artifice pour tous les goûts, une illumination dont les lueurs pourront être vues dans toutes les parties de la ville. Eh bien! oui, mes chers amis, c'est une occasion unique en son genre. La chose n'arrive qu'une seule fois par année, et tous en coeur, vous devriez vous faire un devoir d'y assister.

A la fin de la soirée, il y aura la présentation des prix et voilà comment se terminera ces deux journées entières de sport, qui seront à jamais mémorables dans les annales du sport de la ville de Hull et que chacun se fasse un devoir d'y assister en très grand nombre pour montrer aux organisateurs que vous êtes avec eux, coeur et âme.

Voici le programme complet qui se déroulera durant les deux jours:

SAMEDI, LE 20 FEVRIER

2 h. 30—Courses en patins:
- Garçons au-dessous de 16 ans. — 220 verges.
- Filles au-dessous de 16 ans. — 220 verges.
- Garçons au-dessous de 18 ans.—220 verges.
- Filles au-dessous de 18 ans.—220 verges.
- Pour hommes.—½ mille.
- Pour femmes.—½ mille.

3 h. 45—Sauts en skis pour le championnat de la ville de Hull.
8 h. 30—Mascarade.

DIMANCHE LE 21 FEVRIER

1 h. 15—Réception des raquetteurs au Carré de l'Hôtel de Ville et Parade par les rues de la ville. Parcours de la parade: Rues Principale, Montcalm, Boulevard St-Joseph, Chemin de la Montagne pour se terminer au Fairmont Golf Club.
2 h. 30—Courses de skis pour hommes pour le championnat de l'organisation.
3 h. 00—Courses de skis pour femmes pour le championnat de l'organisation.
3 h. 15—Courses de chiens seniors.
3 h. 45—Courses de chiens juniors.
4 h. 15—Courses en raquettes.
6 h. 00—Souper.
8 h. 00—Feu d'artifice.
9 h. 00—Présentation des prix.

Funérailles de M. T. Charette

En l'église et au cimetière Notre-Dame ont eu lieu ce matin les funérailles de M. Thomas Charette, âgé de 69 ans et 4 mois, mort à l'hôpital du Sacré-Coeur, jeudi après-midi à la suite d'une longue maladie. Né à la Pte-Gatineau, il était à Hull depuis fort longtemps. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, née Octavie Lesage: cinq fils, Thomas, Félix, Albert, Léon, à Hull, et Wilfrid à Massena, N.-Y.; quatre filles, Mmes C. Galipeau (Rose), D. Danis (Berthe), Mlle Simone, à Hull, et Mme J. Cloutier (Léontine) à Kapuskasing, Ont.; aussi 21 petits-enfants, et une soeur, Mme Pierre Fournelle.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Léon, Albert, Wilfrid, Thomas Charette; ses gendres, C. Galipeau, J. Danis; ses beaux-frères, F. Lesage, C. Lesage; ses petits-fils, B. Danis, L. Cloutier; ses neveux, D. Légaré, A. Fournier, A. Deslauriers, E. Lesage, L. Lesage, R. Lesage, E. Deslauriers, Ls Charette, H. Fournier; ses cousins, M. Galipeau, H. Levesque, L. Fournier.

Dans le cortège il y avait aussi MM. J.-B. Cloutier, A. Cloutier, G. Viau, V. Deslauriers, Chs Brunet, Frs Galipeau, W. Fournier, C. Lauriault, Jos. Desjardins, E. Tremblay, C. Galipeau, Nap. Poirier, Jos. St-Martin, John McCann, A. Poirier, J. F. Fauteux, J. Saumure, L. Saumure, Z. Rhéaume, N. Diotte, V. Billard, E. Meilleur, Osc. Lambert, H. Pilon, F. St-Louis, et plusieurs autres.

SYMPATHIES

Fleurs:—Les employés de l'Hôtel Central, les employés de la Producers Dairy, le Dominion Bureau of Statistics, les employés de la branche des archives, le département des Travaux Publics.

Messages:—Révérendes Soeurs de la Providence et du Précieux-Sang, RR. PP. St-Georges, Bernier et Létourneau, O.M.I.; MM. et Mmes Aimé Soucy, Emile Dériger, Arthur Durocher, Mme D. Legault, M. et Mme Georges Renaud, M. et Mme Moïse Galipeau, M. et Mme Hector Lévesque, M. et Mme Trefflé Tessier, M. et Mme Jos. Groulx, la famille Oscar Bélanger, Mlles Alda et Juliette Hamelin, Mme N. Diotte, Mlle Christine Durocher, M. et Mme Jos. Danis, Mme Paul Lévesque et ses enfants, Mlles R.-A. Clément, J. Dorion, Yvette Sauriol et Y. Miron, les Emp. Dom. Bureau of Statistics.

Bouquets Spirituels:—Les RR. SS. du Précieux-Sang, d'Ottawa, les familles Deslauriers et Bélanger, M. et Mme Louis-Léon Charette, la famille A. Ricard, Mme Cyp. Lesage, Mlle Berthe Cyr, la famille Blanche Binet, Dom. et Bruno Danis, la famille Hector Fournier, la famille Omer Binet, Mme J.-A. Cloutier, M. et Mme Wilfrid Charette, la famille Donat Légaré, la famille Thomas Charette, M. et Mme Edgard Harkins, M. et Mme Félix Charette.

Messes: — Les employés de la Chambre des Archives, Dép. Travaux Publics, M. et Mme A. Ricard, Mme Albert Laurin, Berthe et Simone Charette, Mlles Aurèla, Anita et Françoise Galipeau, M. et Mme Ferdinand Lesage, M. et Mme Léo Danis, Mmes J.-Bte et Josaphat Cloutier, Félix et Wilfrid Charette.

Messe de "L'Oeuvre du Noviciat" des Pères Dominicains: les employés de la chambre des Archives, le dép. Travaux Publics.

Dr Ephrem Perras

B.A., L.P.H., L.M.C.C.
Des Hôpitaux de Paris

Radiologie du tube digestif, foie, coeur et poumons.
Consultations: 11 à 12 a.m., 2 à 4 et 7 à 8 p.m.

166, rue Champlain - Hull

Tél: Sher. 3741

OPTICIEN

Votre vue est précieuse, si elle fait défaut, consultez

Par appointement - Sher. 2548

ACHILLE COUTURE

Alp Couture & Cie

BIJOUTIERS JEWELLERS

49-51, rue Principle - Hull

GAGNEZ $5.00

En présentant ce coupon, réduction de $5.00 sur tout habit valant $25.00, fait sur mesure. Grandeurs 32 à 40. Ce coupon est valable jusqu'au 1er mars 1932.

MARIAN TOMARO
TAILLEUR

129, rue Cramplain — Hull

UNE ÉLECTION A LIEU LUNDI

M. RICHARD BARRETTE SERA ELU ECHEVIN DU QUARTIER!

Lundi matin, de 10 à 11 heures, se tient à l'hôtel de ville une assemblée des électeurs du quartier Un pour l'élection d'un échevin en remplacement de feu l'échevin T. Wilson. M. Richard Barrette sera mis en nomination et comme on ne lui sait pas d'adversaire il sera déclaré élu à 11 heures sonnant, par acclamation. S'il y avait de l'opposition, il devrait évidemment y avoir vote, et celui-ci se prendrait huit jours plus tard.

Mais les électeurs du quartier Un se sont entendus pour n'avoir qu'un candidat. Il s'agit principalement de ceux de la partie du quartier appelée Parc Colombia, les citoyens de l'autre partie, dénommée Val-Tétreau, ayant leur représentant au conseil dans la personne de l'échevin F. Tremblay. Les deux, depuis plusieurs années, ont une entente en vertu de laquelle elles élisent chacune un mandataire.

Tout indique donc que M. Barrette deviendra échevin dès lundi, pour le siège No 2 du conseil, afin de compléter le terme de celui qu'il remplace. Ce terme expirera en mai prochain, alors qu'il y aura des élections municipales générales.

Mais il est explicitement compris chez les électeurs du quartier Un que M. Barrette sera aussi réélu en mai.

La célébration de la St-Patrice

A sa première réunion de la saison, qui eut lieu récemment au parloir du presbytère Notre-Dame, le Comité des Dames de la St-Patrice procéda à ses élections avec le résultat suivant: aumônier-directeur, le R. P. Chartrand, O. M. I.; présidente honoraire, Mme Schingh; présidente, Mme Kelly; vice-présidente, Mme Lafleur (Flynn); trésorière, Mlle C. Kealy; en charge du buffet et de la salle, Mmes Mullen et Langil; en charge des prix, Mme Cain; en charge de la musique, Mme Schingh; en charge des annonces, Mme Larenti. Ont été adjoints au comité plusieurs membres auxiliaires à l'effet de prêter main-forte surtout à la vente des billets et à l'organisation générale.

Après délibérations sur trois façons de célébrer la St-Patrice: partie de cartes, luncheon ou représentation théâtrale, il fut convenu que les Dames organiseraient encore cette année la traditionnelle "partie de cartes" qui aura lieu jeudi, le 17 mars, à la salle Notre-Dame, sous le patronage du maire de la ville, M. T. Lambert, et de la mairesse, et qu'on y servirait le goûter de fête. Et grâce à la générosité bien connue des donateurs habituels, de magnifiques et nombreux prix couronneront la célébration et en assureront la célébration le succès.

Les billets seront en vente la semaine prochaine au prix ordinaire de 50 sous.

(Communiqué.)

Belle victoire de nos pompiers

Une foule de résidants de la ville de Hull ont applaudi la victoire des Pompiers de Hull contre le club Tremblay de la rue Lévis, hier soir au parc Dupuis. Lionel Tremblay et René Dupuis, centre et défense respectivement du club des sapeurs locaux, enfilèrent les deux seuls points de la joute. Les Tremblay ont été blanchis.

MM. Lionel Audet et Benoit arbitrèrent la partie à la grande satisfaction des joueurs et des assistants.

Les clubs des pompiers était composé comme suit: buts, Albert Bouche; défenses, René Dupuis et Wilfrid Albert; ailes, René Payette et Allan Boucher; centre, Lionel Tremblay; substituts, Emile Bond et Lionel Tremblay.

NOUVELLE ADRESSE

Dr HENRI PILON

Médecin - Chirurgien
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.
COEUR — POUMONS
251, blvd St-Joseph - Hull
Tél: Sher. 6836
(Voisin de l'ancien presbytère)



GRATIS

Une Magnifique Bague à Diamant sera tirée, le 20 mars prochain, parmi les nombreux clients nouveaux et anciens du

MAPLE LEAF TAXI

ZONES 25c ZONES

Téléphone:

Sherw. 1474 - 6000

Willie Bélanger, prop.

Historique du Club de Ski de Hull

C'est au sein de la ville-soeur de la Capitale du Canada, que fut fondée l'organisation ci-haut mentionnée, le 23 décembre, 1930. Le besoin se faisait sentir déjà depuis longtemps et ce fut à l'instance de plusieurs hauts placés de la ville de Hull que de jeunes sportifs jetèrent les bases d'une organisation purement canadienne-française qui devait dans l'avenir jouer un si grand rôle dans le domaine du sport.

Les fondateurs formèrent donc un exécutif que voici:

Président: J.-Armand Trépanier.
Trésorier: J.-Aurèle Gratton.
Secrétaire: Lionel Morissette.
Directeurs: Elzéar Lajambe, Léo Dubuc.

Le succès couronna leurs efforts, si bien qu'un mois à peine s'était écoulé que l'on comptait déjà au-delà de 350 membres. Comme la terre bien ensemencée, rapporte toujours au centuple, les bases de l'organisation étaient donc bien solides. Non content de ce succès et toujours à soif de propager le sport dans la ville de Hull, ils décidèrent d'organiser une journée de sport—un Carnaval,—pour la première fois dans notre ville. Comme le dit le vieux proverbe "Dieu veille toujours sur ses enfants," en effet Dieu devait veiller sur cette jeune organisation. Un succès sans précédent, fut obtenu. On accourut de toutes parts pour admirer l'aventure de ces jeunes gens. Au delà de 20.000 personnes assistèrent à ce premier carnaval. Des félicitations leur fut adressées de toutes parts, voir même des éditeurs de journaux en dehors de cette ville et tel fut la première année de la jeune organisation qui en ce moment portait le nom de Club de Ski Spalding.

Avant de commencer leurs activités cet automne, à l'instance de plusieurs membres du conseil de ville, on changea le nom, à Club de Ski de Hull. L'organisation connut encore tout le succès désiré. Malgré que les conditions atmosphériques n'ont pas été des plus favorables cette année, ils augmentèrent leur nombre à tout près de 500 membres. Ils ouvrirent le Chalet Perras à Ténaga pour les fins de semaines afin de permettre à leurs membres d'aller passer d'agréables journées dans les belles montagnes de la Gatineau et jouir en égoïste des beautés naturelles que nous offrent nos beaux hivers canadiens. Le Chalet fut nommé d'après le premier président honoraire du Club, le député F.-W. Perras. Une course (trail) spéciale fut ouverte. Le parcours (trail) Blackburn comme il est nommé en honneur encore pour ce populaire sportsman qu'est M. Henri Blackburn.

Le conseil exécutif honoraire du Club de Ski de Hull est formé de dignitaires des deux villes, et nul doute qu'avec un conseil aussi distingué, le club ait aussi bien réussi: Et c'est ainsi que fut fondé le Club de Ski de Hull.

Sudbury et la région

Feu Mme A.-M. Barbeau

SUDBURY, Ont., 17.—Mme Azilda Ménard Barbeau est décédée ce matin à la demeure de sa fille, Mme J. Costello, de Sudbury, à l'âge de 72 ans. Elle résidait dans Sudbury depuis 50 années.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église Ste-Anne.

Mme Barbeau laisse six filles, nommément, Mme J. Costello, de Sudbury; Mme V. Allard, de Coniston; Mme A. Brisebois, de Sudbury; Mme W. Blackwell, de Creighton Mine; Mme Frank Hudson, d'Ottawa et Mme Robert White, de Port Colborne. Elle a aussi quatre fils, MM. Philippe et Alfred, de Sudbury; Joseph Barbeau, d'Azilda et M. Emile Rochon, de Gogama, né de son premier mariage. Elle laisse un frère, M. Ménard, de River Valley et deux soeurs, Mme O. Laurin et Mme J. Barbeau, toutes deux d'Azilda.

M. L.-P. Bouchard

Dimanche dernier le R. P. Waddell, S.J., curé de la paroisse Ste-Anne et M. l'abbé Coallier, prêtre-curé de la paroisse de St-Jean de Brébeuf, annonçant la venue de M. L.-P. Bouchard, propagandiste du "Droit" qui séjourna quelques semaines dans notre ville pour visiter toutes nos familles canadiennes-françaises, firent un vibrant et très sympathique appel en faveur de notre journal catholique militant qu'ils désident voir dans toutes nos familles, de préférence aux journaux jaunes ou neutres.

Nous avons confiance que l'appel de nos vénérés et dignes pasteurs sera entendu de toute la population et que M. Bouchard, en dépit de la crise, trouvera un accueil chaleureux chez nos compatriotes qui se doivent de recevoir le "Droit" qui défend leurs droits et prérogatives et qui travaille dans tous les domaines par son influence de plus en plus grandissante à aider de toute façon les trois cent cinquante mille Canadiens français de cette province. Noblesse oblige. Aidons le "Droit" en le recevant et en le lisant, nous nous instruirons sur nos problèmes religieux, sociaux, économiques et nationaux.

Notre correspondant

M. Hector-E. Gauthier est toujours le correspondant officiel du "Droit" à Sudbury. Que les abonnés lui téléphonent leurs nouvelles ou les lui envoient par la poste: celui-ci s'empressera de les faire publier. Que l'on n'oublie pas de signer son nom.

Visite à nos écoles

M. L.-P. Bouchard, le dévoué propagandiste du "Droit" a visité les 37 classes canadiennes-françaises de nos écoles séparées hier prodiguant à nos chers élèves de bons conseils avec l'éloquence qui lui est caractéristique. Cette visite, nous n'en doutons pas, fera beaucoup de bien à la gent écolière.

Malade

M. Gilbert Lacasse, élève du collège du Sacré-Coeur, fils de M. et de Mme Isaïe Lacasse de la rue Notre-Dame qui est en voie de guérison à l'hôpital Général doit venir passer sa convalescence dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement qui lui permettra d'aller continuer ses études.

ANATUSSOL

Remède très efficace contre la toux, bronchite, l'asthme, le croup, etc.

Préparé par
ROMUALD PICARD
164, rue Du Pont — Hull
Tél: Sh. 2045

LUCIEN MASSÉ

C. P. A.
Comptable Public Licencié

Spécialité: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles.

196, rue Principale - Hul
Tél: Sher. 3963

CHARBON ET BOIS

de Chauffage, toutes sortes
Aussi — le Véritable
COKE LASALLE
Qualité et service garantis
Tél: Sher. 2998
HULL COAL COMPANY
30, rue St-Jacques, Hull.
Economisez, achetez votre bois de chauffage à la corde.

Dr J.-Léo Lalonde

Spécialité:
CHIRURGIE GENERALE
Heures de Bureau:
1 à 3 p.m.—7 à 8 p.m.
167, St-Joseph, Wrightville
Tél: Sher. 5411

SPECIAUX

Pour Fin de Semaine
TAPISSERIE
Papier à Plafond. Le rouleau double, 10c et 15c en montant
Papier pour Cuisine. Prix, le rouleau double..... 15c et plus
Papier pour Chambres. Prix, le rouleau double..... 15c et plus
Tasses et Soucoupes
3 tasses et 3 soucoupes, toute blanche ou avec trèfle doré..... 25c
Beurriers de qualité. Prix..... 25c
Z. MIRON
Ferronnerie — Vaisselles — Peintures, etc.
166, rue Du Pont — Hull
Tél: Sh. 3097

Bois de Chauffage

Erable — Merisier
Hêtre
3 pds 6 pcs de longueur.
$7.00
LA CORDE
Téléphone: Sh. 233

NE SOUFFREZ PLUS MADAME
CONTRE
MAUX de TÊTE
RHUMES
LA GRIPPE
DOULEURS
PRENEZ LES CAPSULES
ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25c

PRENEZ GARDE!

Le temps du déménagement est également le temps des assurances
Venez nous consulter avant le renouvellement de vos assurances.
ASSURANCES de tous genres
IMMEUBLES
Service, protection, connaissances, responsabilité—le tout à votre service.
Aimé Guertin & Cie
169, rue Principale
Tél: Sher. 6568 HULL

AUX FUTURES MAMANS

Chaque année, les statistiques canadiennes nous révèlent que les mortalités maternelles et infantiles, à la naissance des enfants, sont beaucoup trop élevées. La plupart des décès par accidents de natalité, peuvent être prévenus par l'hygiène PRENATALE, OBSTETRICALE et POSTMATALE.

Pour le propre intérêt de chacun, pour l'amour de vos bébés et de votre famille, instruisez-vous afin que, possédant les connaissances nécessaires, vous puissiez, vous et vos enfants, vous maintenir en santé et être heureux.

Vous n'avez, pour vous instruire très facilement, qu'à demander les lettres maternelles qui vous seront adressées gratuitement.

Adressez le coupon ci-dessous au **Conseil Canadien de la Sauvegarde de l'Enfance et de la Famille**
245, rue Cooper, Ottawa.

HAWKESBURY, Ont.

Etaient de passage à Hawkesbury la semaine dernière: Mlle Emma Castonguay, de l'école normale d'Ottawa, Mlle Préfontaine, de South Durham, Mlle Giroux, de Lachute; MM. Z. Daoust et B.-G. Parisien, d'Alfred, M. E. Cyr, de Montréal.

Le conseil municipal a eu son assemblée régulière, lundi dernier, et le conseil de la chambre de commerce avait la sienne, vendredi

Mardi soir, les Chevaliers de Colomb avaient une "Veillée du bon vieux temps". Ce fut un succès complet. ... chants, musique. Une table ... de mets délicieux fut ... tous les convives, au nombre ... cinquante environ. La ... des dames et demoiselles a ... minée dimanche après-midi, et celle des hommes et des jeunes gens commença dimanche soir.

M. et Mme Omer Larocque sont les heureux parents d'une fille, née la semaine dernière.

M. et Mme René Lacasse font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née jeudi, 11 février.

Une activité fébrile a régné la semaine dernière chez nos amateurs de hockey, à la grande joie de la population qui se fait un plaisir d'encourager nos représentants, dans tous les domaines.

Une nulle et une défaite.

Le Cercle Dollard a reçu le club de St-Eugène mardi et fit partie nulle par 1 à 1. Les joueurs de St-Eugène étaient accompagnés de M. l'abbé Paquette, ancien vicaire de Hawkesbury, qui arbitra.

Après la joute un délicieux goûter fut offert aux joueurs par M. l'abbé Caron, directeur et aumônier du Cercle, et M. A. Bertrand, président du comité sportif au nom de ce comité.

Les deux clubs étaient ainsi formés:

St-Eugène	Cercle Dollard
Buts	
Jean Cadieux	Omer Danis
Défenses	
Emile Brazeau	E. Cyr
Bruno Sauvé	Bogue
Ailes	
H. Lafrance	E. Grey
J.-Ch. Leroux	J. Morris
Centre	
B. Campbell	L'abbé Beaudoin

Subst. pour St-Eugène: D. Lefebvre, U. Potvin, L. Toupin, V. Gauthier, A. Gauthier.

Subst. pour le Cercle: R. Groulx, Roy, N. Berthiaume, L. Charbonneau.

Mercredi, le cercle fut moins heureux et essuya une défaite aux mains des joueurs de l'Orignal, par 2 à 3. Ce fut une joute excitante et serrée. Les deux clubs se valaient et à la fin des soixante minutes régulières, le score était 2 à 2. Il y eut une période supplémentiare et c'est alors que l'Orignal réussit à compter le point décisif, non sans difficultés. Le cercle força alors le jeu, mais malgré la supériorité évidente qu'il montra sur l'adversaire, il ne put réussir à compter. En somme ce fut très intéressant.

Les Voltigeurs n'ont joué qu'une partie sur la glace locale, alors qu'ils annulèrent avec Rigaud. Par contre mardi, ils envahissaient Grenville et infligeaient à nos amis transpontins une accablante défaite par 5 à 1. Tous les joueurs se distinguèrent et ce fut une victoire relativement facile. La chance les favorisa moins mercredi, et ils furent défaits à Vankleek Hill par 3 à 1. Cependant le Vankleek Hill dut faire des merveilles pour arrêter les élans impétueux des Voltigeurs. Cette joute, comme d'ailleurs toutes les autres, fut du vrai sport, sans aucune brutalité.

VANKLEEK HILL, Ont.

6 février, 1932.

1ère Séance française.

Un fait unique dans l'histoire de notre "Collegiate". Depuis sa fondation, qui date de 1890, pas une seule fois encore la population de notre paroisse, qui comprend en nombre à peu près égal l'élément anglais et l'élément français, n'avait eu l'occasion d'assister à une soirée française.

C'est la visite du Rév. Père Lanoureux, O.M.I., principal de l'école normale de l'Université d'Ottawa, qui en fut l'occasion. Le Rév. Père venait voir une de ses pépinières; car depuis quatre ans notre "collegiate" donne un cours spécial pour les élèves Canadiens français qui se destinent à l'enseignement dans les écoles primaires. Le cour étant définitivement établi, elles peuvent maintenant au sortir d'ici, entrer à l'école normale de l'Université et obtenir après un an d'étude, un certificat de première classe.

Parmi l'assistance nombreuse on remarquait avec plaisir la présence de notre curé, M. l'abbé Desjardins; notre député, M. Joseph St-Denis; M. Paul Jousse, président de notre commission scolaire, Mme P. Jousse, M. Abraham Poirier, président de la commission scolaire des écoles séparées, Mme A. Poirier, M. M. Tanner, principal de l'école, Mme M. M. Tanner, M. Whitley, principal de l'école publique, quelques commissaires de notre école, M. Anselme Matte, et son épouse, M. Arthur Martel et son épouse, M. Vincent, secrétaire de la commission scolaire des écoles séparées; nos professeurs, Mlles Rutherford, Ennis, Briffet, et McNeely.

Plusieurs autres personnes formaient avec les précédentes un auditoire distingué.

Un programme très intéressant fut présenté sous la direction des deux professeurs de français, Mlle McNeely et M. L. Laplante.

Une chose tout-à-fait extraordinaire et qui mérite d'être mentionnée, c'est l'adresse que M. M. M. Tanner nous a présenté en français. Quoique brève, elle était tout-à-fait dans le ton. Nous devons certainement le féliciter de cet effort généreux.

Le Père Lamoureux, n'a pas besoin d'être félicité, son talent oratoire et pédagogique sont connus depuis longtemps. Aussi a-t-il été hautement apprécié de notre population qui l'entendait pour la première fois.

M. le curé a finement annoncé le résultat du concours de récitation. La palme fut accordée à Mlle Gilberte Vallée. Il a ensuite invité le Rév. Père Lamoureux à adresser de nouveau la parole, en anglais, afin de montrer à nos élèves un exemple vivant de la possibilité de posséder parfaitement les deux langues.

Voici le programme de la séance:

Programme

Ouverture: Orchestre
1—Choeur (La Marseillaise)
1ère Forme Anglaise
2—Adresse en français, par M. W. W. Tanner
3—Duo d'Athalie
Mlles A. Brazeau et A. Pitre
4—Concours de récitation
Mlles Y. Séguin, G. Vallée
M. V. Maisonneuve
5—Choeur (Un Canadien Errant)
2ème Forme Anglaise
6—"Le Bachot de Mademoiselle"
5me Forme Française
7—Morceau de piano
Mlle L. Huneault
8—Chansons comiques
M. J. P. Lalonde
9—"Le Chat Botté"
3ème Forme Anglaise
10—Choeur: Mon âme à Dieu
3ème Forme Française
11—Adresse par le R. Père R. Lamoureux
12—O Canada (en français)

"Le Bachot de Mademoiselle"

Madame	Laura Huneault
La Belle-Mère	Lorette Beaudoin
Jeanne	Françoise Labrosse
Jacqueline	Jeanne Lortie
Marie	Gabrielle Goulet
Jacqueline	Jeanne Lortie
Marie	Gabrielle Goulet

"Le Chat Botté"

Le Fils du Meunier	Francis Hurley
Le Chat	Margueret Lavigne
Le Roi	Helen Cross
La Princesse	Alice McLeod
L'Ogre	Campbell McKinnon
Le Portier	Lilian Marston
Les Moissonneurs	Helen Proudfoot, Albert Campbell, Cecil Conway
Les Serviteurs de l'Ogre	Margaret McDuff, Madeleine Frase, George McKinnon

Directeurs: Mlle I. McNeely et M. L. Laplante.

Nous remercions d'une façon toute particulière nos distingués invités et tous ceux qui ont bien voulu nous encourager soit par leur présence ou par leurs contributions.

Les Rhumes de Poitrine exigent ce double Soulagement

Un onguent volatile qui est appliqué par simple friction.

Lorsque les rhumes atteignent les bronches et mettent les poumons en danger, il est doublement important de commencer de suite le traitement à double action du Vicks. Les germes du rhume se multiplient si vite qu'il est dangereux d'attendre même quelques heures.

Le double soulagement qu'apporte le Vicks commence dès qu'il est frictionné sur la gorge et la poitrine:

(1) Il agit à travers la peau comme un cataplasme, soulageant la gêne et la douleur.

(2) Ses ingrédients salutaires sont dégagés sous forme de vapeurs par la chaleur du corps et directement inhalés jusqu'aux parties enflammées, détachant le flegme et facilitant la respiration.

Les mères qui ont des petits enfants apprécient particulièrement le Vicks parce qu'il est employé extérieurement, et évite ainsi le constant usage de remèdes internes qui sont si nuisibles pour les petits estomacs délicats.

Pour obtenir un échantillon gratuit, prière de s'adresser à J.-T. Wait Company Ltd., 427, rue Saint-François-Xavier, Montréal, Canada.

VICKS VAPORUB

CURRAN, Ont.

17 FEVRIER 1932.

Hier s'éteignait paisiblement à Treadwell, M. Frédéric Lalonde, fils de Mme Hilaire Lalonde, de Curran. Le défunt était âgé de 36 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Victoria Serré; sa mère, Mme Hilaire Lalonde; ses frères, Doris, à St-Pascal, Léo, à Casselman, Alfred, voyageur de commerce, et Alcide, à Curran; ses soeurs, Mmes Adélard Lalonde (Evelina), à Wendover, Narcisse Parent (Dorina), à St-Pascal, Jos. Bourque (Berthe), à Montréal, Eva, Léonne, Jeanne et Yvette, à Curran.

Le service sera chanté à Treadwell, vendredi, à 9 heures 30. Le corps sera ensuite conduit au cimetière de St-Pascal pour y être inhumé.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Va-et-Vient.

Dimanche dernier visitaient Mlle Louise Valade: Mlles Rose Bolleau et Léona Laroche, de Bourget.

Dans leur famille pour quelques jours: Mlles Lorraine Legault et Germaine Valade, normaliennes d'Ottawa.

Mme Quigly, de Perth, Ont., visite sa fille, Mme Victor Watters.

Mme Sabourin, de Montréal, visite sa fille, Mme J.-L. Legault.

Mlle Clarina Bissonnette passe quelques jours chez M. Denis, à St-Bernardin.

M. J.-L. Legault, marchand, était à Montréal, la semaine dernière, par affaires.

Mlle Jeannine Beauline, du couvent de la rue Rideau, est chez elle en repos.

M. J.-L. Legault, nouveau marchand, donnait avant le carême une jolie soirée pour les jeunes du village. A cette occasion Mlle Hermina Sabourin et son frère Oscar, de Montréal, étaient à Curran. Une cinquantaine d'amis firent honneur à une table bien garnie.

Sport.

Dimanche, 7 février, notre équipe de gouret rendait visite à Hammond. Le résultat fut de 2 à 1 pour Hammond. Curran gardait ses énergies pour la 2e partie de la journée. Nos jeunes réussirent, car le soir ils infligeaient un blanchissage à Clarence sur leur glace, le résultat étant 1 à 0 pour Curran. Le seul point fut enregistré par P. Legault, de Curran.

Vendredi, nous aurons la visite d'Alfred. Ne manquez pas cette partie.

Les médecins vétérinaires du gouvernement sont à examiner les troupeaux de vaches de la paroisse. Les résultats sont très satisfaisants pour le 2e examen. D'ici ils iront à St-Isidore.

NOTRE-DAME DU NORD

Le 7 février, notre équipe de gouret se mesurait avec les joueurs de Haileybury.

Un grand nombre de spectateurs se pressent afin d'assister au débat et la victoire s'annonce comme devant être chaudement disputée.

Première Période

Quelques minutes après l'arrivée sur la glace, un heureux lancer de Bélanger permet à notre équipe de compter le premier point, dix minutes plus tard, Beauséjour réussit à son tour à loger la rondelle dans le but des adversaires. Quand la première période prend fin, le résultat est de 2 à 0.

Deuxième Période

Dans les premières minutes de la deuxième période, Haileybury enregistre son premier point; huit minutes plus tard, un de nos joueurs, A. Larouche, parvient à faire encore un point. Lorsque la cloche annonce l'expiration des vingt minutes réglementaires, nos visiteurs comptent seulement un point tandis que notre équipe en a trois.

Troisième Période

La lutte reprend avec une vigueur et une rapidité vraiment exceptionnelles; les adversaires sont stimulés par la perspective d'une défaite qui n'était certainement pas prévue par eux, car ils ont eu soin de joindre à leur équipe, deux brillants joueurs du "Senior" de la ligue de Haileybury, ils unissent leurs efforts et font subir à notre filet de violents bombardements. Notre gardien sait, avec l'habileté que nous lui connaissons, repousser ses nombreux assaillants. Le gardien Villeneuve n'a pas moins à faire, mais nos gens trompent sa vigilance, M. Dupuis "score" le quatrième point; quelques instants après, A. Sigouin se met aussi en évidence en exécutant un lancer qui lui assure un point. Bélanger, avec l'assistance de Ranger, parvient pour la seconde fois durant la partie, à enregistrer un point. Le "score" est ainsi porté à 6 à 1. Notre-Dame-du-Nord est vainqueur! Cette "éclatante" victoire est saluée par les "hourras" de la foule.

Voici l'alignement des joueurs:

Haileybury: — Gardien de but, Villeneuve; défenses, Renaud et H. Legendre; ailes, Malpay et Allard; centre, Ogrady; subst.: Legendre, Marcella, McCurdy.

Notre-Dame-du-Nord: — Gardien de but, J.-A. Audy; défenses, G. Ranger et J.-B. Delay; ailes, M. Dupuis et T. Beauséjour; centre, Bélanger; subst.: A. Sigouin, A. Larouche, E. Vaillant.

Nouvelles de Buckingham

17 février 1932.

Carnet Social

A l'occasion des jours gras, M. et Mme Gérald Mallette, M. Andre Mallette, accompagné de Mlle Marie-Marthe Bouchard et de M. René Carpentier, se rendaient à Notre-Dame de la Salette, visiter les familles Delphis Boucher et Noël Boucher. Au retour, ils prirent le souper chez Mme Noé Hébert, à Glen Almond.

M. et Mme Joseph Mercier, de Gatineau, était de passage à Buckingham chez leur fille, Mme Rodolphe Damphousse, au début de la semaine.

Mme Joseph Portelance se rendait à Laprairie ces jours derniers assister à la réception de la Croix de son fils Fernand, au Noviciat des Frères de l'Instruction Chrétienne.

M. et Mme Gérald Mallette passèrent la fin de semaine à Glen Almond, chez Mme Vve Noé Hébert.

* * *

"Balayeurs à Rockland

L'équipe des "Balayeurs" de Buckingham, se rendait à Rockland, vendredi soir dernier, se mesurer aux "Teneurs du balai" de cet endroit, sous la conduite de M. Olivier Poirier.

La rencontre, comme on devait s'y attendre entre amateurs de balai, fut des plus contestées, et complètement dénuée de rudesse. Une glace ramollie par la température douce d'alors empêcha les joueurs de donner leur pleine valeur.

La première se terminait au pointage de 1 à 1, Chénier comptant pour Buckingham, après 8 minutes de jeu, et Dehaitre, de Rockland, égalisant les chances 2 minutes plus tard.

Le même exploit se renouvella à la troisième, Young comptant pour les nôtres, et Simoneau faisant le nécessaire pour les "Ontariens". Le pointage restait 2 à 2, malgré 20 minutes de jeu supplémentaire.

Ces experts du balai nous donneront d'ici quelque temps, une exhibition de leur talent, quand leurs copains, de Rockland, leur rendront visite.

Sommaire.

Première Période

1.—Buckingham, Chénier . . . 8.00
2.—Rockland, Dehaitre 10.00

Deuxième Période

Pas de point.

Troisième Période

3—Buckingham, Young 13.00
4—Rockland, Simoneau . . . 17.00

Minutes supplémentaires

Pes de point.

Alignements

Rockland.		Buckingham
Portelance	Buts	Gérard
Dehaitre	Déf.	Beauchamp
Payé	"	Maisonneuve
McCauley	Centres	Carrière
Simoneau	Ailes	Young
Deschamps	"	Vallières
Lévesque	Subs	Hamilton, Chénier

Arbitre: M. Gauthier, de Rockland.

* * *

Visite de l'inspecteur

M. l'inspecteur Dusseault faisait sa deuxième visite annuelle au collège St-Michel et à l'Académie St-Laurent cette semaine.

ST - ANDRÉ - AVELLIN

16 février 1932.

M. et Mme Lorenzo Deschambault (Lucienne LaBrèche) ont eu la douleur de perdre le 5 février, leur deuxième enfant, Jacques-Martial, âgée de 19 jours.

—M. Wilfrid Séguin, marchand, était de passage à Montréal, la semaine dernière.

—M. l'abbé F. Labelle, curé de St-Emile de Suffolk, était de passage au presbytère ces jours derniers.

—On nous prie de corriger une erreur commise dans un courrier précédent. Lors d'une entrée au noviciat chez les RR. SS. de la Providence à Montréal, le nom de Mlle Marie Whissell fut mentionné par erreur.



Si vous SOUFFREZ de RHUMATISME

DECOUPEZ CECI

Boîte gratuite de 75 sous à tous les malades.

Dans l'Etat de New-York, à Syracuse, on a trouvé un traitement pour le rhumatisme dont des centaines de personnes disent qu'il donne des résultats splendides. On rapporte beaucoup d'exemples où un traitement de quelques jours seulement a rapporté un prompt soulagement, alors que tous les autres remèdes avaient échoué.

Il aide à expulser du système la matière qui l'obstrue en agissant sur le foie et en stimulant l'écoulement de la bile, ce qui provoque l'évacuation régulière et efficace des intestins et semble neutraliser les dépôts d'acide urique et de sel de chaux qui bloquent le sang et irrirent les rognons. La douleur, la sensibilité, la raideur et l'enflure semblent souvent s'en aller en même temps.

Le traitement, d'abord introduit par M. Delano, est si bon que son fils a ouvert un bureau au Canada et veut que chaque Canadien qui souffre du rhumatisme ou à un ami qui en souffre obtienne un paquet de 75 sous — simplement pour prouver ce qu'il fera — avant de dépenser un sou. M. Delano dit: "Pour soulager le rhumatisme, quelles que soient la gravité, l'opiniâtreté, la durée du cas, et même après que tous les autres remèdes ont échoué, si vous n'avez jamais employé ce traitement, je vous enverrai un gros paquet de 75 sous à la condition que vous découpiez cet avis et que vous l'envoyiez avec votre nom et votre adresse. Si vous le désirez, vous pouvez nous envoyer 10 sous en timbres pour nous aider à payer l'affranchissement et la distribution.

Adressez: F. H. Delano, 1772-U, Edifice Mutual Life, 275, rue Craig Ouest, Montréal, Canada. Je ne peux envoyer qu'un seul paquet à la même adresse."

Gratis Delano's Rhumatic Conqueror

Comme le lait et le beurre le Café doit être livré frais

Nos rapides camions vous apportent ce délicieux café en vitesse, au SUMMUM DE SA SAVEUR



VOICI un café qui est livré en vitesse, comme doit l'être une *denrée fraîche et périssable*. Les camions rapides qui font la livraison de la Levure Fleischmann, l'apportent sans délai aux épiciers, directement des torréfacteurs.

Chase & Sanborn ont voulu instituer cet unique système de livraison rapide à cause de certains faits scientifiques récemment découverts au sujet du café.

Les savants ont en effet découvert que chaque livre de café contient approximativement une demi-tasse d'une huile délicate qui, lorsqu'elle est *fraîche*, donne au café la saveur et le merveilleux arome que vous aimez tant. Quand le café est vieux et éventé, cette huile rancit, devient toxique et est une cause fréquente de mauvaise digestion, de maux de tête et d'insomnie. Et cette rancidité se développe en un certain nombre de jours, et non de mois, après la torréfaction.

C'est pourquoi nous prenons autant de précautions pour que le Chase & Sanborn vous arrive parfaitement frais. C'est pour cela que nous indiquons sur chaque boîte la date où elle arrive chez l'épicier, et que nous remplaçons par une autre, toute boîte qui a été plus de dix jours en magasin. Vous ne sauriez donc acheter du Café Chase & Sanborn qui soit éventé et rance.

● **Appréciez la saveur satisfaisante de ce délicieux café... le préféré des Canadiens depuis plus de 50 ans.**

● **Nous savons maintenant que le café est une denrée fraîche, périssable, comme crème et beurre.**

Procurez-vous aujourd'hui même une boite de ce café *Daté* et appréciez-en la délicieuse saveur. Présenté en boîtes d'une demi et d'une livre.



COMME GARANTIE DE FRAÎCHEUR, CHAQUE BOÎTE DE CAFÉ CHASE & SANBORN PORTE LA DATE DE SA LIVRAISON À VOTRE ÉPICIER.
Torréfié et mis en boîte au Canada

Nouvelles de North Bay

18 février 1932.

Mardi matin à neuf heures et demie, avaient lieu en l'église Saint-Vincent de Paul les funérailles de Ernest Corbeil, fils de M. et Mme E.-A. Corbeil, 331, première avenue, Est.

Le défunt fut victime d'un accident pénible, samedi. Employé à une boucherie locale, il se prit la main dans un coupe-viande automatique. Transporté à l'hôpital, on dut lui amputer la main. Cependant il ne survivre.

Le défunt était âgé de 16 ans. Il laisse pour le pleurer, ses parents, 3 frères, Eugène, Jean et Antoine; quatre soeurs, Florence, Rita, Argentine et Lorraine.

Parmi ceux qui vinrent assister aux funérailels se trouvaient M. J.-H. Granger, de Larder Lake, M. Isidore Corbeil, de Montréal; Mme Joseph Gignac, de New Liskeard et Mme R. Flapper, de Chelmsford.

Les porteurs étaient MM. Albert Corbeil, M. Filiatrault, Ernest Bédard, D. Mathews, Gérald Picard et G. Trucheon, tous de North Bay.

A la famille éprouvée, le "Droit" offre sa profonde sympathie.

F. F. C. F.

Mercredi, le 3 février, une assemblée des membres honoraires et du nouveau comité de la Fédération des F. C. F. avait lieu chez la présidente, Mme M. Guénette, à 8 heures du soir.

Après de courtes discussions et une très agréable partie de cartes, un délicieux repas fut servi par Mme la Présidente, assistée de Mmes M. Cholette, J.-P. Leblanc et D. Moreau.

A l'assemblée générale qui fut tenue dans la salle Saint-Vincent de Paul, jeudi, 11 février, on décida que les membres donneraient chez elles, durant le Carême, des parties de cartes au profit de l'oeuvre.

Le premier de ces bridges eut lieu vendredi, le 12, chez Mme J. Gagnon.

Mme J. Gagné remporta le premier prix et Mme O. Lafrenière, le prix de consolation.

Le deuxième aura lieu chez Mme J. Gagné, vendredi prochain.

Les pauvres sont très nombreux cet hiver et les besoins très grands. Les membres de la Fédération montrent beaucoup de zèle dans le soulagement de ces misères.

De nouveaux comités ont été formés pour visiter les pauvres et les malades.

Souvent il faut fermer les yeux et les oreilles, dans ces visites de charité, mais toujours il faut ouvrir son coeur et sa bourse, se souvenant de cette douce parole: "Qui donne aux pauvres prête à Dieu."

Décès

Mercredi, 10 février, avaient lieu, à l'église Saint-Vincent de Paul, les funérailles de M. Noé Taillefer.

Le convoi funèbre partit de la résidence de sa fille, Mme Edouard Lepage, 20 rue Reynolds, et se rendit à l'église. M. Taillefer est décédé à l'hôpital Saint-Joseph, lundi, 8 février, après une maladie d'une semaine seulement.

Le défunt, âgée de 71 ans, était l'un des plus anciens citoyens de la ville. Il naquit à Saint-Martin. Il épousa Mlle Mathilda Mantha, qui lui survit ainsi que sept enfants, dont trois fils, MM. Noé Taillefer, à Timmins, Joseph et Raphaël Taillefer, à North Bay; quatre filles, Mme E. Lepage, (Rose), Mme T. Taillefer, (Rosana), Mme A. Lepage, (Anna) et Mlle F.-A. Taillefer.

A la famille en deuil, le "Droit" exprime ses sentiments de vive condoléance.

SMOOTH ROCK FALLS

16 février 1932.

A l'occasion de la fête de Sainte Blaise, il y eut la bénédiction des gorges. Plusieurs parents amenèrent leurs enfants à l'église. M. le curé A. Forget fit la bénédiction.

—Nous aurons les Quarante-Heures durant le carême.

—M. Wilfrid Gendreault conduisait à l'autel Mme Aurore Gérard, de Génier, le 8 février. Les nouveaux époux demeureront ici. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par notre curé.

—On songe à préparer une autre soirée de cartes au profit de l'église. Elle sera organisée par les Chevaliers de Colomb Irlandais. Hâtons-nous, cette fois, de recueillir le plus gros montant d'argent, car jusqu'à présent, ce sont les conseillers de la ville qui ont eu le meilleur succès avec l'aide de leurs épouses. De jolis prix ont été donnés par eux. Il y avait à cette soirée de la belle musique de radio et un bon goûter fut servi.

—Il se fait du changement dans la ville: notre policier de langue anglaise qui était ici depuis plusieurs années, nous quittera sous peu pour aller occuper une position semblable ailleurs. Peut-être aurons-nous cette fois un policier bilingue.



Que Vous Dit Votre Miroir?

Toutes les femmes veulent être belles, mais beaucoup n'apprécient pas peut-être réellement l'étroite relation qui existe entre la santé et la beauté.

Les ennuis et l'anxiété sont des troubles qui minent le système nerveux et laissent sur la physionomie des plis et des rides. En ayant soin de maintenir votre santé vous éviterez ces fâcheuses conditions.

L'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs contribue à la formation du sang riche et rouge; il améliore la digestion et procure aux nerfs excités et épuisés par l'insomnie un repos réparateur.

La femme qui sait vraiment apprécier les attraits et les charmes de la beauté résultant d'une bonne santé ne tardera pas à faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, car c'est l'un des moyens les plus efficaces d'en reprendre possession et de les retenir jusqu'à un âge avancé.

Nourriture du Dr Chase
Pour les Nerfs



Votre Oiseau Veut Que Vous Fassiez Venir Ce Livre

Voici votre chance de vous procurer un exemplaire de la nouvelle 13e édition augmentée et revisée du livre de Brock sur les oiseaux—une autorité reconnue sur le soin, l'alimentation, l'élevage et le traitement des oiseaux en cage. 342 pages—près de 50 illustrations. Prix régulier 25c, mais à ceux qui nous enverront 10c et le coupon ci-dessous, nous enverrons un exemplaire de ce livre, un généreux échantillon de graine Brock pour les oiseaux et un pain de Regal Brock pour les oiseaux—un tonique merveilleux qui améliore le plumage et le chant de votre oiseau.

LIVRE DE BROCK SUR LES OISEAUX



Voici ce que le COUPON vous apporte

Envoyez ce Coupon par la Poste 316F
Messieurs Nicholson & Brock, Ltd.,
125 rue George, Toronto 2.
Messieurs: Veuillez trouver ci-inclus 10 sous pour le Livre de Brock sur les Oiseaux, un échantillon du Grain Brock pour Oiseaux et du Régal Brock pour Oiseaux, tel qu'annoncés.
Nom.....
Adresse.....
48

L'Université fait le coup de feu à Montréal

SÉANCE DE L'OEUVRE À HULL—WINNIPEG TAPE SEA GULLS

Le Varsity compte finir sa campagne par un beau succès

Les Universitaires concluent la course ce soir par un match à Montréal

NOS COPAINS ONT UNE RUDE TACHE

L'Université d'Ottawa conclut ce soir à Montréal sa campagne dans la ligue interuniversitaire. C'est une rude tâche que nos astronomes ont sur les bras, car les carabins de la Métropole promettent une ronde endiablée à quiconque se permet de danser sur leur glace.

Les guerriers du Père Cary seront probablement renforcis par la présence de Jack Draper sur la défense. S'il est au poste, la clique montréalaise s'apercevra qu'il n'est pas très facile de le contourner pour planter des coups dangereux sur le sieur Desloges. Au cas où la troupe régulière démarrerait, sans l'appui d'un autre bras, Barnabé et Berthiaume feront des tours d'acrobatie pour tenir l'ennemi en respect.

La séance de ce soir à Montréal promet des émotions.

BEL ENTHOUSIASME

L'enthousiasme est très grand au sein de la population métropolitaine: en vérité, il y a longtemps que le hockey n'a pas été aussi populaire chez les carabins de là-bas qu'il l'est cette année.

La direction athlétique de l'Université de Montréal a préparé un gala qui fera époque: selon toute apparence une foule d'au moins 5.000 personnes verra les étudiants des deux villes aux prises.

Si la victoire reste à notre Varsity, il y aura pendant de nombreuses lunes pleurs et grincements de dents sur les bords du St-Laurent.

DANS LE VIEUX QUEBEC

LES COPAINS du gérant Emery Labelle ont passé la journée de vendredi à Québec. On nous dit qu'ils ont épaté les piétons circulant dans la rue St-Jean.

LES ECLAIREURS de la ligue Provinciale ont jeté un oeil ambitieux sur la ligne d'avant du Varsity. Nos gars ont fait la sourde oreille à toutes les offres.

UN BON groupe d'étudiants d'Ottawa se rendent aujourd'hui à Montréal pour applaudir le Varsity.



EARL MILLER, ancien joueur des Black Hawkes, est maintenant avec le Maple Leaf.

Hockey Vendredi

UPPER OTTAWA

Pembroke, 3; Renfrew, 2. (Renfrew gagne le titre.)

GROUPE RIDEAU

Perth, 0; Brockville, 2. (Brockville gagne le titre.)

L. DU ST-LAURENT

Spencerville, 0; Cornwall, 4.
Cardinal, 1; Morrisburg, 5.
Prescott, 3; Iroquois, 12.

L. DE KEMPTVILLE

High School, 2; Millionnaires, 2.
Marcons, 1; Aggies, 0.

L. DE WINCHESTER

High School, 6; Bessin, 4.
Rangers, 1; Speed Boys, 1.

L. DE BUCKINGHAM

Electric Reduction, 2; James MacLaren, 0. (Electric Reduction gagne le titre.)

COUPE GARLAND

Manotick, 1; Richmond, 3.

SERIES DU DISTRICT

Chesterville, 4; Maxville, 1.

EXHIBITIONS

Winnipeg, 5; Atlantic-City, 1.
Carp, 0; Almonte, 8.
King Edwards, 1; Dixies, 1.
L'Orignal, 1; Vankleek Hill, 2.
Ottawa Rovers, 5; Kars, 3.
Fitzroy Harbor, 1; Carp, 6.

COLLEGES YANKEES

M. I. T., 4; Boston, 3.
Northeastern, 3; Brown, 2.
Michigan, 7; Wisconsin, 1.

O. H. A. MAJEURE

Port Colborne, 3; Niagara, 0. (Port Colborne gagne.)

O. H. A. INTERMEDIAIRE

Bowmanville, 4; Lindsay, 1.
Peterboro, 9; Cobourg, 2.
Acton, 4; Elora, 2.
Durham, 2; Wiarton, 1.
Stratford, 4; Tavistock, 1.
Preston, 2; New Hamburg, 0.
Dunnville, 3; Hagersville, 1.
Simcoe, 6; Port Dover, 1.

O. H. A. JUNIOR

Marlboro, 3; West Toronto, 0. (Marlboro gagne le titre.)
London, 8; Windsor, 2. (London gagne le titre.)

AUX MARITIMES

Moncton Hawks, 3; Fredericton, 1. (Moncton gagne, 3-2.)
Campbellton, 1; Dalhousie, 1. (Dalhousie gagne la série.)

SOUTH SHORE

Middleton, 0; Lunenburg, 5. (Lunenburg gagne la série.

LIGUE CENTRAL

Summerside, 5; Sussex, 3. (Summerside gagne la série.)

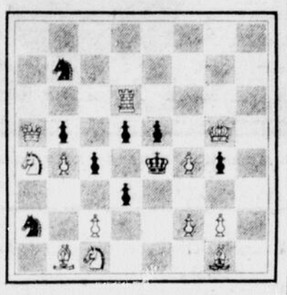
L. DE L'EST

Truro, 2; Halifax, 0.
Windsor, 3; New Glasgow Panthers, 4.

LA COUR DE L'ÉCHIQUIER

Il vient de m'arriver, chers lecteurs, une assez rude épreuve, qui m'empêche, pour le moment, de donner au jeu royal des Echecs toute l'attention que je voudrais. Toutefois, je ne veux pas interrompre une initiative si bien acceptée par le public, même pour une seule semaine. D'ailleurs le temps peut avoir raison de tout, et c'est un élément avec lequel il faut compter. Louis XIV ne disait-il pas souvent: "Le temps et moi..."

PROBLEME No 3
NOIRS



BLANCS

Les Blancs font mat au troisième coup.

PROBLEME No 2

De toutes les réponses reçues, pour le problème no 2, du 13 février dernier, aucune n'est juste. J'attendrai donc encore une semaine, pour donner la réponse exacte, afin de laisser aux amateurs le temps de chercher davantage.

AUX CORRESPONDANTS

Abbé R. (Limoges). — Non, le R. Blanc ne peut prendre le C. Noir, même si la T. Blanche attaque indirectement le R. Noir. En effet le mat n'a lieu que lorsque l'on a le coup. Or, dans votre question, le F. Noir pourrait prendre votre Roi Blanc avant que vous puissiez mouvoir votre Tour. En d'autres termes, la partie serait terminée avant que vous ayiez le coup.

J. R. (Ottawa). — Merci de l'intérêt que vous portez à la colonne. La pratique des problèmes et celle des parties des autres vous fera progresser très vite.

R. M. (Ottawa). — Oui, le jeu des Echecs se joue partout de la même manière. Des amateurs ont pu se faire des règlements particuliers, mais ils ont eu tort de modifier les règles dans le sens de la rigidité ou autrement. La "prise en passant" est de règle, mais ne peut s'effectuer que pour un Pion et par un Pion, et au coup qui suit immédiatement le mouvement du pion adverse. Merci des bons mots que vous ajoutez dans votre lettre.

C. A. Q. (Ottawa). — Revoyez bien votre solution au Problème No 2, qui est très difficile. J'ignore encore quand commencera exactement le prochain tournoi.

V. G. (Limoges.) — Une solution n'est gresque que devant la meilleure défense. La D. n'est pas tenue de prendre le F, ce serait même une gaucherie, en l'occurence! Merci de votre intérêt.

STEINITZ.

Ligue Universitaire

	G.	P.	Pr	Ctre	Pts
Ottawa	3	0	10	5	6
Montréal	2	1	8	3	4
Québec	0	4	5	15	0

Partie ce soir — Ottawa à Montréal.

ALAIN VAINQUEUR

Le club Alain a rejoint le Rockland au premier rang de la Lower Ottawa junior grâce à la victoire de 5 à 1 qu'il a remportée vendredi sur le Bankside d'Eastview.

Les vainqueurs eurent toujours la haute main.

LES DÉTAILS AU SALON MINTO

LE MONTCALM ET L'IONA ENTREPRENNENT CE SOIR LA SERIE MI-FINALE DE L'INTERMEDIAIRE.

Le Montcalm et l'Iona entreprennent ce soir sur la glace du Minto la série mi-finale de la ligue Intermédiaire.

Il se peut que les Patriotes soient affaiblis pour cette série importante, car Jo Verdon est encore, nous dit-on, sous le coup de l'interdiction qu'ont décrétée contre lui les autorités de hockey amateur du district d'Ottawa.

La partie commence à 8 h. 15 précises sous les ordres de MM. Duggan et McMillan. Elle sera suivie d'une partie de détail des terrains de jeux.

THURSO FINIT EN CONQUÉRANT

IL ENREGISTRE UNE AUTRE VICTOIRE SUR MASSON GRACE A UN RALLIEMENT SENSATIONNEL.

THURSO.—L'équipe de Thurso s'en fut ces jours-ci à Masson pour infliger au club de l'endroit une défaite de 5 à 2, dans une partie fort intéressante.

La première session ne produisit aucun point.

Masson fit ses points dans la deuxième strophe, grâce aux coups de Goulet et de Lacombe et, comme il tint son avantage jusque vers la fin du troisième chapitre, il avait tout l'air destiné à entonner l'hymne de gloire.

Mais le dernier mot n'avait pas été dit. Il restait à peine quatre minutes de jeu lorsque Thurso se réveilla. Dollard Houle secoua le filet après une belle descente. Le cos égalisa les chances lors d'une mêlée devant le but de Masson et le surtemps commença.

Masson fut mis en déroute. Bonneville trouva le sac sur la passe de Legresley, Houle courut d'un bout à l'autre du salon pour porter le pointage à 4-2, et, avant de clôturer la danse, Legresley se permit de compter le cinquième point de Thurso.

Les courses au p. de l'Exposition

OPEN HEARTH SURPREND EN GAGNANT LE PRIX PONTALBA. — WEIDELEEN GAGNE.

N.-ORLEANS.—Voici les résultats des courses de vendredi au champ local:

Première Course

1—Bill Orange, Roussel, $14.20, 7.80, 5.60; 2—Half Day, Lewis, $23.20, 8.60; 3—Twisted Threads, Landolt, $3.00. Temps, 1.15 1-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Marlene, Landolt, $4.00, 3.60, 3.00; 2—Kay Francis, W. Garner, $7.40, 5.80; 3—Princess Crusader, Laurin, $7.80. Temps, 1.14 3-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Nituma, W. Garner, $11.40, 8.00, 4.40; 2—Miss Careful, Burke, $4.00, 3.00; 3—Spanish Way, Landolt, $4.00. Temps, 35 secondes 2-5 pour trois furlongs.

Quatrième Course

1—Weideleen, Vercher, $9.80, 4.40, 2.80; 2—Plumage, Lewis, $4.00, 3.20; 3—My Sweets, Martin, $3.00. Temps 1.14 pour six furlongs.

Cinquième Course

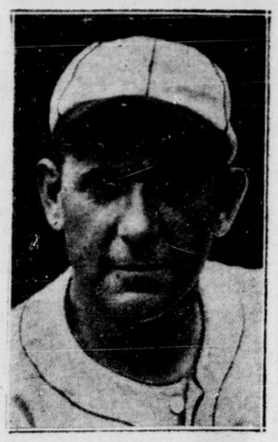
1—Open Hearth, Pool, $15.40, 6.00, 5.40; 2—Noah's Pride, Tilden, $9.20, 5.60; 3—Habanero, Landolt, $6.00. Temps, 1.41 4-5 pour un mille.

Sixième Course

1—Agapanthus, Magner, $36.60, 11.00, 6.60; 2—Intérieur, Lewis, $8.60, 3.00; 3—Tiger Flowers, McCoy, $5.40. Temps, 1.56 4-5 pour un mille et un furlong.

Septième Course

1—Lena M., McCoy, $13.00, 5.00, 4.00; 2—La Féria, Hernandez, $4.60, 3.00; 3—High Storm, W. Garner, $3.40. Temps, 1.56 4-5 pour un mille et un furlong.



JESSE HAINES, lanceur des Cardinaux a apposé sa signature à un contrat pour 1932.

GRATTON FAIT MEILLEUR JEU

ROMEO SE FACHE ET RICOCHE UN TOTAL DE 562 AVEC UNE SERIE DE 191.

Voici les résultats des parties de dix quilles jouées vendredi soir dans la ligue de la Cité de Hull:

VOYAGEURS DE COMMERCE

I. Paquin	185	168	160	513
H. Bélanger	152	143	180	475
P. Moussette	152	154	164	470
E. Audette	155	200	182	537
R. Vaillancourt	174	185	169	528
Totaux	818	850	855	2523

CLUB PROVOST

R. Champagne	171	188	174	533
A. Raymond	139	—	—	139
J.-L. Garneau	170	159	141	470
W. Watters	200	157	148	505
R. Gratton	184	191	187	562
L. Ducharme	—	129	166	295
Totaux	864	824	816	2504

Voyageurs gagnent deux séries.

AMICALE N.-DAME

A. St-Martin	183	137	—	320
Os. Massé	129	—	—	129
J.-E. Décasse	151	157	120	428
A. Loyer	144	181	161	486
T. Lanctôt	133	162	160	505
R. Beauparlant	—	144	178	322
A. Demers	—	—	149	149
Totaux	790	781	768	2339

CLUB BOLAND

D. Tremblay	102	141	147	390
O. Clermont	128	—	—	128
C. Boland	124	126	131	381
J.-E. Bédard	133	146	134	413
H. Dubois	130	192	184	506
O. Holtz	—	183	180	363
Totaux	617	788	776	2181

Boland gagne deux séries.

BLACKBURN

J. Moussette	169	175	151	495
E. Latrémouille	123	145	172	440
O. Charbonneau	129	108	—	237
L. Grondin	151	142	146	439
E. Cantin	128	166	168	462
A. Paquin	—	—	162	162
Totaux	700	736	799	2235

RENARDIERE D'AMOUR

G. Sauvageau	115	144	—	259
Er. Sauvageau	161	131	136	428
P. Sauvageau	121	139	118	378
H. Jones	153	142	157	452
L. Savage	127	162	176	465
xxx	—	—	100	100
Totaux	677	718	687	2082

Blackburn gagne trois séries.

SPARKS-HARRISON

A. Astri	191	179	179	549
U. St-Pierre	157	122	127	406
J. Tremblay	173	142	134	449
R. Trépanier	156	190	158	504
T. D'Arcy	182	147	169	498
Totaux	859	780	767	2406

FAIRMOUNT

T. Patrice	125	117	116	358
E. St-Louis	115	127	147	389
A. Poirier	149	150	164	463
H. Godbout	167	142	197	506
A. Baizana	194	214	136	544
Totaux	750	750	760	2260

Sparks gagne trois séries.

Winnipeg gagne à Atlantic-City

ATLANTIC-CITY— Le Winnipeg, champion olympique a battu les Sea Gulls, au pointage de 5 à 1, dans un match-exhibition qui eut lieu ici vendredi soir.

Rivers compta trois points et Duncanson deux.

ALIGNEMENTS

WINNIPEG— Wise, Sutherland et Hinkel, défense; Monson, centre; Malloy et Rivers, ailes.

SEA GULS— Haynes, Housley et Ritchie, défense; McKinnon, centre, Alarie et MacKenzie, ailes.

Subs. de Winniped— Garbutt, Simpson, Crowley, Duncanson, Cockburn.

Subs. de Sea Gull— Levia, Adams, Nicholson, Hunter, Foster.

Arbitres— MacDonnell et Mitchell.

SOMMAIRE

1re Période

1— Winnipeg, Rivers 4.05
2— Winnipeg, Rivers 3.35
Punitions— Sutherland, Duncanson, Garbutt.

2e Période

3— Sea Gulls, Levia (Nicholson) . . 4.20
4— Winnipeg, Rivers 2.47
Punitions— Hinkel, McKinnon.

3e Période

5— Winnipeg, Duncanson . . 11.01
6— Winnipeg, Duncanson (Wise) . 7.39
Punitions: Sutherland, Housley. (majeure).

George triomphe

TORONTO. — Ed "Don" George, de Buffalo, a terrassé Pat McGill, de Boston, dans un match de lutte qui eut lieu ici vendredi soir.

Ce fut une affaire passablement rude.

LES RANGERS ONT TRIOMPHÉ

ILS OBTIENNENT LA DECISION SUR LE BELLEVILLE QUI N'A QUE CINQ HOMMES SANS COULEUR.

Les Rangers et le Belleville ont entrepris la série qui conduit au championnat junior de l'Académie de LaSalle. Le Belleville a gagné le premier combat livré lundi dernier, le pointage de 8 à 1 donnant une bonne idée de la détermination des vainqueurs.

Les Rangers ont eu leur revanche vendredi soir, car ils obtinrent la décision, au pointage de 4 à 3, grâce au coup d'Archambault vers la fin de la cérémonie.

La prochaine partie a lieu lundi soir: c'est une série de 2 dans 3.

ALIGNEMENTS

Rangers: R. Chartrand, L. Giroux et P. Boudreault; A. Schryburt, G. Bourgeois et E. Archambault; R. Giroux et A. Daoust.

Belleville: E. LaBarge, G. Poirier et A. Lauzon; E. Gagnon et R. Lafleur.

Note. Le Belleville n'avait que cinq hommes au poste.

RESUME

Première Période

1—Belleville, Gagnon 5.00

Deuxième Période

2—Rangers, E. Archambault . 6.00
3—Belleville, J. Gagnon 5.00
4—Rangers, L. Giroux 4.00

Troisième Période

5—Rangers, Bourgeois 6.00
6—Belleville, Gagnon 7.00
7—Rangers, Archambault 2.00

DEUX TROUPES FORT SOLIDES

LES BRAVES FONT PARTIE NULLE SANS POINT AVEC LE GUIGUES — UN AUTRE MATCH SOUS PEU.

Les Braves et le Guigues ont fait partie sans point dans une récente exhibition de hockey. Il se fit du beau travail de part et d'autre, mais la guigne s'acharnait aux deux troupes lorsque des occasions de compter se présentaient.

Le Guigues, sous la tutelle du gérant Larocque et les Braves, sous celle du pilote Boudreau, comptent bien se rencontrer de nouveau dans un avenir rapprocher.

ALIGNEMENTS

GUIGUES—M. Juneau, J. Daoust et C. Larocque; H. Lajoie, A. Rousson et A. Larocque; J. Larocque, A. Essiambre et U. Reny.

BRAVES— A. Bordeleau, L. Boudreau et F. Dallaire; S. Shingh, R. Renaud et R. Rochon; J. Dorion, R. Lévesque, A. Létrémouille, L. Raymond et J. Raymond.

LE FRONTENAC RELÈVE LE DÉFI

LES PATRIOTES FERONT LE COUP DE FEU CONTRE LA DAME DE COEUR SUR LA GLACE DU PARC DUPUIS.

Le Frontenac a relevé le défi de la Dame de Coeur et le combat aura lieu dimanche après-midi à 4 heures sur la glace du parc Dupuis.

La direction du Frontenac espère que pour cette joute, Max Villeneuve, populaire gérant des Cartomanciens, aura ses quatre as au poste, afin qu'il n'ait pas d'excuses à avancer s'il est battu. Inutile de dire que Villeneuve compte faire ravaler aux Patriotes de telles paroles.

Le Frontenac, avec sept victoires consécutives à son crédit, lance un défi à n'importe quel club de la région. Prière de s'adresser à Rosario Patenaude, téléphone Sherwood 5838.

Voici l'alignement des Patriotes: Gene Limoges et Bert Goudie, buts; Diomède Bertrand, Nels Simpson, Dan Limoges et Nels Limoges, défense; Paul Demers, Carl Ferrone, Royal Bélanger, Bill Ferrone, René Fortin et Lucien Tremblay, avants.

La séance un succès

LA MATINEE QU'ORGANISE LE JOCKEY-CLUB AU PROFIT DES CHOMEURS SOULEVE UN VIF INTERET.

N.-ORLEANS.—La matinée que le Jockey-Club organise pour le 6 mars au profit des chômeurs de la Nouvelle-Orléans, promet de remporter un vif succès.

Les préparatifs vont leur train et la vente des billets commencera dans un avenir rapproché. Le colonel John Sullivan, gérant-général du club, annonce que le programme suivant a été dressé: un handicap doté d'une bourse de $1000, deux épreuves de $800 et quatre de $600.

La gérance a reçu d'une source anonyme une contribution de $1000.

L'ETE S'EN VIENT

On a reçu ici des formules d'inscription à plusieurs classiques qui seront disputées cet été au champ de Saratoga, N.-Y.

Au nombre de ces épreuves il y a le Hopeful, le Grab Bag et les stakes Wilson.

UN MYSTÈRE SUR LA GLACE

LES BRAVES ET LE PROVOST RECLAMENT LA VICTOIRE. — UN MALENTENDU.

Il y a dans les cercles de hockey un mystère à éclaircir. Nous en faisons part aux amis. Voici le cas. Le "Droit" reçoit de la gérance du club Provost un compte rendu d'une récente joute, dans lequel il est dit que le Provost a bafoué les Braves, au pointage de 3 à 2.

Les Braves, d'après ce rapport, firent deux points dans la période initiale, sur les coups de Paris et de Dallaire, puis Lacelle et Châteauvert égalisèrent les chances dans la deuxième période et Rousson bacla les affaires en 2.08 de la troisième strophe.

RECIT DES BRAVES

Et voici maintenant que le gérant des Braves nous fait rapport que son club a annulé à 2 à 2 avec le Provost. Il dit que le troisième point du club Provost fut compté après que la cloche eut annoncé la fin de la période.

Nous laissons le problème à nos lecteurs!

LA COLONNE DES DAMISTES

Henri Proulx a enlevé deux parties à H. Théberge pour gagner le championnat de la classe A du club Dollard et prendre le titre de champion de Hull.

La conclusion de la première joute fut des plus intéressantes. Proulx, qui poussait les pions blancs, joua de 56 à 50, de 55 à 49, de 35 à 29 et de 6 à 46 pour bâcler les affaires.

Les Noirs allèrent de 44 à 36, de 43 à 56 et de 36 à 12.

LES LEAFS FONT PARTIE NULLE

Le Maple Leaf de Wrightville a fait partie nulle de 1 à 1 avec le Royal Canadien dans une intéressante exhibition qui eut lieu vendredi.

Joly compta pour le Maple Leaf et Rondon pour le Canadien.

Le Varsity battu par le Glebe

Le Glebe a triomphé de l'Université d'Ottawa, au pointage de 49 à 29, dans un match de ballon scolastique majeur qui eut lieu vendredi.

AUTRES PARTIES

Lisgar, 53; St-Patrice, 25. (groupe majeur)
Lisgar, 27; St-Patrice, 12. (groupe junior)

L'Oeuvre aura une belle séance à Hull mardi soir prochain

M. Quintal a réuni de brillants ouvriers à l'occasion de cette grande fête

A. DIOTTE SORT CONTRE FOURNIER

M. Quintal, directeur athlétique à l'Oeuvre de Jeunesse, annonce que son association offrira mardi soir à la salle Notre-Dame de Hull une grande séance de boxe et de lutte au cours de laquelle il fera paraître en lice quelques-uns des meilleurs ouvriers de la région.

Le clou de la soirée met aux prises Fred Diotte, champion de la région, et Henri Fournier de Montréal, un homme de réputation établie.

Il y aura deux matchs de boxe et trois joutes de lutte.

Voici le programme officiel:

LUTTE

Première épreuve

Fred Diotte, champion à 180 lvs., O.J.O., contre Henri Fournier, champion à 182 lvs., Montréal.

Deuxième épreuve

Abraham Hanna, 168 lvs., Y.M.C.A., contre Fernand Gagnon, 170 lvs., Hull, O.J.O.

Troisième épreuve

Lucien Sanche, 120 lvs., A.C.J.C. de Hull, contre Rouge Collin, 110 lvs., O.J.O.

LA BOXE

Première épreuve

Eddie Edwards, 137 lvs., Ottawa, O.J.O., contre Red Daniel, 148 lvs., champion de Montréal.

Deuxième épreuve

Joe Rail, 147 lvs., O.J.O., contre Albert Valin, 150 lvs., Hull.



HANZ MILLS, jeune jockey qui est à se tailler une belle réputation dans le Sud. Ses services sont recherchés.

LES COURSES AU PARC HIALEAH

MARTIS GAGNE LE HANDICAP ORANGE BLOSSOM. — LA SURPRISE DE BAY ANGON.

MIAMI. — Voici les résultats des courses de vendredi au champ local:

Première Course

1—Ellice, Carroll, $5.40, 2.90, 2.10. 2—Common, D. Smith, $3.40, 2.50. 3—The Gen, Allen, $2.40. Temps, 1.13 1-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Macantic, Walls, $2.80, 2.40, 2.50. 2—White Thorn, Allen, $2.40, 2.50. 3—Bolilee, Malley, $30.80. Temps, 35 secondes 4-5 pour trois furlongs.

Troisième Course

1—El Puma, Long, $6.00, 2.90, 2.80. 2—Lion Hearted, Hooper, $2.40, 2.30. 3—Bill Southam, Reynolds, $4.70. Temps, 1.53 2-5 pour un mille et un furlong.

Quatrième Course

1—Général A., Decamillas, $60.50, 13.40, 5.20. 2—Double Heart, Montgomery, $2.80, 2.40. 3—Jamison, Stevens, $5.00. Temps, 1.11 3-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1—Martis, Mills, $12.90, 5.10, xx. 2—Prince Tokalon, Elston, $3.20, xx. 3—Uluniu, Leyland, xx. Temps, 1.37 2-5 pour un mille.

Sixième Course

1—Bay Angon, G. Riley, $27.70, 7.00 xx. 2—Black Mock, Barnes, $5.10, xx. 3—Playfole, Bejshak, xx. Temps, 1.38 pour un mille.

Septième Course

1—Ben Blair, Mills, $16.60, 4.80, 3.30. 2—Bounding Deep, H. Elston, $4.00, 2.80. 3—Big Bo, Montgomery, $5.90. Temps, 1.54 pour un mille et un furlong.

Ed. Ran endort Bill Towsend

LE VAINQUEUR OBTIENT UN MATCH-RETOUR AVEC BILL PETROLLE

NEW-YORK— Eddie Ran, pugiliste polonais, a mis Bill Townsend de Vancouver hors de combat au deuxième assaut d'un combat sensationnel qui avait attiré 11.000 spectateurs au jardin Madison.

Ran bâcla les affaires au moyen d'une taloche derrière l'oreille.

Le vainqueur obtient un match-retour avec Billy Petrolle.

Sande convole

NEW-YORK, — Earl Sande a épousé Mme Clarence Kummer, veuve d'un jockey qui était l'ami intime du marié.

Le couple est présentement en voyage en Floride.

EMBRUN SÈME LA TERREUR

LES GARS DE BOURGIE FONT COURIR LES EQUIPES DU CANTON. — DE BEAUX SUCCES.

EMBRUN.—Le club d'Embrun a fait de l'excellente besogne dans de récents engagements. Tout d'abord, il reçut la visite des Rovers de Russell et les tint à l'égalité d'un pointage de 1 à 1. C'était un bon commencement.

D. Rombough compta le point de Russell et Laurent Sigouin celui d'Embrun.

Le match-retour, qui avait attiré une vaste foule à l'aréna de Russell, se termina à l'avantage d'Embrun, au pointage de 2 à 1. Gérard et Roland Bourgie réussirent de splendides courses pour donner la victoire aux copains. L. Sigouin donna aussi une belle performance. Lloyd Latour fit le point de Russell.

Et ce n'est pas tout. Embrun s'attaque ensuite au clan de l'Ecole Normale. Misère de misère! Les Normaliens succombèrent sous un fardeau de 6 à 3. G. Bourgie fit trois points, A. Tessier, C. Tessier et G. Perras tapèrent chacun un.

Parisien et Charette firent le nécessaire pour l'Ecole. C'était peut-être le nécessaire, mais ce n'était pas suffisant.

Voici l'alignement des vainqueurs: Léo Bourgie, Gérard Bourgie et Laurent Sigouin; Léo Perras, Gérard Bruyère et Roland Bourgie; Gérard Perras, André Bruyère, Alcide Tessier, Cyprien Tessier.

Les balais sur la glace du P. Dupuis

On annonce pour dimanche après-midi à 2 heures, sur la glace du parc Dupuis, une grande partie de balais entre le garage Chaudière et le James Davidson. Aucun joueur n'a moins de 45 ans.

A 3 heures, le club de hockey du garage Chaudière fera la lutte au Maple Leaf de Hull. L'entrée est libre.

GAGNANTS

— DU —

Concours de l'Ottawa Battery and Electric Co.

1er Prix — Dr J.-A. STE-MARIE
18, rue Courcelette, Hull.
Radio Sparton pour auto — valant $230.

Deuxième Prix — A. SEGUSS
100, avenue Brighton, Ottawa.
Un gros Accumulateur "Monarch"

Le poids exact de l'étalage d'Accumulateurs "Monarch" fut de 3,743 livres 2 onces.

L'OTTAWA BATTERY & ELECTRIC CO., 227, rue Dalhousie, Ottawa, remercie tous les concurrents pour leur généreux encouragement et leur coopération durant le concours.

DÉPÊCHEZ-VOUS!

Le Concours de Hockey des Cigarettes Turret Offre $15,000 de Prix en Argent

Voici une véritable occasion de convertir en argent votre connaissance du hockey. Faites simplement des estimés des points enregistrés par chaque équipe de la Ligue Nationale de Hockey pendant la saison courante 1931-32, laquelle saison se termine le 22 mars. Mettez vos estimés immédiatement à la poste. Envoyez-en-un tous les jours si vous le désirez, car plus grand sera leur nombre, plus fortes seront vos chances de gagner l'un de ces gros prix.

Et rappelez-vous que les prix seront *doublés* si les entrées gagnantes sont annexées aux panneaux de devant des paquets de Cigarettes Turret (de 20), avec portion du timbre d'accise attachée.

Qualité et Douceur
CIGARETTES
Turret

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Vous pouvez vous procurer des formules supplémentaires d'inscription chez votre plus proche marchand. Si vous n'en trouvez pas, copiez le coupon ci-dessous.

Cet estimé et les autres supplémentaires devront être envoyés par poste au "Concours de Hockey des Cigarettes Turret", Case postale 1180, Montréal, P.Q., jusqu'au 5 mars 1932.

Equipe	Total des Points Enregistrés pendant la Saison 1930-31	Total Estimé des Points à Etre Enregistrés pendant la Saison 1931-32 (Exclusion faite des parties de détail)
BOSTON	143	.....
CANADIENS	129	.....
TORONTO	118	.....
CHICAGO	108	.....
RANGERS	106	.....
MAROONS	105	.....
DETROIT	102	.....
AMERICANS	76	.....

Nom .....

Adresse .....

S'AMUSER — S'INSTRUIRE — S'EDIFIER

Le Royaume des Enfants

DIRECTEUR: ONCLE JEAN

PAUL BON-CŒUR

Mes chers enfants,

Je me donne le plaisir de vous présenter, aujourd'hui, mon petit ami inconnu, Paul Bon-Coeur.

Bien que son véritable nom se cache sous un pseudonyme, Paul existe en chair et en os. On peut donc me croire sur parole.

Petit Paul a reçu, un jour, une petite image-biographique de Jacques Bernard — vous savez, ce délicieux petit Canadien français mort en odeur de sainteté. Ce pieux modèle enseigne maintenant l'esprit de sacrifice à Paul Bon-Coeur, et voyez comme l'élève est digne du maître!

Maria-Anna, son aînée, est malade. Pour attirer sur elle les grâces du bon Dieu, Petit Paul a résolu de souffrir... Aussi sort-il sans gants, fait-il les commissions les plus épuisantes, donne-t-il un soin particulier à ses leçons et devoirs comme à l'aide de sa maman.

Paul Bon-Coeur ne porte-t-il pas vaillamment ses nom et prénom: Paul, pour rappeler le souvenir de l'apôtre qui a tant subi de coups pour l'amour du divin Maître, et Bon-Coeur, pour évoquer sa charité fraternellement et son amour filial. Paul Bon-Coeur est certes fils d'une famille profondément chrétienne; aussi Jacques Bernard, lui-même fils de parents profondément pieux, prend-il plaisir à inspirer notre Petit-Paul Bon-Coeur. Et je suis certain que Paul, Maria-Anna et le papa et la maman, doivent bénir le souvenir de Jacques Bernard...

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de Paul Bon-Coeur sur la terre?

ONCLE JEAN.

MES QUINZE ANS

Essais en vers.

On dit que l'enfance est heureuse,
Que sans songer à l'avenir,
Toujours et folâtre et joyeuse
Elle fait son dieu de plaisir,
Alors sans regret l'existence
S'enfuit sur les ailes du temps;
Mais à cette douce inocence
Je préfère encore mes quinze ans.

On dit aussi que la tendresse,
Peut nous apporter le bonheur;
Qu'une mère aime avec caresse
A presser son fils sur son coeur,
De ses yeux souvent des larmes
S'échappent de ces deux moments
J'en conviens, cet âge a des charmes
Mais, j'aime mieux mes quinze ans.

A quinze ans le ciel nous dévoile
Les dons de l'esprit et du coeur.
Le coeur, mystérieuse étoile,
Nous jette un reflet enchanteur,
O Vous, déesses fortunées,
Qui tracez les chaines du temps
Protégez mes jeunes années.
Laissez moi toujours mes quinze ans
Quinze ans, Quinze ans,
C'est le bel âge de la vie;
C'est le parfum de la prairie
C'est la fleur qui s'ouvre au printemps.

Marcelle St Louis
Crysler, Ont.

Tableau d'Honneur

BLACKBURN, ONT.

Rapport du mois de janvier de l'école no 27 Blackburn. Inst.: Mlle A. Therrien.

4ième cours, 1ère année:—1ère, Blanche Renaud; 2e, Simonne St-Onge; 3e, Alice Leblanc.

3ième cours:—1ère, Marie-Ange Lemieux; 2e, Jeannette Lemieux; 3e, Aimé Renaud.

2ième cours:—Aneldéanne Giroux, Rose-Hélène Giroux, Laurent Lemieux.

1er cours:—Germaine Renaud, Ironel Lacroix, Rita Leblanc.

Cours Préparatoire:—Gérard Lacroix, Florian Brazeau, Hubert Lemieux.

PEMBROKE, ONT.

C'est avec un vif intérêt que les Canadiens français de Pembroke verront figurer aujourd'hui, dans les colonnes de ce journal les premiers de classe de la section bilingue de l'Ecole St-Jean-Baptiste.

La liste ci-dessous proclame les noms des élèves qui ont obtenu les meilleurs percentages dans les concours de janvier.

4ième cours: — Marguerite Leblanc et Evangéline Boucher.

3ième Senior:—Adam Desjardins, et Béatrice Lafrance.

3ième cours jr:—Wilbert Demers et Wiflrid Larivière.

2ième cours:—Jeanne Audette et Irène Bertrand.

1er cours:—Wilfrid Audette et Claire Fortin, Irène O'Hara, Ernest Belland.

Cours préparatoire:—Cécile Gauthier, Laurette Mathieu, Marcel Fortin.

Chaleureuses félicitations aux bons travailleurs! Qui sera à l'honneur en février.

ST JEAN BERCHMANS ÉCOLIER

Les beaux jours:— Jean Berchmans naquit le 13 mars, 1599, à Diest en Belgique. Ses parents étaient de condition très modeste, et il connut de bonne heure les privations. Mais né dans une atmosphère de foi et de piété, doué par ailleurs d'un excellent naturel, il apprit vite à supporter les souffrances que Dieu lui envoyait et à surmonter les obstacles que soit le démon, soit la nature mauvaise mettaient en travers de sa route.

Petits gars de sept ans, il servait chaque matin deux ou trois messes avant d'aller en classe: c'était sa manière à lui de consacrer à Dieu sa journée. Agenouillé au pied de l'autel, il avait une figure qui rayonnait d'une joie divine. Toujours jovial et plein d'entrain, il possédait l'estime de tous ses condisciples.

Vers l'âge de dix ans, il commença ses études classiques chez un instituteur de la ville, mais Monsieur Berchmans, prévoyant les dangers qui se multiplieraient autour de son enfant, le confia au curé de Notre-Dame de Diest. Le petit Jean jubilait. Dans la retraite du Presbytère, il consacrait beaucoup de temps à la prière; il avait pour Marie, en particulier, une dévotion remarquable. Souvent, le matin, à jeun et à pied, il se rendait en pèlerinage à une petite grotte de Marie à un mille de la ville, pour se recommander à la Vierge et lui rendre hommage.

L'épreuve:— Jean poursuivait depuis trois ans ses études chez le bon curé, quand son père lui ordonna de revenir à la maison: manquant de ressources, il avait besoin de Jean pour le soutien de sa famille. C'était pour celui-ci le naufrage de ses plus belles espérances! Jean supplie ses parents de lui laisser terminer ses études, afin qu'il puisse se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique; le père maintient son ordre: Jean devra revenir à la maison.

La lumière:— Mais voici que providentiellement un prêtre de Malines s'offre à y faire instruire l'enfant et l'emmène. Là, Jean, suit d'abord les classes au Petit Séminaire de la ville. Mais vers cette époque, les Jésuites vinrent ouvrir dans cette ville un collège. Jean conçoit le désir d'aller y terminer ses études. Il n'a jamais songé encore à se faire religieux; mais vivement édifié par l'esprit de foi de ses maîtres, et rencontrant dans la Compagnie l'idéal que sa grande âme avait rêvé, il résolut de se faire lui aussi "Compagnon de Jésus". Ses parents s'y opposèrent carrément: "On s'était sacrifié pour lui, il devait rendre maintenant, en aidant et en illustrant sa famille." Malgré les résistances et les supplications, il reste inébranlable. Les oppositions tombent peu à peu et, quelques jours plus tard, il entre au noviciat.

Conclusion:— "Je veux devenir un saint, vite, et un grand saint— Vilo fieri sanctus, et cito et magnus!" dit-il en entrant... Quelle noblesse!... Cette volonté énergique et ferme, nous devons tous l'avoir. Est-ce que le P. Muller, à la retraite, ne nous a-t-il pas dit que devenir des saints devait être l'ambition de tous?... Comment deviendrons-nous des saints... vite... et de grands saints? Jean Berchmans nous répond encore: "C'est très simple: Communia non communiter! Les choses ordinaires, mais d'une "manière" extraordinaire, c'est-à-dire avec une intention et une application surnaturelles!" Imitons donc Saint Jean Berchmans; imitons-le dans le travail, dans l'obéissance, dans la charité envers nos confrères, dans la mortification, dans la fidélité à observer les prescriptions du règlement. Tout cela pour Dieu! — Jean Berchmans est avec Saint Louis de Gonzague et Saint Stanislas Koska, le patron (patronus", l'avocat,) de la jeunesse: recourons à lui avec confiance, il nous aidera à accepter avec résignation les petits revers de notre vie de collégien.

Les servants de messe surtout doivent avoir une dévotion particulière pour leur patron spécial. Que tous ceux qui font partie de la Congrégation Saint-Jean-Berchmans soient fiers de leur appartenance et qu'ils s'en montrent dignes en s'efforçant d'imiter les vertus de leur patron, surtout sa dévotion envers le Saint-Sacrement et la Sainte Messe.

Alphonse Raymond,
élève de Belles-Lettres,
Collège de Sudbury, Ont.

UN BON CONSEIL

Un paysan avait choisi les plus grosses betteraves de son jardin pour en faire présent au bey.

Comme il les portait dans un panier, il rencontre un ami qui lui dit:

—Je crois que si tu offrais des figues à notre bey, cela lui serait beaucoup plus agréable.

Le paysan juge l'avis bon. Il retourne chez lui, retire les betteraves du panier, range des figues à la place, et se remet en route.

Il arrive chez le bey, qui se trouvait justement fort occupé et très en colère, et qui, au lieu d'accepter le cadeau avec reconnaissance, lui jeta les figues à la tête. A chaque figue qui venait s'aplatir sur son visage, le paysan adressait un remerciement au ciel.

—Pourquoi remercies-tu ainsi? lui demanda le bey qui finit pas se calmer.

—Parce que j'avais dessein de t'apporter des betteraves, seigneur, et si quelqu'un ne m'eut donné un bon avis, j'aurais maintenant la tête fendue.

Depuis l'âge de bébé, il souffrait d'

ASTHME

écrit M. I. Lafrance, de Hull, P.Q.

Il ne pouvait dormir la nuit. Il faisait des efforts pour respirer et semblait manquer d'air. Un ami lui parla alors des capsules RAZ-MAH.

"Je m'en procurai une boite," dit M. Lafrance, "et je suis enchanté de déclarer qu'elles m'apportèrent un soulagement merveilleux dès la première dose."

Vous pourrez bien dormir et travailler à l'aise quand vous aurez commencé à prendre RAZ-MAH de Templeton. Plus d'efforts pour respirer, plus de halètement, d'étouffements. Ne contient pas de drogues nuisibles. Pas d'effet nocif subséquent. Des capsules. Propre. Facile à prendre. Excellent contre la bronchite chronique, les rhumes de cerveau et des bronches. 50c et $1 partout. 2149

TEMPLETONS LIMITED
56, rue Colborne, Toronto

Causes de suffoquer, d'étouffer, de siffler—Prenez

RAZ-MAH

LE JEUNE STANISLAS KOSTKA

L'ADOLESCENT: Stanislas naquit à Kostkovo, Pologne, le 28 octobre 1550, de Jean Kostka, prince et sénateur du royaume et de Marguerite Kriska, jeune princesse. Sur son enfance, nous savons qu'il fut "un ange revêtu d'un corps mortel." Elève au collège des Jésuites de Vienne avec son frère Paul, il se distingue par sa piété, sa modestie et sa douceur. Il fut admis dans la Congrégation de la Sainte Vierge, établie alors dans les collèges de la Compagnie de Jésus seulement.

L'APRE MONTEE: Poursuivi du désir de quitter le monde, il consulte les Pères de Vienne. Ceux-ci refusent de l'admettre, craignant de s'attirer la colère des Kostka. Stanislas résolut de recourir à Rome, au général des Jésuites. Séparé de Rome par cinq cents lieues, il part à pied, échange ses habits avec ceux d'un mendiant et n'emporte pour toute ressources que son immense confiance en Dieu et dans les âmes charitables. Un domestique avait été chargé d'avertir son frère Paul et son précepteur, Bilinski, du retour tardif de Stanislas. Paul et Bilinski menaient une vie mondaine et trouvaient en Stanislas un juge trop sévère. Sa vertu les poursuivait de reproches discrets, mais continuels. Stanislas ayant eu à souffrir des mauvais traitements de la part de son frère et de Bilinski, durant deux ans, les avait menacés de s'enfuir. Aussi, quand la nuit vint sans ramener Stanislas, ils partirent à sa recherche, mais juste comme ils allaient l'atteindre, les chevaux refusèrent d'avancer dans la direction du jeune saint. Stanislas avait laissé une lettre expliquant son départ à Bilinski. Sa vocation seule le forçait à fuir, et comme son père s'opposait, il se croyait obligé de préférer la volonté de Dieu. "Je suis certain, écrivait-il, qu'il (son père) me saura gré de lui avoir ôté, par mon éloignement, l'occasion de s'opposer à la volonté de Dieu" Il gagna donc Augsbourg, puis le collège de Dillingen où il trouva le P. Canisius, Provincial de Germanie. Pour éprouver sa vocation, le Provincial lui proposa de se dévouer au service des pensionnaires. Durant trois semaines, ce fils de prince fut, à la grande édification des élèves, un serviteur parfait à tous. Canisius lui adjoint deux compagnons et le laissa partir pour Rome, qu'il atteignit le 25 octobre, 1567. Le général des Jésuites, François de Borgia, lui accorda quelques jours de repos puis l'accepta au noviciat de Saint-André.

LA REALITE SAISIE: Stanislas avait enfin réalisé son rêve: il était à Dieu. Sa joie était au comble. Le père de notre saint en apprenant que son fils s'était rendu jusqu'à Rome en haillons, parcourant l'Allemagne et l'Italie en mendiant, l'accusa d'avoir déshonoré sa maison et promit de se venger en chassant les Jésuites de la Pologne. Paul devait venir chercher son frère; quand il arriva dans la ville Sainte, l'âme de Stanislas chantait l'Assomption de la Vierge avec les choeurs angéliques!

Le Père Fazio, Maître des novices, nous apprend qu'au noviciat Stanislas fut un modèle et le miroir de la perfection. Son amour de Dieu était tel qu'il fallait, pour en modérer l'ardeur, appliquer sur sa poitrine des linges d'eau froide. Il avait demandé à Marie la grâce de célébrer la fête de l'Assomption au ciel: il fut exaucé. Le 14 août, vers quatre heures du matin, la Reine des Anges vint le chercher. Il partit si joyeux qu'on le croyait à causer avec une personne invisible. Stanislas n'avait pas encore 18 ans et seulement dix mois de vie religieuse.

La Pologne s'empressa d'honorer celui que la maison de Saint-André et toute la ville de Rome considéraient comme un grand saint. Paul, désabusé des erreurs de sa jeunesse, pleura toute sa vie les mauvais traitements qu'il avait fait endurer à son frère. Il allait entrer dans la Compagnie de Jésus quand la mort vint le frapper, le 13 novembre, 1607.

L'ETERNEL ADOLESCENT: Le 18 février 1604, Clément VIII déclara Stanislas "Bienheureux". En 1674, il fut déclaré "Patron de la Pologne". Enfin, Benoît XIII, en 1726, le canonisait en même temps que Louis de Gonzague. Plus tard, l'Eglise le nommait "Patron de l'Enfance" et de "tous les Noviciat Religieux".

Guy COURTEAU, S. J.



Femmes ANÉMIQUES

traitez vos malaises à leur source même

Depuis quelque temps, vous vous levez fatiguée, sans entrain, sans appétit; tout le long du jour, vous ressentez cette fatigue, en plus vous éprouvez d'étranges douleurs ici et là. Vous vous dites que quelque chose ne va pas et vous songez à faire disparaître vos malaises. N'allez pas commettre l'erreur de prendre n'importe quel remède si vous voulez recouvrer la santé. Ce qu'il vous faut c'est un médicament qui s'adressera à la cause même de votre mal: les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les femmes); c'est à cette condition seulement que vous redeviendrez fortes et vigoureuses.

Pâleur	**Essoufflement au moindre effort**	**Irrégularités**
Faiblesse		**Douleurs de dos, de reins**
Manque d'appétit	**Migraine**	
Sensation permanente de fatigue	**Troubles d'estomac**	**Troubles internes causés par l'ANEMIE**
	Irritabilité	

"J'ai souffert d'anémie il y a quelques années, après avoir subi une grave opération. Avant passé plusieurs semaines au lit, je m'étais relevée bien faible, avec des vertiges, des maux de tête et une lassitude extrême dans tous les membres. Il me fallait un tonique et je décidai de prendre les Pilules Rouges. Après un traitement de quelques semaines, j'avais acquis des forces, de l'embonpoint. En continuant de me traiter, ma santé est devenue excellente". Mme A. Proulx, R.R. Ste-Marguerite, Trois-Rivières, P.Q.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Pilules ROUGES: partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PROTEGEZ-VOUS...REFUSEZ les SUBSTITUTIONS ...EXIGEZ les VERITABLES Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

La mariée portait un manteau de castor et le marié avait un complet brun et un paletot de castor.

A l'issue de la cérémonie nuptiale l'heureux couple accompagné d'un nombreux cortège de parents et d'amis se rendit prendre le vin chez M. Georges Pilon oncle du marié, puis alla prendre le diner chez M. Camille Girard, père de la mariée. Dans l'après-midi il partit pour Smooth- Rock Falls où il était attendu pour le souper et la soirée que M. Eloi Houle, oncle du marié, avait organisés en son honneur. Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Ils vont demeurer à Smooth-Rock Falls. Parmi les parents et amis qui les escortèrent nous remarquions: les soeurs de la mariée, Mmes Euclide Martin, Eugène Oulmet, Mlle Diane Rose-Anne et Simone Girard, accompagnées de MM. Gérard Godard, Rémi Brunelle et Paul Clément; M. Emile Gendreau, frère du marié, M. Joseph Girard, frère de la mariée, M. et Mme Georges Pilon, M. et Mme Achille Janson oncles et tantes du marié, M. Yvon Janson, leur fils et plusieurs amis.

Naissances:

M. et Mme Léo Girard (Rose Tousignant) un fils né le 7 janvier, baptisé sous les noms de Joseph, Henri, Denis, Paul. Parrain M. Paul Emile Clément; marraine, Mlle Simone Girard tante de l'enfant.

A M. et Mme Eddy Villemure (Yvonne Fontaine) une fille née le 24 janvier, baptisée: Marie, Laurence Antoinette. Parrain, Horace Lévis; marraine, Mlle Yvonne Moreau.

M. et Mme Albert Tousignant, (Géraldine Fortin), une fille née le 28 janvier, qui a reçu noms de Marie, Blanche, Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Médard Noël.

CHELMSFORD, Ont.

A M. et Mme Alcide Blais (Lucia Lavallée) est né un fils, Jean-Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Blais, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Rosie Blais, tante.

Mlle Marielle Lavallée était invitée de Mme Vve Ménard, sa tante, à Blézard Valley, dimanche.

MM. Lionel et Roger Lavallée rentraient visite à Mlles Lorette et Adrienne Bonin, dimanche, à Blézard Valley.

Dimanche Mlle Béatrice Gratton recevait à diner. Les invitées étaient: Mlles G. Rainville, F. Roe, J. Bouthilier et G. Daoust.

Lundi 8 février, M. et Mme Georges Ménard, de Boninville, recevaient à un travesti. Les invités portaient tous de jolis costumes variés. C'étaient: MM. et Mmes Gilbert et Alb. Courville, M. Gendron, J. Paquette, Ed. Joliat, R. Groulx, E. et A. Trottier, W. Portelance, S. Liboiron, A. Boyer, W. Bélanger, M. Robillard, P. Legault; Mme A. Brunet, Mlles I. Marion, D. Lafrance, L. Dubé, H. et A. Séguin, B. Courville, Y. Boyer, R. et . Methé, D. Cayen, T. Couture, MM. O. et C. Trottier, T. Séguin, A. Methé, C. Boyer, L. Ménard, R. Couture, A. Marier, G. Joliat.

L'orchestre Methé fut les frais de la musique. Le goûter fut servi par Mme G. Ménard, aidée de sa fille, Gilberte.

Nous apprenons que Mme Alcide Blais est dangereusement malade.

A M. et Mme Olidor Marcotte est née une fille nommée, Marie Lorraine, Norma. Marraine, Mlle C. Marcotte; parrain, M. Laurent Tyne.

Lundi, 15 février avait lieu l'assemblée annuelle du Syndicat Agricole. M. L. Frappier fut élu président, M. Pierre Larocque, jr, 1er vice-président; M. G. Simard, 2e vice-président; M. M. Marcotte, directeur, et M. D. Ethier, secrétaire-trésorier.

Mlle Laurette Dubé, de Sudbury, passait la semaine ici visitant M. et Mme Léo Légaré et M. et Mme E. Joliat, à Boninville.

M. J.-A. Séguin, de la maison Racine, de Montréal, était de passage dans notre localité, comme solliciteur pour le "Magasin Blais"

CONISTON, Ont.

15 février 1932.

Le trois février, fête de Sainte-Blaise, il y eut messe le matin à huit heures, suivie de la bénédiction des gorges qui se renouvelait le soir une fois la prière terminée.

—Dimanche, le 7, à la grand'messe, furent bénis les cierges, que chacun apporta à son foyer pour usage au cours de l'année.

—Le soir du lundi gras eut lieu au sous-sol de l'école séparée, une partie de cartes organisée par la Ligue des Dames Catholiques. Un joli montant fut obtenu.

—Nous voilà rendu au temps du Carême, temps de pénitence et de mortification. Mercredi il y eut messe à huit heures, suivie de l'imposition des cendres, qui se répétait le soir à la prière.

Chaque mercredi et dimanche du Carême il y a prière suivie d'une courte instruction. Le vendredi se fait l'exercice du chemin de la croix. Nombreuses sont les personnes qui assistent à la messe le matin à la prière du soir. Au cours de la journée l'on voit vieux et jeunes se diriger du côté de l'église pour y faire des chemins de croix ou autres exercices de piété.

—Etaient chez les parents dernièrement: M. et Mme Fabien Gauthier et leur bébé Alphé, de Copper Cliff.

—Mlle Laura Gauthier visitait M et Mme Ferrier Gauthier, à Sudbury, récemment.

—M. et Mme Alphonse Rochon étaient en visite chez leur fille, Mme Alex. Sabourin, pour quelque temps.

—Mlle Aurore Lalonde passa la journée de dimanche dans sa famille.



Mentholatum
La crême qui soulage
Rhumes, Catarrhes
Maux de Gorge, etc.

FAIT AU CANADA

Quel riche arôme dans la moindre quantité de ce thé!

"Un bon thé" THÉ RED ROSE

2 Qualités Supérieures—Etiquette Rouge et Orange Pekoe

LE TABAC A FUMER NATUREL

l'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs



Nos vaillants ancêtres goûtaient pardessus tout une pipe de tabac canadien.

Comme ils auraient aimé ce merveilleux mélange des meilleurs tabacs récoltés en notre province: l'ALOUETTE!

Y avez-vous goûté?

10c le paquet.

10¢

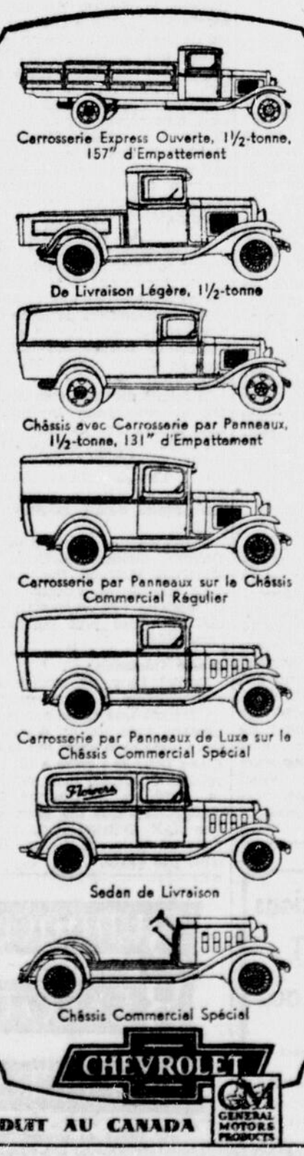


AUSSI HACHÉ FIN POUR LES FUMEURS DE CIGARETTES

Présentation de 8 NOUVEAUX CAMIONS CHEVROLET

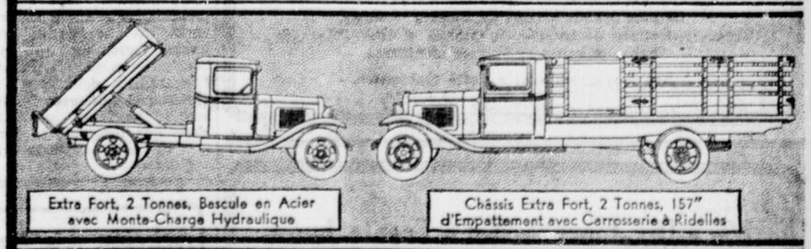
six cylindres

comprenant 2 nouveaux modèles extra forts, de 2 tonnes de capacité



PRODUIT AU CANADA

LA nouvelle ligne complète de Camions Chevrolet Six Cylindres pour 1932 vous offre: les Châssis Commerciaux Réguliers et De Luxe de ½ tonne, avec plusieurs sortes de carrosseries dont celle de Livraison Légère, par Panneaux, Express à Dais, etc. Les Châssis de 1½ tonne sur empattements de 131 pouces et de 157 pouces, convenant à l'installation d'une très grande variété de carrosseries pratiques et à bas prix. Et deux Châssis "Heavy Duty" de 2 tonnes, entièrement nouveaux, avec plusieurs types de carrosseries pour répondre aux besoins spéciaux des contracteurs et du transport lourd. Vous trouverez que ces camions nouveaux ont été améliorés dans tous les points susceptibles d'augmenter votre satisfaction. Plus rapides et plus souples pour accélérer le service . . . plus forts pour durer plus longtemps . . . et *le plus faible coût d'opération de tous les camions.* Plus que jamais, Chevrolet est La Grande Valeur Canadienne! Prix à partir de $505 (pour Châssis Commercial), à l'usine, taxes en plus.



Vous pouvez acheter les Camions Chevrolet suivant les conditions faciles du mode de paiement différé G M A C de la General Motors. CT13-36F

National Chevrolet Sales Limited, Ottawa

P. J. Cooney . . . . Quyon, P. Q.
R. Gamble & Son . Manotick, Ont.
D. A. McArthur . . . Russell, Ont.
Emile Belisle & Cie, ... Clarence Creek, Ont.
The Earle Sleigh & Carriage Co, ... Wakefield, P. Q.

Finance - Commerce

PRODUITS DE LA FERME

MONTREAL, 20 fév.: — Prix au comptant des céréales:

Avoine c.w., no 2	40
Avoine c.w., no 3	38
Avoine, picotin ext. 1	39
Avoine, picotin, ext. 1	37
Avoine, picotin, no 2	36
Orge c.w., no 3	40
Blé no 4	63
Blé d'Inde sud-africain	65

Farine de blé du printemps:—

Première marque, le baril . . $5.10
Deuxième marque $4.50

Marque de boulangerie, le baril $4.40

En baril, sac, sur voie, taux de Montréal, moins 10 sous le baril pour argent comptant.

Farine de blé d'hiver:—

Qualité de choix, au wagon, en baril, au sac d'occasion, $3.20 $3.30

Qualité de choix en lots particuls, en barils, au marché: $3.70 à $3.80.

Farine blanche de maïs, le baril à $4.50.

ENGRAIS

Mulé blanche, extra	$25.75
Gru . . . de $20.75 à	$20.75
Son . . . . . à	$19,75

A la tonne, comprenant les sacs sur voie, f. à b., moins 25 sous par tonne pour argent comptant.

Grains secs pour brasserie, $19.00

Avoine roulée: sac de 80 lvs au détail, $2.65.

. . . . . $12.00
Foin presse, No 2 de m' . . $11.00
A la tonne, f. à b. No 3 de mil $8.00

LES VOLAILLES

Voici les prix des volailles pour les détaillants:

	"A"	"B"
Poulets à rôtir	24-28	21-25
Poules à rôtir	19-24	16-21
Canetons	29	...
Canards	23	19
Dindes	26-28	24-26
Oies	17	14

LES OEUFS

Au wagon, les oeufs étaient ainsi cotés: extras, de 29 à 30 sous; premiers, de 26 à 27 sous; seconds, à 21 sous; oeufs de poulettes, de 25 à 26 sous.

Voici les prix pour les détaillants:

En boules	
Qualité spécial	36
Frais extras	34
Frais premiers	30
Frais de poulettes	29
Frais seconds	25
Extras en entrepôt	25
Premiers en entrepôt	23
Seconds en entrepôt	21

Les oeufs en vrac se vendaient deux sous de moins la douzaine.

LE BEURRE

Au wagon ou en gros lots, le beurre no 1 était coté de 17 sous à 17 1-2 sous environ. Les prix à 17 sous 3-4 environ. Les prix étaient pour les détaillants, les suivants: le beurre solide, 20 sous la livre, et le beurre mou, 21 sous.

LE FROMAGE

Le fromage ontarien était coté de 10 à 10 1-2 sous.

LES POMMES DE TERRE

Les pommes de terre du Québec se vendaient de 30 à 55 sous les 80 livres et celles du Nouveau-Brunswick, de 50 à 55 sous les 80 livres.

MARCHE D'OTTAWA
SAMEDI, 20 FEVRIER 1932

VIANDES

Agneau de printemps	0.07 à 0.08
Boeuf, carcasse	0.04
Mouton	0.04 à 0.06
Porc léger	0.06 à 0.06½
Porc lourd	0.05
Veau, carcasse	0.07 à 0.08

VOLAILLES

Poules, la liv.	0.17 à 0.18
Poules, ch.	0.75 à $1.00
Poulets, la liv.	0.18 à 0.20
Poulets, chacun	$1.00

DIVERS

All, tresse	0.25
Betteraves, gal.	0.20
Beurre, la livre	0.25
Carottes, gal.	0.15
Céleri, pqt	0.15
Choux, ch.	0.10
Navet, 3 pour	0.10
Oignons, gal.	0.20
Oeufs, la douz.	0.25
Panais, gal.	0.20
Persil	0.05
Pois, pinte	0.15
Pommes de terre, gal.	0.10

TABACS

Belgique, extra, la liv.	0.50
Champlain, la liv.	0.70
Havane, la liv.	0.35
Parfum d'Italie, la liv.	0.50
Petit canadien, la liv.	0.70
Quesnel, la liv.	0.60
Rouge, la liv.	0.25

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 20. — Cotes moyennes des titres représentatifs des groupes industriels, ferroviaires et de services publics, inscrits sur la bourse de New-York:

	50 Ind.	20 Ferr.	20 S. P.
Jeudi	67.1	36.5	106.4
Mercredi	67.0	36.4	106.1
Il y a une semaine	62.5	34.1	98.5
Il y a un mois	65.3	37.6	101.3
Il y a un an	134.3	105.0	188.7
Il y a deux ans	204.3	133.7	210.5
Il y a trois ans	109.0	112.5	102.5
Max., 1932-31	68.8	39.8	107.3
Min., 1932-31	57.4	30.3	92.2
Max., 1930	140.2	106.2	203.9
Min., 1930	60.0	30.8	92.8
Max., 1929	202.4	141.6	281.3
Min., 1929	112.9	86.4	146.5

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

	Taux Div.	Prix P.C.	Rend. App.
Brazil	$1.00	14	7.14
B. A. Oil	.80	10	8.00
B. C. Power "A"	2.00	24	8.33
Bell Telephone	8.00	119	6.72
Build. Prod. "A"	2.00	18½	10.81
Calgary Power	6.00	137	4.38
Can. Cement prio.	6.50	65	10.00
Can. Converters	2.00	30	6.67
Can. Malting	1.50	12⅜	12.12
Can. Nor. Power	.80	19½	4.10
" prio.	7.00	106	6.60
Can. Wire "A"	4.00	55	7.27
" "B"	1.00	18	5.56
Can. Bronze	1.25	19	6.58
" prio.	7.00	102	6.86
Can. Car	1.00	6¼	16.00
" prio.	1.75	15	11.67
C. Fairbanks prio.	6.00	68	8.82
C. G. Elec. prio.	3.50	54¾	6.39
Can. Hy. Elec. prio.	6.00	66	9.09
Distillers-Seag.	1.00	5¼	19.04
Dom. Mines	1.00	9.75	10.26
Dom. Bridge	3.00	27	11.11
Dom. Glass	5.00	82	6.10
" prio.	7.00	115	6.09
Dom. Stores	1.20	17½	6.85
Dom. Textile	5.00	63¼	7.91
Dom. Textile prio.	7.00	119	5.88
Eastern Dairies	1.00	20	5.00
Foundation Co.	1.00	9	11.00
Goodyear prio.	7.00	85	8.24
Chas. Gurd	2.00	21	9.52
Hom. Bridge prio.	6.50	64	10.16
Hollinger	.65	5.00	13.00
Imperial Oil	.50	9⅝	5.15
Imperial Tob.	.55	7⅞	7.09
(Extras inclus)			
Inter. Nickel	.20	9⅞	2.02
Inter. Pete	1.00	10⅞	9.20
Jamaica P. S. prio.	7.00	100	7.00
Lake Shore	2.50	28.50	8.77
Lindsay, C. W.	1.00	5¼	19.51
" prio.	6.50	60	10.83
McKinnon S. prio.	7.00	91	7.69
McColl-Front.	.60	9¾	6.15
McIntyre	1.00	9.15	10.88
Mont. Cottons	6.00	92	6.52
Mont. Cottons prio.	7.00	95	7.37
Mont. Power	1.50	38	4.16
Mont. Tram.	10.00	150	6.67
Nat. Breweries	1.50	24	6.66
" prio.	1.75	31	5.65
Nat. Steel Car	2.00	10	20.00
Ogilvie	8.00	185	4.32
" prio.	7.00	110	6.36
Ottawa Power	6.00	104	5.58
Page Hersey	5.00	51	9.80
Penmans prio.	6.00	95	6.32
Power Corp.	2.00	36½	5.48
" prio.	6.00	98	6.35
Price Bros. prio.	6.30	70	9.29
Quebec Power	2.00	29	6.00
Shawinigan	2.00	33	6.00
Sherwin Williams	1.60	10	16.00
" prio.	7.00	100	7.00
Can. Power	1.00	25	4.00
" prio.	6.00	90	6.67
Steel of Can.	1.75	20⅞	8.33
" prio.	1.75	25½	6.86
Teck Hughes	.60	4.45	13.20
Tooke Bros. prio.	7.00	65	10.77
Tuckett Tob. prio.	7.00	128	5.47
Viau prio.	7.00	75	9.33
Walker-Gooderham	.25	3⅜	7.42

LES GRAINS

WINNIPEG, 20. — Les prix du blé ont monté sous l'influence des nouvelles favorables des marchés d'outre-mer et des achats considérables par des intérêts européens.

Les gains variaient de ⅝ à 1 sou. Le blé de mai était coté à 67¾; celui de juillet, à 67¾; celui d'octobre, à 67⅜.

Les options:

	OUV.	FERM.
BLE		
Mai	$0.67¾	$0.67¼ b
Juil.	0.69½	0.68¾
Oct.	0.70⅝	0.70⅜ a
AVOINE		
Mai	$0.32¾	$0.32⅝
Juil.	0.32½	0.32⅜ b
ORGE		
Mai	$0.41½	$0.41⅝ b
Juil.	0.41	0.41b
Oct.		0.40b
LIN		
Mai	$1.06	$1.07
Juil.	1.05⅞	1.06⅜ b
SEIGLE		
Mai	$0.47⅞	$0.47⅞
Juil.	0.49	0.49a

Prix au comptant:

Blé: — No 1 dur, 0.66⅝; no 1 nord, 0.65; no 2 nord, 0.61; no 3 nord, 0.56¾; no 4, 0.53¼; no 5, 0.49½; no 6, 0.47¾; picotin, 0.45⅝; sur voie, 0.65; **no 1** dur, 0.87¼.

Avoine: — No 2 c.w., 0.29¾; no 3 c.w., 0.27⅝; ext. 1 picotin, 0.27⅜; no 1 picotin, 0.25⅞; no 2 picotin, 0.24⅞; rejeté, 0.19¼; sur voie, 0.29⅜.

Orge: — No 3 c.w., 0.39¼; no 4 c.w., 0.37⅛; no 5 c.w., 0.35⅛; no 6 c.w., 0.33⅝; sur voie, 0.39¼.

Lin: — No 1 c.w., $1.04; no 2 c.w., $1.00; no 3 c.w., 0.80; rejeté, 0.80; sur voie, $1.04.

Seigle: — No 2 c.w., 0.44⅝

LE 1re VOTE DE LA SESSION...

(suite de la 1ière page)

avant la mise en vigueur de la convention actuelle, n'auront aucun empêchement à continuer de se servir, à la même fin, des mêmes armoiries ou signes.

"Et que cette Chambre l'approuve sujette à ladite condition.

2o. "Qu'il est opportun que le Parlement approuve la Convention internationale relative au traitement des prisonniers de guerre, Genève, 27 juillet 1929, signée au nom du Canada par le plénipotentiaire y nommé, le 29 janvier 1930, et que cette Chambre l'approuve".

A propos de cette dernière, M. J. S. Woodsworth demande s'il n'y a pas une anomalie pour des nations qui veulent maintenir la paix universelle de s'occuper de conventions demandant le bon traitement des prisonniers de guerre et des blessés.

M. Bennett répond qu'il est nécessaire d'approuver ces ententes en vue des conditions qui peuvent surgir par suite de la faiblesse humaine.

L'INCIDENT RALSTON

Pendant que le premier ministre parle, les libéraux s'agitent. Ils se passent de main en main un exemplaire du "Globe" de Toronto. M. Ralston, ancien ministre de la défense nationale, se lève et propose l'ajournement de la Chambre pour étudier une importante et urgente question: celle du renvoi subit de quelque deux cents aviateurs, mécaniciens et employés aux aéroports canadiens. Les règlements de la Chambre permettent à un député de demander l'ajournement de la Chambre. Il doit faire sa motion et en remettre une copie au président. Si le président juge que la question n'est pas d'intérêt public ni de nécessité pressante, il ne donne pas lecture de la motion et déclare que le proposeur ne peut pas la discuter.

L'honorable George Black dit que la motion de M. Ralston ne porte pas sur une question urgente et il la déclare hors d'ordre. M. Ralston en appelle de cette décision. Le premier ministre remarque que M. Black n'a pas rendu de décision au sens propre du mot: le président n'a fait usage que du pouvoir discrétionnaire dont il jouit en pareils cas. M. Ralston réplique que le président en jugeant que sa motion n'était pas de pressante nécessité, a rendu un jugement ou une décision. Comme toutes les décisions du président sont soumises à la volonté du plus grand nombre, celle-ci tombe sous la loi générale. Autrement le président de la Chambre devient un dictateur.

— Il y en a assez d'un, pense tout haut M. "Chubby" Power.

EMBROUILLAMINI

MM. Mackenzie King, Hugh Guthrie, E.-N. Rhodes, Charles Marcil et J.-L. Ralston prennent part au débat qui dégénère en un embrouillamini où les forts-en-procédure ont peine à se retrouver. Si bien que M. Ralston peut dire que si la Chambre est incapable d'en appeler de la décision du président, sur la motion d'ajournement, elle a le pouvoir d'en appeler "de cette décision: à savoir qu'il ne peut y avoir d'appel dans le cas à l'étude". Dans une discussion du genre on perd vite le souvenir de l'eau de roche.

M. Ralston tient bon. M. Power peu désireux d'une "nouvelle dictature", conseille au président d'étudier la question du droit d'appel. M. Black s'offusque de ces remarques et déclare que M. Power est hors d'ordre. "Que vient-on faire ici: conseiller au président d'étudier ceci ou cela?" demande-t-il. Finalement, il permet l'appel sur sa première décision. C'est le premier vote de la session. Le gouvernement, qui appuie M. Black, l'emporte par 72 contre 47.

L'ancien ministre de la défense nationale désirait probablement que le gouvernement se prononçât, par un vote, contre la discussion des congédiements des aviateurs. Ces employés ont été remerciés de leurs services subitement, par suite de la réduction des crédits du ministère de la défense nationale. Il voulait montrer aussi que ces renvois venaient en contradiction avec le désir du gouvernement de résoudre le problème du chômage. De plus, ces aviateurs congédiés sont en train de créer une situation délicate: ils ont offert leurs services à la Chine et ils ont fait une proposition sérieuse au consul général chinois. Puisque la Chambre n'avait pas grand'chose à faire, ç'aurait été de bonne politique, de la part du gouvernement, de permettre le débat sur cette question.

LES EMPLOYES CIVILS

Le Dr Arthur Denis, libéral de St-Denis, donne lecture d'un télégramme qu'il avait reçu de l'Association des employés civils de Montréal et demande au premier ministre si ce télégramme recevra un accueil favorable de la part du gouvernement. Voici le texte du communiqué:

"A une assemblée monstre hier soir, le 18 courant, les employés civils de Montréal ont été unanimes à déclarer que le gouvernement n'était pas justifiable de réduire les salaires de 10 p.c. pendant la crise qu'ils ont à traverser avec leurs présents salaires. Le vote de protestation a été unanime.

"(Signé) Owen Finn,
"Vice-président, Québec
"Les employés civils Amalgamés du Canada".

Le premier ministre assure M. Denis qu'il étudiera le communiqué et qu'il répondra lundi.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Avant de passer au travail régulier de la Chambre, M. J.-S. Woodsworth demande à M. Bennett de définir l'attitude du Canada au sujet du conflit sino-japonais. Si la Société des Nations ne parvient pas à maintenir la paix entre la Chine et le Japon, et si elle convoque une réunion spéciale du Conseil, le Canada y sera sûrement représenté et il fera tous ses efforts pour éviter un conflit, dit le premier ministre.

A cause des relations amicales que nous avons toujours entretenues avec les deux pays, la situation actuelle n'est pas sans nous causer de vives inquiétudes. Le premier ministre espère que la Société des Nations n'abandonnera pas ses efforts en faveur de la paix. "Je crois", ajoute M. Bennett, "qu'il serait prématuré de définir la politique du Canada, advenant la faillite de la Société des Nations, mais nous ferons tous nos efforts pour maintenir la paix".

NOTRE AUTONOMIE

Depuis l'adoption par le Parlement britannique du Statut de Westminster, le Canada est placé sur un pied d'égalité avec l'Angleterre. Il est autonome. Aussi, M. Ernest Lapointe voit-il avec joie la première manifestation de notre indépendance. Le gouvernement présente en seconde lecture un bill amendant la loi de l'amirauté. Avant l'adoption du Statut de Westminster par le Parlement de Londres, les dominions ne pouvaient pas librement modifier leurs lois du transport maritime. Voici donc que disparaît le dernier vestige de notre sujétion en matière législative.

La Cour de l'Amirauté au Canada passe sous la juridiction de la Cour de l'Echiquier, en vertu du bill nouveau. Auparavant tous les règlements de la Cour de l'Amirauté canadienne devaient être approuvés par Londres. Le juge en chef de la Cour de l'Echiquier aura, dorénavant le pouvoir de légiférer en ces questions.

M. J.-S. Woodsworth se propose de présenter encore une fois son bill amendant le code criminel et modifiant les clauses qui traitent des réunions illégales. Ce bill a été approuvé cinq fois par la Chambre des Communes et il a été toujours rejeté par le Sénat.

Avant de lever la séance, la Chambre étudie certains crédits du ministre du commerce. Au cours de la discussion on répète beaucoup de choses dites l'an dernier au sujet de la campagne du "Fait en Canada" qui tombe sur les nerfs de M. King et du "credo" du ministère du commerce, "credo" qui fut partout distribué: dans les écoles, dans les clubs, etc., etc.

A six heures, la Chambre s'ajourne à lundi.

Casselman et les cercles . . .

(suite de la 1ière page)

Au dernier cours, M. le Chanoine remercia Mlle Méthot et le ministre de l'Agriculture de la province de Québec lequel permit, à titre gracieux, à Mademoiselle la conférencière de venir à Casselman parler des cercles de fermières et de leurs activités.

Ces cercles de fermières ont pour but "d'attacher la femme à son foyer en lui rendant agréable et facile l'accomplissement de ses devoirs d'épouse, d'éducatrice et de ménagère; de garder à la terre nourricière nos garçons et nos filles en leur rendant la vie rurale plus attrayante et plus prospère."

C'est dans ce but que les fermières se groupent pour étudier et se communiquer les unes aux autres la science ménagère acquise soit par expérience, soit par des études personnelles. Les cercles organisent des expositions agricoles ménagères et des fêtes rurales. Autant de moyens propres à glorifier le mérite et la beauté de la vie champêtre. A ces expositions, les fermières font preuve de leurs dispositions pour l'art décoratif et pour les travaux d'art domestique. Une noble émulation se répand parmi elle et, d'année en année, les expositions et les fêtes rurales deviennent plus belles, plus instructives et plus attrayantes.

A Casselman, les fermières n'ont pas encore fondé de cercle. Mais les renseignements donnés par Mlle Méthot ne sont pas tombés dans une terre ingrate. Il est bien probable qu'un jour ou l'autre, les fermières de Casselman demandent à M. le Chanoine Touchette, leur curé, d'ajouter un cercle de fermières aux nombreuses oeuvres paroissiales déjà si florissantes à Casselman.

CETTE RÉUNION DU CONSEIL A . . .

(suite de la 1ière page)

la moitié sera changée chaque semaine.

Cette proposition fut battue, 14 voix à 11, car il fallait les deux tiers du Conseil ou 18 voix pour l'adopter.

POUR:—Bangs, Bélanger Brethour, Desjardins, Forward, Lacasse, Low, Marsden, McGrath, Parisien, Plant, Sloan, St-Aubin, Welch—14.

CONTRE: — Allen Charpentier, Dunbar, Geldert, McCann, Band, Hamilton, Marshall, McNab, McVeigh, Pushman—11.

LUTTE SERREE

L'autre contrat, qui va à la maison Worthington, précipita une discussion passablement acerbe. Le conseil voulut bien reconsidérer sa décision, le faisant par 19 voix à 6, mais il repoussa la proposition Brethour qui voulait donner le travail à la compagnie Keystone, de Windsor, au prix de $136.000.

M. Brethour et ses partisans favorisaient le maison Keystone parce qu'elle s'engageait à changer la moitié de ses hommes chaque semaine, tandis que le maison Worthington conservera toujours le même personnel.

M. le maire s'éleva contre la pression qu'exerçait depuis une couple de jours la groupe Keystone. M. Dunbar dit que cette compagnie faisait des promesses qu'elle ne pourrait tenir à cause des règlements très sévères concernant l'ouvrage à l'air comprimé.

LA CHARITE

La question de charité publique revint souvent sur le tapis au cours de la discussion et M. Charpentier donna des chiffres intéressants. En 1929, les déboursés de la corporation pour toutes les oeuvres de charité étaient de $44.000; en 1830, ils furent de $88.000 et, en 1931, de $225.000.

Il fallait dix-huit voix pour adopter la proposition Brethour. On n'en trouva que dix-sept.

POUR:—Bangs, Bélanger, Brethour, Desjardins, Forward, Hamilton, Lacasse, Low, MacDonald, Marsden, McGrath, McVeigh, Parisien, Plant, Sloan, St-Aubin Welch. —17.

CONTRE: — Allen, Charpentier, Dunbar, Geldert, McCann, Band, Marshall, McNabb, Pushman.—9.

Le vote de M. Pushman détruisit la motion. M. Pushman ne semblait pas des plus populait après l'assemblée.

Jambe fracturée

Daniel Daly, 46 avenue Aylmer, s'est fracturé la jambe gauche hier en faisant une chute sur le trottoir glissant près de sa demeure. M. Daly a dit qu'il avait quitté sa résidence pour se rendre à un magasin voisin. Il perdit pied sur la glace et s'infligea la fracture dans la chute. Il reçut les soins du docteur J.-R. O'Brien et fut conduit à l'hôpital de la rue Water. Son état n'est pas grave.

Radio - Concerts

Poste catholique

WLWL—NEW-YORK—1100-272.6
Samedi, 20 février

6 h. 30 p.m.—Débat entre les élèves de deux couvents, sur le sujet suivant: "La nécessité du latin dans un collège".

7 h. p.m.—Programme en mémoire de la date de naissance du Cardinal Newman. Allocution du R. P. Henry-P. Fisher, C.S.P. Il y aura aussi concert d'orchestre sous la direction de Rudolph Forst.

WLWL—NEW-YORK—1100-272.6
Dimanche, 21 février

3 h. 15 p.m.—Causerie du R. P. F.-J. Connell, C.S.S.R., sur la "Foi".

8 h. p.m.—Chorale des RR. PP. Paulistes; sermon par le R. P. E.-L. Curran.

Lundi, 22 février

6 h. 45 p.m.—Causerie par le R. P. W.-R. Kelly.

7 h. 45 p.m.—Solon Alberti, pianiste-compositeur de grande renommée. Soliste, Rosa Spinelli, soprano.

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 21 février sera donnée par le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier de l'Union catholique des Cultivateurs. Il exposera le miracle de la résurrection et montrera qu'il suffit à authentiquer la mission divine de Jésus.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h. 20, audition musicale exécutée par la Chorale de la Cathédrale des Trois-Rivières sous la direction de M. l'abbé J. G. Turcotte.

A 6 h. 40, causerie sur les Patronages de la Congrégation de St-Vincent de Paul par le R. P. Lockquell, C.S.V.

PROGRAMME DU C. N. R. DIMANCHE

Mlle Florence Richardson, violoniste, sera l'artiste-invitée au programme radiodiffusé par les postes du Canadien National, de l'Atlantique au Pacifique, dimanche après-midi de 5 h. à 5 h. 30 p.m. et de 9 h. 30 p.m. à 10 h. Mlle Richardson est une élève de feu Dr Luigi Von Kunits. Voici le programme:

Mlle Kathleen Irwin accompagnera Mlle Richardson au piano.

1—Agadio . . . . . Brahms
2—Danse hongroise, No 2 . . Brahms
3—Romance . . . . . Beethoven

Au cours de la soirée Mlle Richardson rendra "Prélude" de Ries, la "Pastorale" de Howell et une "Romanza Andaloguga" de Sarasate.

M. Grattan O'Leary, correspondant parlementaire parlera sur le Canada d'aujourd'hui de 5 h. à 5 h. 15. M. O'Leary parlera de l'état libre d'Irlande.

Au programme de l'heure catholique

C'est la Chorale de la Cathédrale des Trois-Rivières qui remplira, dimanche entre 6 et 7 heures p.m., sous la direction de M. l'abbé J. G. Turcotte et le concours de M. l'abbé R. Gélinas aux orgues d'accompagnement, la partie musicale de l'Heure Catholique.

L'irradiation se fera de la Cathédrale même des Trois-Rivières.

Voici le programme que donnera cette Chorale Trifluvienne:

"O Salutaris Hostia", 5 voix égales . . . . . Perosi
"Cantantibus organis" 4 voix inégales . . . . . Pagella
"O Vierge très pure", 4 voix inégales . . . . . Casimiri
"O Bone Jesu", 4 voix égales . . . . . Nekes
"Sanctus", 3 voix inégales . Canestrari
"Magnificat", 3 voix égales . Casimiri
"Le Printemps s'éveille", 4 voix inégales . . . . . Casimiri
"Tantum", 4 voix inégales . Casimiri

Pour permettre aux auditeurs de goûter mieux le charme des deux cantiques en français à la louange de la Mère de Dieu, nous en reproduisons ci-dessous le texte:

O Vierge très pure et très belle,

1—O Vierge très pure et très belle,
Espoir du pêcheur repentant;
Lumière de l'âme fidèle,
Délice du coeur innocent!
Etoile au rayon tutélaire,
Brillez en ma nuit solitaire!
Daignez écouter ma prière,
Aux cieux conduisez votre enfant!

2—Mon âme à vos soins s'abandonne
Et vient se jeter en vos bras.
Enfant d'une mère si bonne,
Comment redouter le trépas?
Sans crainte, à sa voix maternelle,
J'accours vers mon Dieu qui m'appelle.
Au sein de la gloire éternelle,
C'est Elle qui guide mes pas.

1—Le Printemps s'éveille
Au souffle de mai!
La rose vermeille
A tout embaumé.
La fraîche nature,
Les prés enchanteurs,
Pour toi, Vierge pure,
S'émaillent de fleurs.

2—Tout vibre et tout chante:
Les oiseaux, les bois;
Pour toi, Vierge aimante,
Tout prend une voix.
Suave harmonie,
Ravissante concerts,
Exaltez Marie,
Remplissez les airs!

3—Du mois qu'Elle dore
D'un reflet des cieux,
Saluons l'aurore
De refrains joyeux.
Au doux sanctuaire,
Ici chaque jour,
Nous viendrons, ô Mère,
T'offrir notre amour!

Voici les noms des chantres de la Chorale, petits et grands:

Soprani et Alti:—Maurice Abbott, Antonio Boucher, Maurice Boucher, Paul-Emile Boucher, Paul Beauclerc, Paul-Emile Bourbeau, Jacques Bigué, Paul Beaulieu, Gaston Belzile, Marcel Belzile, René Casavant, Roger Cloutier, Clément Clément, Gilles Dusablon, Gérard Dolbec, Marcel Dupont, André Fortier, Luc Gonneville, Jean Halin, Conrad Janvier, Hector Lamothe, Ovide Léveillé, Marcel Levasseur, Maurice Laperrière, Lionel Loranger, Edgar Landry, René Lapointe, Antonio Laurier, Wilbrod Marineau, Paul Marineau, Arthur Martin, François Marchand, Paul-Emile Marchand, Jacques Noiseux, Paul Poitras, Roger Picard, Guy Picard, Gilles Picard, Jacques Picard, Claude Picard, Luc Ross, G. Roy, Amédée St-Pierre, Fernand St-Pierre, Clément Simoneau, Wilfrid Shore, Albert Tessier, Paul Verrette, et Henri-Paul Verrette. — **Ténors I et II**: Henri Abran, Georges Bellefeuille; Auréus Bergeron, Wilfrid Cantin, Antoine Duval, Edgar Desbiens, Ephrem Dubé, Anatole Dubé, Henri-Paul Dauphinais, Elphège Fournier, Armand Hébert, Evariste Hébert, Calixte Hébert, Gilles Hébert, Gérald Lajoie, Maxime Masson, Réal Pelletier, Jean-Marie Provencher, Jules Provencher, Arthur Rheault, Azarias Rochon, l'abbé Armand Tessier.—**Barytons**: Ernest Adam, M.-Pierre Beaumier, Gérard Bergeron, Roméo Desrochers, Gilles Descoteaux, Henri Dupuis, Maurice Fortier, Odilon Fortier, Chs-Ed. Hamelin, Rosaire Lacroix, Emile Lacroix, Roland Letourneau, Paul-Henri Nobert.—**Bassons**: Dominique Beaumier, Alphonse Boisseau, Pierre Boucher, Maurice Bourbeau, Denis Dussault, Laurent Letourneau, Roland Lafontaine, Charles Morissette, l'abbé Auguste Lafièche.

Le Secrétaire de la Chorale,
Roméo Desrochers.

Samedi, 20 fév. 1932

POSTES CANADIENS
CNRO—OTTAWA—500-600

11.57—Heure exacte.
12.00—Disques; température.
1.00—Heure exacte.
5.00—Variété.
6.00—Marche militaire.
6.30—Echos d'opéras.
7.00—Orchestre du Château Laurier.
7.30—Programme "Our Jimmy".
7.45—Orchestre du Château Laurier.
8.00—Récital d'orgue.
8.15—Causerie.
8.30—Amuseurs.

CKAC—MONTREAL—730-411

6.00—Demi-heure de la St-Jean-Baptiste.
6.30—Température; spécial.
6.45—Spécial.
7.00—Heure exacte; spécial.
7.15—Fanfare.
7.45—Programme spécial.
8.00—Orchestre.
8.30—Orchestre.
9.00—Partie de hockey.
10.30—Au coin du feu.
11.00—Orchestre.
11.15—Orgue.
11.30—Orchestre.

CFCF—MONTREAL—291.3

5.00—Orchestre.
5.55—Prônostics; heure exacte.
6.00—Heure du Crépuscule.
6.45—Les marchés.
7.00—Amos 'n' Andy (NBC).
7.15—Studio.
7.30—Programme "Our Jimmy".
7.45—Purple Circle.
8.00—Concert.
8.30—Orchestre.
9.00—Spécial (NBC).
9.30—Club Vaspar (NBC).
10.00—Orchestre (NBC).
10.30—A annoncer.
10.45—Hockey.
11.00—Heure exacte.

POSTES DU CENTRE
KYW—CHICAGO—1020-294

7.00—Orchestre Canton.
7.30—Orchestre Don Pedro.
8.00—Petit théâtre.
8.30—Spécial NBC.
10.00—Spécial.
11.00—Sports; "State Street".
11.30—Orchestre Russo.
12.00—Orchestre Don Pedro.
12.30—Musique de danse (3 hres)

WBBM—CHICAGO—770-389

6.00—Réseau CBS.
9.00—Orchestre.
9.15—Réseau CBS — Variété.
9.30—Spécial.
10.00—Heure spéciale.
10.45—Orchestre.
12.15—Autour de la ville (2 heures)

WGN—CHICAGO—720-416

7.15—Harold Teen.
7.45—Studio.
8.15—Réseau CBS.
10.00—Programme musical.
11.00—Réseau CBS.
11.45—Orchestre Wayne King.
12.15—Orchestre Ted Weem.
12.45—Orchestre Hogan et Kay.

WMAQ—CHICAGO—670-447

6.00—Programme Topsy Turvy; pianiste.
6.30—Spécial.
7.00—Orchestre.
7.25—Causerie; nouvelles.
7.45—Réseau CBS.
8.45—Nouvelles courantes.
9.00—Orchestre.
9.30—Réseau NBC-WEAF.
10.00—Programme musical.
11.00—Amos 'n' Andy; réseau CBS.
11.30—Orchestre.
11.45—Orchestre Via Lago (3 hres)

WLW—CINCINNATI—700-428

6.30—Réseau NBC-WJZ.
7.15—Théâtre de l'air.
8.00—Spécial.
8.30—Réseau NBC-WJZ.
9.00—Fanfare.
9.30—Réseau NBC-WJZ.
10.00—Orchestre.
10.30—Variétés.
11.00—Spécial.
11.30—Variété; sports.
12.00—Orchestre Graystone.
12.30—Orchestre Busse.
1.00—Orchestre Kyser.

POSTES DE L'EST
WKBW—BUFFALO—1480-202

6.00—"Happiness House"
6.30—Réseau CBS.
7.00—Orchestre.
7.30—Les Cinq Affamés; Studio.
8.00—Orgue.
8.30—John D. Wells.
9.00—Réseau CBS.
10.00—Nouvelles; CBS.
11.30—Musique.
11.45—Réseau CBS.

WGR—BUFFALO—550-545

6.00—Nouvelles; studio.
6.30—Studio.
6.45—Colonne Sportive.
7.00—L'Oncle Sam.
7.45—Réseau CBS.
9.00—Spécial.
10.00—"La famille d'en face".
10.15—Trio Hawaien.
10.30—Orchestre.
11.30—Orchestre.

WOR—NEWARK—710-422

6.00—L'oncle Don; causerie sportive.
6.45—Attraction.
7.15—Orchestre Berger.
8.00—Petite Symphonie.
9.00—Orgue; Allan Broms.
9.15—Orchestre.
10.15—Spécial.
10.45—Globe Trotter.
11.00—Orchestre Oakland.
11.30—Orchestre Woodworth.

WABC—NEW-YORK—860-349
(Réseau Columbia)

6.45—Spécial.
7.15—Bing et Crosby.
7.30—Reiz et Dunn.
7.45—Quart d'heure musical.
8.00—Spécial.
8.45—Vaughn de Leath.
8.45—Chasseurs d'ennui.
9.00—Fanfare.
9.30—Spécial.
10.00—Attraction.
10.30—Orchestre.
11.00—Bing Crosby.
11.15—Orchestre.
11.30—Orchestre Belasco.
12.00—Orchestre Lombardo.
1.00—Orchestre.

WEAF—NEW-YORK—660-454
(Réseau NBC)

6.00—Orchestre Waldorf.
6.45—Orchestre.
7.00—Attraction.
7.15—Lois de la Société.
7.30—Spécial.
8.00—Ballades.
8.30—Spécial.
9.00—Orchestre National.
9.30—Programme Vaspar.
10.00—Orchestre.
11.00—Attraction.
11.15—Orgue.
11.30—Orchestre.
12.00—Orchestre.

WJZ—NEW-YORK—760-394
(Réseau NBC)

7.00—Amos 'n' Andy.
7.15—Trio masculin.
7.30—Récital.
7.45—Spécial.
8.00—Spécial.
8.30—Orchestre.
9.00—Opéra de Chicago.
9.30—Spécial.
10.00—Orchestre.
10.30—Clara, Lu & Em.
10.45—Pianiste; organiste.
11.00—Musique de réverie.

Dimanche, 21 fév. 1932

POSTES CANADIENS
CNRO—OTTAWA-500-600

5.00—"Le Canada aujourd'hui", par G. O'Leary.
5.15—Récital d'artiste.
8.30—Trio à cordes de Toronto.
9.00—Musicale du Château Laurier.
10.00—Organi

Un garçonnet est grièvement blessé

James Cheggis, 10 ans, 237 rue Bank, a été écrasé par un automobile à l'angle des rues Bank et Cooper à midi et vingt hier, et il a été grièvement blessé à la tête. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Général Misericordia et mis sous les soins des docteurs J.-M. Laframboise et J.-R. Pritchard.

D'après le rapport de la police, Fred Robertson, 175 avenue Pretoria, conduisait son automobile sur la rue Bank. Le jeune Cheggis tomba sur la glace en traversant la rue et il eut la tête écrasée par une des roues de la machine. Le blessé a été transporté à l'hôpital par les ambulances Whelan. Il souffre de graves blessures à la tête et de contusions aux jambes.

Notre service de Graphologie est à votre disposition, au prix de 50 sous par examen. Voir annonce spéciale pour autres conditions.

Vente Hypothécaire de Propr.été de Ferme

(Sujette à une offre de réserve)

Au bureau de J.-A. Lacombe, Embrun, Ontario, mardi, 23 février, 1932, à 10 h. 30 a.m., la terre suivante:

La moitié nord du Lot 15, concession 6, canton de Russell, comté de Russell, contenant 100 acres plus ou moins, et le quart sud-est du Lot 16, concession 5, canton de Russell, contenant 50 acres plus ou moins.

C'est une ferme de 150 acres de terre glaise défrichée. Sur la partie de 100 acres se trouvent une bonne maison de brique de deux étages sur fondation de pierre avec hangar en bois à même, une laiterie en billes, un hangar en bois, une porcherie en bois, un poulailler en bois, une grange et une écurie en bois, une remise en bois à machineries.

Sur la partie de 50 acres se trouvent deux granges de bois et deux hangars en bois.

Cette ferme est située sur un bon chemin, l'école est dans le voisinage immédiat, à moins de cinq mille de Russell, Embrun et Vars. Cette ferme est une des meilleures dans la région du canton.

Pour avoir de plus amples renseignements et les conditions de la vente, s'adresser à J.-A. Lacombe, encanteur, Embrun, ou à F. C. Betts, procureur du vendeur, édifice Huron & Erie, London, Ont.

Vente Hypothécaire de Propriété de Ferme

(Sujette à une offre de réserve)

Au bureau de J.-A. Lacombe, Embrun, Ontario, mardi, 23 février, 1932, à 10 h. a.m., la terre suivante:

La moitié nord du Lot "C", Concession 8, Canton de Russell, Comté de Russell, contenant 55 acres plus ou moins.

Cette ferme est toute défrichée, de terre glaise, arrosée par un puits. Sur la terre se trouvent une maison de bois de deux étages, un hangar en bois, une grange et une écurie en bois sur fondation de ciment, une remise à billes.

A peu près un mille de l'école et un demi-mille du village de Cambridge.

Pour avoir de plus amples renseignements et les conditions de la vente, s'adresser à J.-A. Lacombe, encanteur, Embrun, ou à F. C. Betts, procureur du vendeur, édifice Huron & Erie, London, Ont.

Pour avoir de plus amples renseignements et les conditions de la vente, s'adresser à J.-A. Lacombe, encanteur, Embrun, ou à F. C. Betts, procureur du vendeur, édifice Huron and Erie, London, Ont.



Soyez au Fait--
Ne Conjecturez pas

L'ancienne diligence est disparue pour toujours. Le commerce a fait des progrès, c'est maintenant le siècle du roulement libre. Il est bon de se rappeler le passé, mais il faut envisager le futur d'une façon pratique et voyager plus rapidement. C'est pourquoi M. Paquette est parti pour Toronto, afin de prendre part à l'Exposition Annuelle des Coiffeurs qui se tiendra à l'Hôtel King Edward. Il reviendra avec les dernières conceptions en coiffures, ondulations permanentes et les nouveaux développements de cette spécialité.

SALON D'OR PAQUETTE

Beauté dans toutes ses branches.

Q. 5939 — 258, rue Bank

Véritables Aubaines

AUBURN Sedan	$1,450.00
STUDEBAKER Sedan 6 W. W.	1,000.00
CHANDLER Sedan 6 W. W.	750.00
WHIPPET SEDAN	275.00
CHRYSLER Sedan	375.00
MARMON Victoria	650.00
PONTIAC Roadster	175.00
JEWETT Coach	175.00
PEERLESS Coupé	650.00
CHEVROLET Coach	100.00
CHEVROLET Touring	25.00
PLYMOUTH Sedan	550.00
GARDNER Victoria	550.00
PAIGE Sedan	350.00

Si vous désirez vous procurer un Bon Auto Usagé Voyez ceux-ci

PAQUIN MOTORS

245, rue Rideau — Tél: R. 3000

OUVERT JUSQU'A 10 HEURES LE SOIR

Nous commencerons lundi la publication d'un nouveau feuilleton:

La Conquête du Bonheur

par

CHAMPOL

Lisez nos "Annonces Classées"

7 In Memoriam

BELANGER — Quel triste souvenir nous rappelle le 21 février 1932, où notre père bien-aimé Godias, est parti pour toujours. Calmons notre coeur en ce souvenir, offrons à Dieu le calice où déborde le fiel. Toute vie ici-bas passe, hélas, comme l'onde; et ceux qui ne sont plus, nous attendent au ciel.—De Béatrice et de Rolande.

Un service anniversaire est recommandé à 7 heures lundi à la basilique d'Ottawa, par son épouse, Madame Godias Bélanger.

4936-7-42

11 Monument

LE PLUS beau choix de monuments de caractère artistique et religieux chez J.-P. Laurin, 95 rue Georges, Ottawa. Tél.: R. 612.

517-11-49

12 Fleuristes

FLEURS, plantes, tributs floraux, livrés. A. V. Main, fleuriste. Serres à 79 rue John. Tél. R. 31, à deux rues de la rue Sussex.

470-12

13 Perdu - trouvé

CHAPELET en perle dans étui brun, laissé dans l'église Notre-Dame. Rapporté au presbytère ou 115 Papineau, Hull.

2105a-13-42

14 On demande

ON DEMANDE immédiatement des répareurs (menders) de lainages et worsteds. S'adresser directement Dominion Woollens & Ltd., Auburn Mills, Peterboro, Ont.

DEUX AGENTS pour vendre le "Presto Cleanser" dans Hull. S'adresser Hôtel King Edward, Ottawa, vendredi, de 7 h. 30 à 8 heures. 2101a-14-42

A ACHETER un **"cash register"** en bonne condition. Tél. Rid. 3061-W 6935-14-42

DEUX DAMES entre 35 à 40 ans pour la vente des corsets "Spencer". S'adresser entre 6 h. et 7 h. le soir. Tél. Sher. 5291.—Mme A. Charbonneau, gérante.

A LOUER une maison moderne, centrale. Ecrire casier 3, le "Droit", Hull. 3254b-14-44

Femmes, Filles demandées

NOUS AVONS BESOIN des femmes, ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Company, Dept. 189, Toronto, 8, Ont. 519-16

21 A louer

1700 PIEDS de plancher en terrazo au second étage, nouvel édifice Le Droit. S'adresser au gérant, 98 rue Georges. 6931-21-46

AVIS AUX CREANCIERS

Les créanciers de Noé Patenaude, fermier du canton de Plantagenet Sud, Ontario, décédé le 5 novembre, 1931, sont requis d'adresser leurs réclamations à l'Administrateur Testamentaire ci-dessous nommé, le ou avant le 11 avril, 1932, car après cette date partage sera fait des biens du défunt ne considérant que les réclamations dont l'Administrateur Testamentaire aura alors reçu avis.

Casselman, 11 février, 1932.
Daniel PATENAUDE,
Casselman, Ont.,
R. R. 1

Vente Hypothécaire de Propriété de Ferme

(Sujette à une offre de réserve)

Au bureau de J.-A. Lacombe, Embrun, Ontario, mardi, le 23 février, 1932, à 11 h. du matin, la terre suivante: La moitié est du Lot 11, Concession 12, Canton de Winchester, Comté de Dundas, contenant 100 acres plus ou moins.

C'est une splendide ferme, toute défrichée, de terre glaise.

Sur la terre se trouvent une maison de bois de deux étages, sur fondation de pierre, une grange et une écurie de bois de premier ordre, une remise en bois à machinerie, une porcherie en bois, un poulailler en bois, un silo en bois.

Une splendide ferme située sur la route principale au village de Marionville, Ecole, magasin et église de l'autre côté du chemin.

Pour avoir de plus amples renseignements et les conditions de la vente, s'adresser à J.-A. Lacombe, encanteur, Embrun, ou à F. C. Betts, procureur du vendeur, Edifice Huron et Erie, London, Ont.

W. J. Landreville

Directeur de Funérailles

Service d'Ambulance

578, rue Somerset Ouest

Q. 151 - 3658

17a Solliciteurs demandés

AGENTS demandés pour vendre des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de faire 100% de commission. Ecrivez aujourd'hui pour avoir des échantillons **Gratis** et détails. Ontario Neckwear Co., Dept 503, Toronto 8, Ontario. 441

HOMME recommandable pour route de cent magasins; en ce comté; expérience pas nécessaire; pas de vente; distribution et perception. Devrait rapporter soixante-dix piastres par semaine. Shamas Mfg Company, New Toronto, Ont.

6932-17-42

23 Appartements à louer

APPARTEMENT chauffé, 5 pièces, bain, poêle électrique, planchers bois dur. 1er mai. S'adresser 213 St-André, Rid. 2414.

4916-23-43

APPARTEMENT GRANT, coin St-Patrick et Sussex, 3, 4 et 5 chambres modernes; de $28.00 à $40.00. S'adresser, 415, Sussex.

4921-23-42

PETIT APPARTEMENT, salon double et une chambre, moderne. Pas d'enfants. R. 3014-J. 4927-23-42

DUPLEX, 8 pièces, chauffé, très moderne, intérieur et extérieur, eau chaude, poêle électrique, à St-Charles. S'adresser à 74 St-André. 6864-23-49

DANS ST-CHARLES, 3 Duplex moderne, $20.00 et $25.00 par mois. Rideau 6837-W.

6916-23-40

APPARTEMENTS moderne, 4 pièces, possession 1er mai. 112 Du Pont, Sher. 4178-W.

2103a-23-43

24 Chambres à louer

CHAMBRE à louer, 66 Principale, Hull, Sher. 4359-W.

2104a-24-44

25 A vendre

FORD TUDOR, 1931, conduit moins de 500 milles. Aubaine. M. B. Larose. Sherwood 5902.

3251b-25-43

POELE-FOURNAISE, poêle électrique, 2 ronds, rug, lit complet, skis "Tubbs", linge de maison et articles de cuisine, etc. 252 St-Patrice, Appartement 1.

4935-25-42

PHONOGRAPHES de $10 et plus. Victrolas Orthophoniques $25 et plus. Valeurs excellentes. Orme Limited, 175 rue Sparks.

6912-25-42

AUBAINES en pianos: Fischer $85, Milton $145, Gulbransen $150, Weber $195, Martin-Orme $210. Conditions arrangées. Orme Ltd, 175 rue Sparks.

6910-25-42

COURROIES ET ACCESSOIRES DE MOULIN

Courroies neuves ou usagées, poulies, arbres de couche, moteurs, tuyaux, rails, etc. H-1-2-3z

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Toutes sortes de bois, plancher de bois dur, lattes, bardeaux, supports d'acier, poteaux, poutres, etc. Prix très raisonnables.

M. ZAGERMAN CO., LTD
534 rue Wellington. Cour du Chemin Bayview
Tél.: S. 5204 — S. 6679

503-25

$15.00—ORTHOPHONIQUES, conditions parfaites, $3 à compte, 75c par semaine. C. W. Lindsay & Co. Ltd, 189 rue Sparks.

6913-25-42

PIANOS automatiques, conditions parfaites, $115 en montant; 12 rouleaux de musique ainsi que banc. Paiements faciles. S'adresser à John Raper, Ltd, 179 Sparks. 6924-25-41

26a Bois à vendre

ERABLE sèche de 4 pieds, $9.00 la corde; coupée pour $10.00 la corde. Aussi de l'érable verte pour $10.00 la corde. S'adresser à Carling 794. 4803-26A-44

BOIS FRANC et bois mou, mélangé au voyage coupé, $2.50 et $3.50. Bois de grève, $5.00 la corde, ainsi que toutes sortes de bois de première qualité à très bas prix. Wilfrid Arvisais, 258 Maisonneuve, Hull, Sher. 6062. 6884-26a-42

AU TAILLIS DES PERES, Ironside, entrée du chemin de Cantley, en haut de l'usine de Farmer Rapids, où il y a une affiche. Cette saison nous vendrons le droit de couper vos voyages aux prix suivants:

Voyage (Sleigh simple) $1.00
Voyage (Sleigh double) $2.00

Aussi bois coupé (sec) à prix très raisonnables.

The Rideau Lumber Co. Ltd.
Queen 519

522-26a

22 Maison à louer

LOGIS, 153 St-André, améliorations modernes. S'adresser 151 St-André. Rideau 1813.

4926-22-42

MAISON à louer pour 1er mai. S'adresser 297 St-Patrice.

4937-22-42

MAISON à louer, 9 pièces, système eau chaude pour 1er mai. 113 Guigues. 22-42

27 Fermes à vendre

200 ARPENTS de terre, 8 milles d'Ottawa. S'adresser Jos. Boyer, St-Joseph d'Orléans.

4928-27a-42

28 A vendre ou à louer

LOGIS, grands et petits. Conditions faciles. S'adresser 281 Notre-Dame, Hull.

3239b-28-42

30a Dactylographes

REPARATIONS de dactylographes, plus bas frais, tout travail garanti; demandez des estimations. The Capital Typewriter Co. Tél. Rid. 6021. 511-30a-49

NOUS VENDONS, réparons et louons toutes les marques de dactylographes. United Typewriter Company, Ltd, 248 Albert. Tél. Q. 969. 538-30a

38 Autos et accessoires

ACHETONS toutes marques d'autos. Vendons parties usagées ou neuves. Baker Bros, 3 rue Duke. Sherwood 411. 537-38

45 Fourrures

L. GIROUX, manteau neuf sur commande. Remodelage, réparage. Prix réduits, et beau RENARD neuf, 164 St-Patrice. R. 5554.

531-45-48

48 Combustibles

BOIS, charbon, coke. Bas prix exceptionnelle. M. George, Rid. 1539. 526-48

BOIS, gros, détail, meilleurs prix. Charbon coke. Foubert, Rideau 954. 526-48

49 Imagerie

M. L. SARAZIN, 426 Rideau, Tél.: R. 3061-W. Assortiment d'images. Encadrement sur commande.

523-49

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU, entrepreneur-plâtrier, expert en stucco. Estimée gratis, 63 St-François, Ottawa, Sher. 6962. 472-57

68 Coiffeurs

ONDULATIONS PERMANENTES, $2.00, garanties pour six mois. Pour quelques jours seulemen "Jack's Beauty Parlor", 208½ rue Sparks. Tél. Q. 3606. 515-68-49

BON BARBIER: M. Edmond Lambert, 128 Queen ouest. Parents et amis invités. Merci.

4925-68-41

MESDAMES, mesdemoiselles, avec les peignures de vos cheveux, je fais de magnifiques tresses pour $2.00. Ecrire ou s'adresser à M. Chevalier, perruquier, Hull.

465-68

93 Matériaux à Vendre

MATERIAUX de maisons démolies — brique, châssis et portes, planchers, etc. S'adresser D. E. MacKenzie, coin Havelock et Main, Ottawa Est; Carling 2878; Rideau 2844. 25-93

BOIS NEUF ET USAGE MATERIEL DE CONSTRUCTION TOUTES SORTES de bois de construction, planchers, lattes, solives, tuyaux, poteaux, et supports de fer, etc., etc.

BAKER BROS.
66 rue Booth. S. 5977
504-93-49

Chiropraticiens

STEWART FORD, 27 Wilton Crescent, Ottawa, Carl. 1307. Ajustement d'arches tombées. Supports légers d'arches faits d'après impression en cire. 524

107 Epicier en Gros

P. D'AOUST & CIE, 11 rue York, Ottawa. Tél. Rideau 5829.

513-107

Essayez la Dry Ginger Ale MAPLE LEAF

Livraison rapide Rid. 7077

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec, 18 rue Rideau, Ottawa. Edifice Banque Nationale. Tél. Queen 240.

516-79-49

C. A. E. BLANCHET, avocat, notaire, 74 Sparks. Chambres 43-44. Tél. Queen 240. 510-79-49

PHILIPPE DUBOIS, B. A., avocat, notaire. Edifice Plaza, 45 Rideau. 512-79-32

92 Personnel

NOUS REPARONS les plumes-fontaines. Instruments Ltd, 240 rue Sparks. 466-92

THERONOID: Patients, attention! Rhumatisme, Forte pression du sang, Asthme, Névrite, Arthrite, Epilepsie, Nervosité, etc. Venez jouir de nos traitements gratis, 63 rue Hôtel-de-Ville, Hull; Sher. 2950; Queen 2624. 202 avenue Laurier Ouest, Ottawa. Irradiation par le poste CKAC. 501-92-48

76 Librairies

M. A. J. LAROSE, livres, revue, journaux. Variétés. 162 Rideau. 466-76

82 Dentistes

Dr J.-A. GAUTHIER, 325 Dalhousie.

CONSULTEZ
M. J.-A. VINCENT
ENTREPRENEUR
Construction Nouvelle ou Réparage.
R. 4341-M

— A V I S —

Protection contre feu et insectes

Faites blanchir vos caves avec un excellent nouveau procédé. Faites baisser vos assurances. S'adresser à

J. B. MARTIN
Rideau 3799-J — 163, rue Bolton

La Pharmacie par Excellence

H. Desjardins, Ph. B.

Angle Dalhousie - Clarence
Tél: R. 640 et 7068

Agence de Remède de l'Abbé Warré,

Laboratoire d'ordonnances. Médecines françaises importées. Parfums choisis. Médicaments brevetés.

McAuliffe-Grimes Lumber Co. Ltd.

161, Echo Drive, Ottawa
Tél: Car. 5500-5501

Tous genres de bois brut et apprêté — portes, fenêtres, etc.

95 Radios

$139.00—COMBINAISON De Forest Crosley; $10 à compte, $6 par mois. C. W. Lindsay & Co. Ltd., 189 rue Sparks. 6914-95

NOUVEAUX MODELES de Radios de Cheminée, Rogers $39, Philco $55, De Forest $64.50, Victor, $77. Conditions. Orme Limited, 175 rue Sparks. 6911-95

RADIO ELECTRIQUE, valeur extraordinaire. Philco $32.00. Radiola $30.00. Victor $40.00. De Forest-Crosley $55.00. Termes $5.00 comptant, $1.00 par semaine. S'adresser à John Raper, Ltd., 179 Sparks. 6923-95-41

78 Architecte

M. CHARLES BRODEUR, I. R. A. C., 18 Rideau, Queen 3086; 2 Châteauguay, Hull, Sh. 2950. 509-79-49

LAGASSÉ & MANTHA

PLOMBIERS

Poseurs d'appareils de chauffage

Escompte Spécial pour Communautés.

Tél: Rid. 3933 — Rid. 5643

Bureau: Rid. 4692

La Chiropractie peu vous faire du bien

De nombreuses maladies sont dues aux nerfs détraqués, la Forte pression du sang, les Calculs biliaires, la Constipation, les Affections du Coeur, de l'Estomac et des Reins peuvent être soulagés par la Chiropractie sans médicament ni opération.

W. J. GALBRAITH, Ph. C.

Téléphone Queen 1672
449, rue Somerset Ouest

259, rue St-Patrice - R. 804

733, rue Somerset - S. 2867

101, N.-Dame, Hull - S. 3392

Gauthier & Cie, Ltée

Directeurs de Funérailles
Ambulance.

P. Ladelpha, D.S.C.

SPECIALISTE

Pour toutes les Maladies des Pieds



Bureau:
98, Metcalfe
Ottawa
Tél: Q. 2154

338, rue Rideau Louis Grittner Tél: Rid. 4239

Expert Nettoyeur de Vitres

Nous nettoyons châssis de magasin, de bureaux, d'écoles, de banques, d'usines, d'hôpitaux et de résidences, ainsi que les boiseries, planchers et cuivre.

Soin des auvents — Blanchissage des caves à la chaux.

BUILDERS SALES LTD.
BETTER SERVICE

531, rue Sussex, Ottawa **Téléphone: Rideau 2332**

Successeurs de McDougal's Limited
Maison établie en 1844.

FERRONNERIE GENERALE — MATERIAUX POUR CONSTRUCTEURS

398, RUE BANK Tél: Q. 5912 — Etablie en 1908 — 146, RUE RIDEAU Tél: R. 701

GOODYEAR MODERN SHOE REPAIR Co.

HONORE GRAVEL, propriétaire.

20 ans d'expérience.

Spécialisant dans les réparations de tous genres.
Nous allons chercher les commandes et livrons à domicile.

Nos médecins canadiens - français d'Ottawa

Heures de Consultation

Médecins et Chirurgiens

Dr Philippe Bélanger
Dr R. Chevrier
L'hon. Dr J.-L. Chabot.
Dr J.-E. DeHaitre
Dr J.-A. Labelle
Dr J.-M. Laframboise
Dr J. A. Lamy
Dr Noël Sauvé.
Dr R. E. Valin

Spécialistes

Coeur, Estomac, Poumons—
Dr L.-P. Mantha

Maladies des Enfants—
Dr A. Charlebois

Femmes, Reins, Vessie—
Dr J.-E. DeHaitre

Yeux, Oreilles, Nez, Gorge—
Dr J. L. Coupal
Dr A. Drouin
Dr J. M. Ravary

Urologie—
Dr Eug. Gaulin

Dr Ph. Bélanger
189 Laurier Est
2-4 et 7-8 — Tél: R. 466

Hon. Dr J. Chabot
170 Laurier Est
9 à 10 a.m. 2 à 3 et 7 à 8 p.m.
Rid. 960

Dr A. Charlebois
390 Besserer
Sur rendez-vous: R. 302

Dr R. Chevrier
168 Daly
2 à 4 et 7 à 8 p.m. — Tél: R. 796

Dr J.-L. Coupal
Edifice Medical Arts
2-4 et 7-8 — Tél: Q. 6193

Dr J.-E. De Haître
161 Stewart
2 à 5 et 7 à 8 p.m. — Tél: R. 66

Dr A. Drouin
197 Rideau
2 à 5 et 7 à 8 p.m. — Tél: R. 4789

Dr Eug. Gaulin
545 King Edward
1.30 à 3 et 7-8 p.m. — Tél. R. 457

Dr J.-A. Lamy
211 Stewart
2 à 5 et 7 à 8 p.m. — Tél. R. 1818

Dr J.-A. Labelle
3 Fairmont
2 à 4 et 7 à 8 p.m. — Tél: S. 1200

Dr J. Laframboise
692 St-Patrice
1 à 3 et 6 à 8 — Tél: R. 150

Dr L.-P. Mantha
333, Besserer
Sur rendez-vous: Rideau 521

Dr J.-M. Ravary
433 Rideau
1 à 4 et 7 à 8 p.m. — Tél: R. 1436

Dr Noël Sauvé
487 Rideau
2 à 4 et 7-8 p.m. — Tél: R. 6276

Dr. R.-E. Valin
165 Laurier Est
2 à 4 et 7 à 8 p.m. — Tél: R. 34

FEUILLETON DU "DROIT"

PÉRÉGRIN

Par la Comtesse Ida Hahn-Hahn

(Traduction par Marc Verdon)

No 106

—Oh!... s'écria-t-elle avec un accent d'inexprimable bonheur; puis elle ajouta en recouvrant promptement son calme:—Même alors, cher père, Héliade Torrigi suffit pour moi.

—Oui, pour toi... mais non pour nous! dit alors Arran tandis que sa femme ajoutait:

—Nous savons tout, Héliade. Les diverses phases qui établissent l'identité de Pérégrin-Mariano, et qui s'enchaînent si exactement les unes aux autres, nous ont fait connaître toute son histoire, et témoignent de l'admirable conduite de la Providence et de la justice divines. Un pauvre orphelin est dérobé à la sollicitude de l'Eglise catholique, il est élevé au milieu d'une splendeur et de richesses auxquelles il doit renoncer lorsqu'il a atteint le plus bel âge de sa jeunesse; la rude école de l'adversité la ramène à la connaissance de la vérité et dans le sein de l'Eglise, tandis que cette infortunée comtesse de Gorm qui croyait asseoir à jamais son bonheur et celui de sa famille sur une supercherie coupable, passe toute sa vie en proie aux remords de sa conscience. Elle devient ensuite la cause indirecte de la mort de son second fils, dernier rejeton du nom illustre qu'elle était si peu digne de porter. Oh! quel germe de châtiment est caché dans tous les actes que Dieu défend, et comme tu as eu raison, Héliade, de préférer voir l'univers tomber dans le chaos plutôt que de faire ce que Dieu défend. Tu as renoncé à Pérégrin contre la volonté de ton père pour suivre la loi de Dieu; et pour obéir de nouveau à son adorable volonté, tu as conservé à Mariano ses droits sur ton coeur malgré notre désir, et tu as eu raison, car maintenant tu as reconquis celui qui est digne de toi.

—De nos jours, dans notre patrie, nous avons besoin de coeurs énergiques pour servir notre sainte Eglise si persécutée et si opprimée, dit lord Arran. Il n'y a que la crainte de Dieu qui rende fort; la crainte de l'homme, qui rend faible et méprisable, s'empare de notre misérable nature dès qu'elle oublie son Dieu. Toi-même, pauvre enfant, d'où te serait venu ton courage dans tes épreuves, si tu n'avais pas eu la crainte de Dieu? C'est pourquoi, il faut que tu deviennes réellement notre fille, Héliade, et à partir de cette heure puisque Dieu a tout conduit avec tant de sollicitude, nous croyons agir selon sa volonté, en te rendant héritière de notre nom et de notre fortune.

Héliade était tombée aux pieds de sa mère adoptive, et versait des larmes d'émotion et de bonheur.

—Est-ce possible? disait-elle. —Les Gorm sont-ils vraiment éteints? oh je puis vous dire alors que j'avais découvert l'identité de Pérégrin et de Mariano par la correspondance que j'avais à faire pour la baronne de Ruffach.

—Tu aurais dû nous le dire plus tôt! s'écria lord Arran.—Tu nous aurais ainsi épargné bien des heures d'inquiétudes!

—J'avais promis à madame de Ruffach une discrétion absolue. Pouvais-je trahir le secret d'autrui pour donner de moi-même une meilleure opinion?

Lady Arran baisa sans rien dire le front d'Héliade, ce front si pure que l'ombre d'un sentiment condamnable n'avait jamais souillé. Lord Arran lui dit:

—Enfant de Dieu, tu fais rougir les enfants des hommes, et ici encore, ma fille bien-aimée, je reconnais que tu as raison. Mais il me semble que tu es de la race dont on fait les martyrs et c'est pourquoi, une fois de plus tu dois, appartenir définitivement à l'Irlande!

Héliade eut alors la consolation de raconter en détail à ses parents adoptifs tout ce qu'elle savait de Pérégrin; ses parents corroboraient si bien toute la relation de Mariano, que l'évidence qui en ressortait était la meilleure caution de leur sincérité.

—Et maintenant, il n'y a plus rien d'incompréhensible en moi! n'est-ce pas? disait Héliade avec jubilation.

Ces instants de si douce expansion furent interrompus par l'entrée d'un domestique qui à demi-voix dit quelques paroles à lord Arran. Celui-ci dit à Héliade:

—Il y a quelqu'un au salon qui désire te parler.

Elle se leva, et passa de la chambre de lady Arran dans le salon. C'était Pérégrin qui l'y attendait. Au moment où elle entra, il s'agenouilla devant elle, en prononçant cette unique parole qu'il lui avait si souvent redite comme l'expression de son amour:

—Héliade!

Pour la première fois, elle lui répondit à lui prouver qu'elle l'avait compris, en disant simplement:

—Mariano!

Il était venu plongé dans la tristesse et les perplexités, ne sachant pas quelle nature de souvenir elle lui avait conservé. Il avait voulu la voir pour lui dire le changement qui s'était fait en lui, la grâce que Dieu lui avait accordée, et que, sans aucun doute, il devait en grande partie à ses prières. Mais jamais il n'aurait osé penser qu'il serait reçu comme si les jours d'Heidelgerg n'avaient pas été suivis de si terribles bouleversements, car il n'avait point comme alors à lui offrir dans le monde une position digne d'elle... Mais, à ce nom de Mariano, prononcé avec tant d'âme et de douceur, toutes ses inquiétudes s'évanouirent comme le soleil levant dissipe les brouillards des vallées. Ce nom ne faisait-il pas réellement se lever sur lui le soleil de l'amour, puisqu'il était une preuve qu'Héliade le voyait et l'acceptait tel qu'il était, comme Mariano Torrigi, sans rien demander de plus. Héliade remarqua son émotion et dit:

—Que Dieu est bon! La dernière fois que nous nous sommes vu à Heidelberg, vous avez dit: Jamais un Gorm ne sera catholique! Comme il importait fort peu au bon Dieu que votre nom fût Pérégrin de Gorm, et qu'il entrait au contraire dans les desseins de sa miséricorde que vous reconnussiez la vraie foi, il vous a transformé en Mariano Torrigi. Vous êtes vraiment une âme privilégiée!

—Oui, je le reconnais! répliqua Mariano, dont les yeux reflétaient le bonheur dont son coeur débordait.—Je le sais et je le sens maintenant. Mes désirs et mes aspirations ont désormais trouvé une mesure et un but. Je connais maintenant le pauvre petit champ de mon âme sur lequel je dois ériger l'immense édifice. Mais j'ai acquis ce bonheur au prix de ma félicité terrestre... ce que Pérégrin a perdu ne peut plus être recouvré par Mariano. Je suis pauvre...

—Nous sommes pauvres tous deux! interrompit Héliade avec tendresse.—J'ai appris dans ces dernières années ce que veulent dire ces mots: gagner sa vie, et manger le pain de la servitude. C'est une bonne école pour le reste de la vie lorsqu'on a la foi, car on y apprend à devenir humble et soumis sous la main de Dieu!

—Un mariage avec moi vous ferait descendre du rang dans lequel vous êtes née... Vous consentiriez donc vraiment à partager mon humble existence...? Vous n'en seriez pas effrayée...?

—Non!...! car, toute ma vie, j'ai vécu dans une très étroite médiocrité... Si actuellement il n'en est pas ainsi, c'est grâce à la tendresse de mes excellents parents adoptifs. Et puis, Mariano, ce n'était pas la richesse qui nous avait réunis; par conséquent, la pauvreté ne nous séparera pas. Il n'y avait qu'un seul obstacles à notre religion, et... la grâce de Dieu l'a fait disparaître!

Mariano, accablé par les émotions rapides des deux dernières journées, et par la certitude d'un bonheur que, si récemment encore, il croyait à jamais perdu, ne trouva point de paroles pour exprimer ce qu'il ressentait. Ce fut en silence qu'il tendit la main à Héliade... et ce fut aussi en silence, avec le calme et la dignité qui la caractérisaient tout entière, qu'elle mit sa main dans celle de Mariano.

Quelques mois plus tard il y avait, dans le port de Civita-Vecchia, un bateau à vapeur, prêt à partir pour Marseille, et qui devait ensuite côtoyer l'Espagne jusqu'à Cadix. Les nouveaux mariées, Mariano et Héliade, étaient debout sur le pont, tandis que lord et lady Arran, restée sur la plage, les regardaient avec cette mélancolie qui est inséparable ici-bas de toutes nos affections. L'amour sans les larmes n'appartient qu'aux bienheureux dans le ciel; mais pour nous, pauvres exilés de la terre, ils se touchent de si près, que souvent hélas! le sourire de l'amour s'achève dans les larmes!

Le bateau à vapeur se mit peu à peu en mouvement. Lady Arran passa son mouchoir sur ses yeux humides, et dit avec une profonde émotion:

—Ils partent!

—Oui! dit lord Arran.—Au revoir en Irlande...! Il devait rester encore quelque temps à Rome, puis reprendre avec sa femme le chemin de la patrie, en traversant la France.

Le bateau avança rapidement vers la haute mer dont les vagues semblaient être d'or fondu aux rayons du soleil couchant. Mariano et Héliade se tenaient par la main. La ligne de la terre fut bientôt complètement voilée à leurs yeux, et ils se trouvèrent debout entre deux immensités: celle de la mer et celle du firmament... Mariano dit:

—Regardez, Héliade, ici tout est grand, incommensurable, sans limites comme l'éternité...! et c'est ainsi que sera notre amour!

—Oui! répondit Héliade, resplendissante de ferveur, de beauté et de douceur:—oui! avec la grâce de Dieu!

Fin du tome deuxième.

4% D'INTERET sur tous les comptes d'épargnes. Les retraits peuvent être faits par chèques sans avis.

$1.00 OUVRE UN COMPTE

CAPITAL TRUST CORPORATION

10, rue Metcalfe - Ottawa

Mlle G. Lapointe a gagné un prix au carnaval hier

GRAND NOMBRE DE PATINEURS AU CARNAVAL DE LA COTE DE SABLE HIER SOIR.

Un carnaval bien reussi eut lieu hier soir à la patinoire municipale de la Côte de Sable. Environ 1.500 enfants et jeunes gens, vêtus de costumes attrayants et variés, ont circulé sur la patinoire devant les juges qui pour la circonstance étaient les échevins George O'Connor et N.-H. MacDonald, du quartier St-Georges.

46 prix ont été décernés aux garçonnets et fillettes qui avaient les costumes les plus beaux et les plus originaux. Les échevins O'Connor et MacDonald ont donné des pièces en or aux premiers gagnants du concours. Ces gagnants étaient Mlle G. Lapointe, 121, rue Osgoode, et D. Crawford, 322, rue Somerset-est.

Le carnaval commença à 8 heures et se termina à 10 heures. La glace était en bon état et les gardiens de la patinoire ont largement contribué au succès de l'événement.

Funérailles de Mlle A. Gratton

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté ce matin, aux funérailles de Mlle Anita Gratton, fille de M. Napoléon Gratton, 205, rue Wilbrod, décédée jeudi, 30ième anniversaire de sa naissance.

Le service funèbre fut chanté à 8 h., à l'église du Sacré-Coeur, par le R. P. Auguste Morisset, O. M. I., assisté du R. P. J.-N.-K. Laflamme, O. M. I., et du R. P. Charles Laberge, O. M. I.

La chorale paroissiale fit les frais du chant, sous la direction de M. A. Dufault. M. Charles Paré était à l'orgue.

Les principaux deuillants étaient le père de la défunte, M. Napoléon Gratton, ses frères, MM. Julien, Laurent, Dollard, Yves, Gérald et Raymond Gratton; ses oncles, MM. Alfred Gratton, Adélard Julien, Edouard Brazeau et Alonzo Julien; ses cousins, MM. Raoul Thérien, O.-A. Goulet, Marcel Thérien, Joseph Gratton et Gilbert Thérien.

Nous avons remarqué dans le nombreux cortège, M. l'échevin J.-A. Parisien, Me Aurèle Chartrand, Me Aurèle Parisien, MM. Roméo Lagassé, O. Dufour, G.-M. St-Germain, Joseph Reinhart, Gérald Cassault, Paul Joubarne, Lucien Joubarne, F. Jean, G. Chartrand, Jules Lemieux, N. Aubin, Roméo Morisset, J.-R. Grant, J.-A. Larocque, O.-E. Casault, le notaire D. Viau, de Plantagenet, V.-A. Taillefer, W.-E. Moffke, W.-Edouard Moffke, Moise Bazinet, W. Coulombe, J.-H. Joubarne, Emile St-Georges, W. St-Georges, les RR. FF. Nicétas, Claudius et Justinien, MM. J.-P. Ethier, Oscar Groulx, Georges St-Germain, F.-N. Bisbois, Edmond Allard, A. Paradis, Alphonse Grenier et Romuald Trottier.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame.

Le "Droit" réitère à la famille en deuil, l'expression de sa sincère sympathie.

Blessé grièvement en patinant hier

Jerry Esdale, 186 avenue Gladstone, populaire joueur de l'équipe de football Ranger, qui a gagné le championnat régional l'an dernier, a été grièvement blessé à 9 heures hier soir dans une chute sur la glace en patinant sur la patinoire du parc Lansdowne.

D'après les témoins, Esdale voulut éviter un garçonnet qui était tombé sur la glace et il tomba à la renverse, se heurtant la tête violemment sur la glace. Il a été réduit à l'état d'inconscience par le pénible accident. Il souffre d'une fracture probable du crâne. Son état n'est pas désespéré cependant.

Esdale a été transporté à l'hôpital municipal et mis sous les soins de son cousin, le docteur W.-Rupert Esdale. Le jeune patineur est encore dans un état de semi-conscience aujourd'hui, mais il y a une amélioration sensible dans son état. Il doit subir aujourd'hui un examen au rayon X.

Jerry Esdale fait partie cet hiver d'une équipe locale de hockey et il se pratiquait pour jouer une partie sur la patinoire du parc Lansdowne.

La souscription en faveur des scouts

L'Association des Scouts d'Ottawa, a décidé de faire un appel annuel pour 3.500 dollars, par le médium d'enveloppes-circulaires, qui seront distribuées en ville.

L'Association a décidé d'employer ce moyen plus discret, cette année à cause des nombreuses demandes faites à la bonne volonté publique, cet hiver.

Les Scouts, depuis leur fondation à Ottawa, ont fait un travail, qui pour avoir été fait dans l'ombre à la manière scoute, n'est pas moins admirable. Leurs services sont offerts à tout le monde et beaucoup de gens en ont déjà profité. Il faut espérer que les citoyens d'Ottawa se montreront généreux encore une fois et répondront à l'appel lancé par les Scouts.

Remerciements

Le "Droit" vient de recevoir la lettre suivante de la Société Ste-Elisabeth de la paroisse Notre-Dame:

M. E. Boucher,
Chef des nouvelles au "Droit",
Monsieur,

La Société Ste-Elisabeth, section Notre-Dame, désire remercier bien sincèrement le "Droit" pour insertions du brillant appel en faveur des pauvres de la paroisse Notre-Dame.

La Secrétaire.

AVIS

M. A. Patrice et Mlle Yvette Patrice tiennent à annoncer à leurs clients qu'à l'avenir, ils s'occuperont du salon de beauté seulement comme par le passé au No 277, Dalhousie, Ottawa.

Attention Spécial dans la coupe de cheveux, Massages, Shampooe, Marcel, Ondulations à l'eau, (Komol) coiffure française, et Permanents.

Nos sincères remerciements à tous nos clients, espérant qu'ils continueront à nous donner leur bienveillant encouragement dans le futur.

Faits-Ottawa

Chauffeur blessé

Henry Watson, 284 rue Booth, a reçu une pénible blessure à la tête hier lors d'une collision entre son camion et un tramway, sur la rue Somerset, entre les rues Preston et Rochester. Le camion de Watson dérapa dans les ornières et glissa dans le sentier d'un tramway allant en direction opposée. Le camion a été fortement endommagé. Après avoir reçus des soins médicaux, Watson a pu regagner sa demeure.

* * *

Chinois arrêté

Lam Kwon Wah, propriétaire d'une buanderie chinoise au numéro 911 rue Bank, a été arrêté hier soir par les détectives Miller, Grignon et Charron, de la police fédérale, et accusé d'infraction de la loi des narcotiques. Les officiers disent que lors de leur visite chez le Céleste, ce dernier fumait de l'opium.

* * *

Jeunes délinquants.

Pour avoir fait l'école buissonnière à diverses reprises, un garçonnet de sept ans a été condamné en cour des jeunes délinquants hier après-midi à une période de trois mois à la maison de détention. Deux autres enfants, accusés de la même infraction ont été traduits en cour. L'un sera surveillé pendant six mois et l'autre a été libéré.

Un jeune homme de 14 ans a été accusé d'avoir volé une paire de patins et chaussures. La cause a été ajournée à huitaine. Un autre jeune homme du même âge s'est avoué coupable d'avoir voyagé frauduleusement sur un fret du C. N. R. La cause a été ajournée.

* * *

Sur la lumière.

Le docteur R.-W. Boyle, directeur de la division de physique du Conseil des Recherches Nationales, a donné à la Société Astronomique Royale hier soir une causerie sur la lumière. Le docteur Boyle dit que les hommes de science font encore des expériences pour savoir au juste la nature de la lumière. La lumière serait composée d'atômes ou serait faite sous forme d'ondes. C'est un problème qui est encore à résoudre.

* * *

Recherches chimiques.

Le professeur J.-Watson Bain a donné hier soir un intéressant rapport du travail de recherche accompli dans la division de génie chimique de l'Université de Toronto. La causerie était donnée à une réunion conjointe de la division d'Ottawa de l'Institut Canadien de Chimie et de la division d'Ottawa de la Société d'Industrie Chimique. Le colonel J.-T. Janson et R.-E. Gilmore présidaient conjointement l'assemblée.

La réunion a été précédée d'un banquet servi au Club Chelsea.

Me Dubois gagne deux causes en autant de jours

SES CLIENTS, LES EPOUX MUNTON, OBTIENNENT GAIN DE CAUSE A UNE VALEUR DE 1.237 DOLLARS, AVANT LA FIN DES ASSISES.

Les assises d'hiver de la cour supérieure d'Ontario, district judiciaire de Carleton, se sont terminées de façon triomphale pour Me Philippe Dubois, avocat d'Ottawa. Avant-hier, il obtenait gain de cause pour son client, M. Joseph Ferland et hier, dernier jour des assises, un jury accordait un jugement de 1.237 dollars et 50 centins en faveur de ses deux autres clients, M. et Mme William Munton, de l'avenue King-Edward.

Mme Jennie Munton fut blessée par l'auto de M. J.-W. White, de l'avenue Aylmer, en avril dernier. Elle a obtenu 1050 dollars et son époux en a reçu 187.

La raison légale Honeywell, Wilson et McDougall agissait pour White. L'hon. juge Raney était au fauteuil.

Mauvais exemple du gouvernement

Les membres du Congrès des Métiers et du Travail, réunis hier soir, ont félicité chaleureusement les députés E.-R.-E. Chevrier et T. Frank Ahearn pour la forte objection qu'ils ont faite aux réductions de salaires proposées pour les fonctionnaires. Ils se sont déclarés opposés à toute réduction de salaire dans le gouvernement, les magasins, manufactures ou autres endroits de travail. La résolution adoptée à ce sujet se lisait en partie comme suit: "Les réductions de salaire vont à l'encontre du progrès du Dominion et nous les condamnons carrément. Le gouvernement a donné un exemple qui nuira beaucoup dans le rétablissement financier de notre pays."

D'autres questions ont été étudiées par les membres mais aucune décision importante ne fut prise hier soir.

Des ordres mineurs conférés ce matin

Le Frère Olive Rondeau, Rédemptoriste du couvent d'Ottawa, a reçu ce matin, les ordres mineurs d'exorciste et d'acolyte, des mains de Son Excellence Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa.

La cérémonie eut lieu à 7 heures dans la chapelle privée de Mgr Forbes. Les abbés René Martin et Clément Gagnon, de l'Archevêché, assistaient Mgr l'Archevêque.

Prête à l'envolée.

NEW-YORK, 20.—Elinor Smith, vingt ans, qui abandonna son projet d'une envolée solitaire à Paris à cause du mauvais temps, l'été dernier, annonce qu'elle sera prête à faire cette envolée entre mai et juillet. Elle se rendra d'abord à Havre de Grâce, Terre-Neuve, puis en Irlande et au Bourget, Paris.

MEXICO, 19. (P.A.)—Le gouvernement du district fédéral de la ville de Mexico a autorisé la reprise des offices dans onze églises, après avoir reconnu les lettres de créance de onze prêtres, d'après la nouvelle loi de restriction. Les églises sont fermées depuis que la loi a été édictée, il y a quelques semaines.

NOS AVIATEURS

CONFLIT SINO-JAPONAIS

Le ministère de la défense nationale a averti les aviateurs de la R. C. A. F., qui ont offert leurs services pour aider la Chine dans son conflit contre le Japon, quand ils seront mis à leur retraite le 31 mars prochain, qu'ils sont sujets à des mesures de discipline s'ils embarrassent leur gouvernement. D'autre part, vu que ni le Japon ni la Chine ne veulent déclarer la guerre à cause des traités ostracisant la guerre, un aviateur canadien peut toujours se rendre en Chine comme touriste, laisse-t-on entendre. Les Chinois des Etats-Unis et du Canada ont lancé une grande souscription pour venir en aide à la Mère-Patrie. Une parade de cet argent défrayera le voyage de quelques aviateurs.

Universitaires québécois ici

Accompagnaient leurs représentants dans la discussion interuniversitaire avec l'Université d'Ottawa, hier soir, M. Arthur Powers, é.e.m. et M. Louis-Philippe Jean, é.e.c. de l'Université Laval de Québec. M. Powers est un des fondateurs de la ligue interuniversitaire des débats français des universités canadiennes. M. Jean est secrétaire de la ligue. M. Powers, fils du Dr Powers de Rockland, Ont., a aussi contribué à la fondation de la ligue de hockey interuniversitaire. Il est bachelier-ès-arts de l'Université d'Ottawa. Son frère Maurice, é.e.m. à McGill et étoile de l'équipe de hockey de la grande université canado-anglaise, assistait également au débat.

Soirée de Famille Z. Pontificaux

Voici le programme qui sera exécuté dimanche soir, à la salle St-Jean-Baptiste, au bénéfice des Zouaves Pontificaux.

1—Ouverture: Groupe des Corn Pickers.
2—La Ménagère apprivoisée: Comédie de P. Veber.
3—Chant: Les adieux (C. Gounod). Mlle G. Viau, acc. par Mlle Bélanger
4—Déclamation: M. R. Dubois dans son répertoire.
5—Comédie: Premiers nuages.
6—Orchestre: Airs du bon vieux temps.
7—Chant: Je veux vivre (Roméo et Juliette). Mlle G. Viau, acc. par Mlle Bélanger
8—Piano: Numéro spécial.
9—Fantaisie: Le Mariage de Pierrot (G. Lemoyne).

O CANADA

Le droit à la liberté de parole

LE JUGEMENT REJETANT L'APPEL DES COMMUNISTES MAINTIENT CE DROIT.

TORONTO, 20. (P.C.)—Un jugement de la division d'appel de la Cour Supérieure d'Ontario, qui a rejeté hier les appels des sept communistes, maintient le droit de liberté de parole et en détermine les limites, a déclaré hier soir le procureur-général Price, d'Ontario, dans des commentaires sur le jugement. Les communistes ont été condamnés récemment d'après la clause 98 du code pénal, où il est question d'assemblées illégales. L'opposition à la condamnation était basée, dit M. Price, sur la prétention erronée que la liberté de parole était visée. Cela est inexact, dit-il, et il importe que les Canadiens s'en rendent compte.

M. Price fait remarquer qu'on a cependant porté un coup à l'incitation à la révolte armée, à la guerre civile, à la rébellion et aux combats dans les rues contre toute forme de gouvernement établi.

Nouveau titre à Lord Bessborough

DOCTEUR EN DROIT HONORAIRE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

MONTREAL 20 (P.C.)—Le Gouverneur-Général a reçu hier soir le titre de docteur en droit honoraire de l'Université de Montréal. De hauts dignitaires étaient présents à la cérémonie. Le texte de la résolution conférant ce titre à Lord Bessborough a été lu par M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université. Son Excellence a remercié en français et en anglais.

Le titre a été conféré au Gouverneur au cours d'un débat entre les élèves de l'Université de Montréal et ceux de l'Université d'Ottawa. Son Excellence a été reçue à un dîner par le cercle universitaire.

Un boycottage.

BOSTON, 20.—Des clubs de femmes de Boston ont lancé hier un mouvement en vue de boycotter les marchandises du Japon.

La fameuse Natural Beauty Lemon Cleansing Cream, de Madame Stella J. Ménard

La préparation essentielle pour nettoyer

Natural Beauty Lemon Cream. Une crème légère qui se liquifie promptement au contact de la chaleur de la peau, pénètre à travers les pores où elle dissout et déloge toutes les impuretés. Elle débarrasse la peau de l'accumulation de la poussière, de la poudre et des excrétions. Commencez tous les traitements de la peau par une généreuse application de cette crème. Saupoudrez-la généreusement sur le visage et le cou, lui permettant de pénétrer dans les pores. Elle nettoie entièrement la peau, la maintient douce et souple et ne l'étire pas. Vous devriez faire usage de la Natural Beauty Lemon Cream aussi souvent qu'il est nécessaire, spécialement dans les traitements du matin et du soir.

En vente
PHARMACIE PHEDERALE
364, rue St-Patrice, Ottawa
Et chez
M. A. EMOND, PARFUMERIE
327-329, Dalhousie, Ottawa

SUCCÈS REMARQUABLE DES FOLIES MINTO

Les Folies Minto, que toute notre population attend depuis longtemps, ont remporté vendredi à l'Auditorium un succès remarquable qui atteste la popularité de ce genre de représentation. Une foule immense, venue de tous les coins d'Ottawa et de Hull et représentant toutes les classes de notre société, a ovationné les habiles artistes du patin qui évoluaient à tour de rôle sous les yeux de milliers de spectateurs émerveillés.

Artistes locaux, artistes de réputation internationale, champions nationaux et mondiaux, tout frais de récents triomphes aux Jeux Olympiques et à Montréal, donnèrent sur la glace des exhibitions comme on en voit que très rarement.

Et, pour rendre ce gala encore plus attrayant, le vaste amphithéâtre était décoré si magnifiquement que l'aspect en était vraiment féerique.

SONJA MANQUE

Sonja Henie, la championne des championnes qui devait participer à la fête, n'entra pas en lice. La direction du club Minto expliqua que la patineuse avait demandé une garantie qui rendait impossible son engagement, tant pour des raisons financières que par justice pour les autres participants.

Le public, tout en regrettant son absence, s'en consola au beau travail des autres experts.

QUELQUES ETOILES

Les dames et demoiselles du club Minto, sous la direction de M. et Mme Melville Rogers, se firent applaudir dans une fantaisie militaire de toute beauté. Le Ballet de l'Aurore, monté sous la direction de Gustave Lussi, et présentant les membres majeurs du club, la Cour des majeurs et des junior, le groupe équestre représentant une expédition de chasse, un cirque complet, comprenant éléphants et giraffes, Mutt et Jeff, des matelots et autres personnages comiques, soulevèrent l'enthousiasme des spectateurs.

La fanfare des Gardes à pied faisait les frais de la musique.

LES CHAMPIONS

Ajoutez à ces groupes une longue liste de champions et vous avez une bonne idée de l'excellence du programme.

Fritzi Berger de Vienne, une des plus habiles patineuses au monde; Vivi-Anne Hulten de Suède, Mlle Cecilia Colledge d'Angleterre, Karl Schafer, champion olympique; Ernest Vaier, champion allemand, Lazzio Zollas et Emile Rotter, champions de Hongrie; Olga Organista et Sandor Szallay de Budapest, Chauncey Bangs et Françoise Claudet, du club Minto, Windsperger de Toronto, Melville Rogers, Guy Owen, Mme E. Davis et Mlle Prudence Holbrook.

Tous ces champions ont démontré un réel mérite qui nous fait comprendre pourquoi ils sont champions.

Les Folies se continuent ce soir.



M. DONAT BROUSSEAU

A juger par les applaudissements recueillis par M. Gronon., la cause défendue par l'Université d'Ottawa semblait très sombre, mais M. Donat Brousseau, B.Ph., le deuxième débater de l'affirmative eut tôt fait de faire tourner la balance en faveur du grenat-et-gris.

Dans un magnifique travail de documentation, ce talentueux étudiant a fait ressortir que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord sauvegarde l'intérêt national des Canadiens quelque soit leur origine raciale ou leur croyance religieuse.

Avec une fine pointe d'humour, M. Brousseau dit à ses adversaires que leur séjour dans la capitale aura vite fait de dissiper leurs idées. Il asseoit sa thèse sur la vérité historique. La Confédération protège la minorité, elle assure l'unité nationale, le développement national et l'indépendance canadienne. Tout royaume divisé contre lui-même ne saurait subsister. Les Pères de la Confédération ont compris ce principe et ont établi le système admirable qui nous régit. Jusqu'en 1867, on avait manqué sur un point important: le respect des minorités. La Confédération trouva une solution dans l'égalité des langues au parlement eux, dans les tribunaux et par ses publications bilingues.

Sir John-A. MacDonald a été précis sur ce point: au Canada, il n'y a pas de race conquise, ni de race conquérante. Notre langue est suffisamment protégée et son enseignement est reconnu. L'article 93 protège également le libre exercice du culte. Les provinces sont libres de légiférer sur l'éducation, mais les lois du pays protègent les minorités quand elles sont lésées. Le Canada n'a-t-il pas été cité en exemple à la Société des Nations, comme modèle d'une nation mixte?

La Confédération nous sortit de l'état d'enfance nationale, elle nous donna la paix intérieure, elle nous transforma de simple colonie que nous étions en un pays autonome avec voix au concert des nations. L'orateur compare la situation nationale avant et depuis le pacte fédératif de 1867.



M. PAUL LEBEL

M. Paul Lebel, é.e.d. tente l'effort suprême pour Laval. Brillant orateur, il s'annonce comme un avocat de bel avenir et un traditionnel dans l'éloquence du vieux Québec. Dans une belle phrase française, M. Lebel s'exprime avec chaleur, aisance et naturel. Son vocabulaire est riche. Il le met au service d'une imagination littéraire remarquable et d'un art oratoire tout à son honneur. Nous sommes dans le siècle de la vitesse, dit-il, dans un mélange chaotique, où tout peuple, tout groupe sent le besoin tyrannique de renouveau. La Confédération ne saurait satisfaire les contemporains, car sur les ruines des mondes anciens, on bâtit des mondes nouveaux. Toute institution est vouée à une existence précaire. La Confédération nous a-t-elle donné l'unité politique et économique?

Après avoir expliqué les causes de la Confédération, qui devait en juillet, 1867, créer une patrie canadienne, M. Lebel la représente comme l'enfant des rêves féeriques du temps. Il étudie ensuite la géographie physique du Canada, à l'appui de son avancé que l'Ouest doit nécessairement préconiser une politique libre-échangiste et l'Est, une politique tarifaire. L'homme fournit l'âme à la nation. La nation est un principe spirituel. La force d'un peuple est dans son passé. Le vice fondamental de la Confédération canadienne est dans ceci: les Pères de la Confédération ont oublié l'aspect cosmopolite du pays. Au lieu d'enrayer l'exode des nôtres aux Etats-Unis, en les dirigeant vers les riches prairies de l'Ouest, on a encourage l'immigration d'éléments étrangers disparates: politique, outrancière et imprévoyante. La civilisation yankee gangrène les gens de l'Ouest. Où est leur âme nationale? Le culte du veau d'or leur suffit. Au Canada, on trouve deux peuples séparés par la géographie et l'idéal. Les mouvements d'adaptation amèneront l'écroulement de la Confédération, système que l'orateur qualifie de "cadre vermoulu". M. Lebel termine par une péroraison à l'emporte-pièce.

M. Proulx, en réplique, a dit que les intérêts de l'est et de l'ouest du pays sont intimement liés et que l'ouest ne s'annexerait pas aux Etats-Unis, "vestibule de la vallée de Josaphat".

M. Grondin cite l'hon. Ernest Lapointe, sur l'évolution du Canada vers l'autonomie et prédit un changement de système.

M. Brosseau revient à la charge et appuie sur les garanties qu'offre aux nôtres le pacte de 1867. M. Lebel cite Taschereau dans sa réplique. Il soutient que personne n'a réfuté sa thèse.

LE DEBAT ANGLAIS

La Société des Débats anglais de l'Université d'Ottawa a gagné hier soir contre le Bishop's College, de Lennoxville, P.Q., dans un concours oratoire. La séance a eu lieu à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa et le sujet de la discussion était le suivant: "Il est résolu que cette Chambre déplore l'existence de la république soviète."

Me Hal Burns, avocat, ancien élève de l'Université d'Ottawa, était le président d'office au débat. Les juges étaient le docteur M. J. Maloney, député de Renfrew sud, M. Gerald Sims, d'Ottawa, et le docteur C. P. Fink.

L'affirmative avait été confiée au Bishop's College, qui était représenté ici par MM. R. F. Brown et R. H. Gray. La négative, à l'Université d'Ottawa, représentée par Leo Byrne et Emmett Baxter. Les quatre discours furent bien présentés et la décision des juges fut serrée.

Dans l'intermède, M. Chas. Connelly a donné une pièce de chant.

Les représentants de l'Université d'Ottawa gagnent le débat hier

(suite de la 1ière page)

ancien élève de l'Université d'Ottawa, a fait ressortir, dans son allocution le fait que l'université bilingue de la capitale ne cesse de progresser malgré la crise économique actuelle. Il convenait, dit-il, que Son Excellence Mgr Forbes présidât à cette discussion interuniversitaire.

M. Marion salue en l'honorable M. Sauvé, un grand ami de l'institution. Il rappelle que l'an dernier, le ministre des postes prononçait une magnifique conférence sur la Confédération. Après avoir dit d'aimables choses au sujet de Mgr Chartrand, vicaire général, le président offre les hommages de l'auditoire au sénateur Jacques Bureau à l'occasion du 50ième anniversaire de son admission au Barreau.

Dans l'auditoire, nous avons remarqué le R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'Université, plusieurs membres du Sénat et du personnel enseignant, des représentants du clergé religieux et séculier du diocèse, le commissaire F. A. Labelle et plusieurs des résidants les plus en vue d'Ottawa.

Le premier orateur de la négative, M. Grondin, exprima au nom des étudiants les meilleurs voeux de fraternité et d'amitié à ceux d'Ottawa.



M. OVIDE PROULX

Le premier coup de canon de la bataille oratoire, qui mettait en lice quatre étudiants qui font honneur à l'enseignement classique canadien-français, fut tiré par M. Ovide Proulx, B.Ph., de l'Université d'Ottawa. La Constitution du pays est née viable, car sa durée est subordonnée aux garanties de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, qui répond parfaitement aux intérêts de tous les Canadiens.

Le pacte de 1867, dit M. Proulx, sauvegarde les intérêts des Canadiens, au triple point de vue national, politique et économique. Le premier avocat de l'affirmative dit qu'il traitera sa thèse sur les aspects economique et politique. Notre système actuel est dans un juste milieu, entre la monarchie absolue et la démocratie dangereuse. Il garantit la competence de fait et de droit de notre gouvernement central et les provinces trouvent la protection nécessaire. Les provinces jouissent de la monarchie constitutionnelle aussi bien que le fédéral. Les empiètements du fédéral sur le domaine provincial sont enrayés, car la Confédération protège la politique du fédéral et du provincial. Après avoir rallié les forces d'un jeune pays, elle en façonne les idées et l'oriente vers sa plus grande destinée.

Au point de vue économique, la Confédération voit au développement des ressources naturelles et des industries et assure au Canada l'organisme de sa prospérité. Elle favorise ce développement tant au point de vue extérieur qu'interprovincial, faisant du Canada "un tout économique", inspiré d'une politique économique. Le Canada d'abord. L'orateur donne des précisions intéressantes. Sans la confédération, comment aurions-nous pu développer les ressources de l'Ouest. L'établissement de nos grands réseaux de chemin de fer a été assuré par notre système de 1867. Aujourd'hui, le gouvernement construit la route transcanadienne. Notre vie économique est solide. Nos banques jouissent d'une organisation supérieure à celle des Etats-Unis. La dissémination des succursales démontre son efficacité.

Un peuple de 10.300.000 âmes jouissant d'une richesse per capita de 145 dollars doit être reconnaissant à son système administratif. La Constitution sauvegarde les intérêts vitaux de la nation. Elle évite les dangers de l'absolutisme monarchique et de la démocratie anarchique.



M. EWALD GRONDIN

Le premier orateur de la négative, M. Ewald Grondin, é.e.m., après une aimable allocution sur les relations amicales qui existent entre les universités de Québec et d'Ottawa, dit que depuis 1867, une foule d'hommes publics ont chanté des cantiques de louanges à l'endroit de la Confédération, réitérant en elle leur confiance inébranlable. Mais journalistes, historiens et économistes ont souvent gémi parce que les successeurs des Pères de la Confédération n'avaient pas toujours accordé justice à l'un des deux groupes signataires de 1867.

La confédération ne durera pas, dit M. Grondin, qui base sa thèse sur trois points, parce que les provinces ont plus d'autorité que le gouvernement central; parce que la confédération n'a pas atteint son but et parce qu'elle n'est qu'une transition. L'orateur traite de l'autonomie provinciale, supérieure sous plusieurs rapports au parlement fédéral. Ce dualisme partage la volonté nationale. Il rappelle les nombreuses difficultés survenues depuis le pacte confédératif, difficultés affectant le bien-être et les droits des minoritaires, dont les plus récentes furent le règlement XVII en Ontario et les édits d'Anderson dans la Saskatchewan. La Constitution ne donne aucune force, aucun moyen, aucun instrument. Dans le temps de l'adoption de la Confédération, il s'agissait d'empêcher l'annexion d'une partie du pays aux Etats-Unis. A cause de ce pacte, les conflits devinrent inévitables et leurs conséquences furent toujours désastreuses.

Après 65 ans, la Confédération n'a pas atteint son but. Elle aurait du garantir la liberté absolue de chacune des races en fondant ces sentiments sur la justice et sur le respect mutuel des races. C'est à l'école qu'on doit faire germer l'esprit national, mais c'est précisément dans leurs écoles que les enfants de la minorité française ont subi des injustices de la majorité. On a déchiré la lettre de la constitution et on a désobéi aux ordres donnés. La Constitution n'a pas atteint sa fin morale. Il se fait encore des appels aux préjugés de race et de religion en ce pays, et après soixante-cinq ans, nous n'avons pas encore un drapeau national. Il existe de l'antagonisme entre les classes sociales du Canada. La Confédération n'aura été au surplus qu'une période de transition dans l'histoire du Canada, la cinquième étape constitutionnelle de notre pays. Il y a desequilibre entre notre politique interieure, qui a rétrogradé, et notre politique extérieure, qui a fait des progrès. La Confédération est vouée à disparaître: elle ne fut qu'un simulacre de vie nationale. Elle est une ruine morale et une ruine constitutionnelle.

Association St-Jean-Baptiste

Assemblée Générale

Dimanche le 21 février à 2 heures 30 p.m.

dans la

Paroisse St-François d'Assise

(Sous-sol de l'église)

RAPPORTS, DISCUSSION GENERALE

Tous les membres sont priés d'assister.

Concurrence serrée au derby junior de chiens aujourd'hui

Les courses sont commencées à dix heures ce matin au parc Lansdowne.

LES CONCURRENTS

La piste du parc Lansdowne présentait ce matin longtemps avant dix heures, une scène pittoresque et... bruyante. Quelques minutes avant dix heures, heure fixée pour le commencement de la première course du Derby de chiens pour les jeunes, organisé par les clubs de service, cent chiens au bas mot, étaient rassemblés, hurlant, se bousculant, tenus en laisse par les jeunes mushers, dont plusieurs avaient l'air de vrais vétérans à la Seppala.

Les résultats ne seront probablement pas connus avant 5 heures ce soir, parce qu'on procède par élimination et que le grand nombre des concurrents, 71 pour être précis, explique le nombre des épreuves.

PLUSIEURS PRIX

Il y a 25 prix de disputés, en plus du trophée du Château-Laurier. Mais cette année les prix seront sous forme de marchandises. On a décidé ainsi pour enlever tout cachet professionnel à l'événement.

Plusieurs policiers avaient reçu l'ordre du chef Joliat de se rendre sur les lieux pour contenir l'immense foule des spectateurs et assurer la liberté de la piste.

Des vétérinaires et un représentant de la Société protectrice des animaux étaient sur les lieux.

LES COMITES

Les différents comités furent nommés hier soir: écuries, E. A. Runnions, George Rich et Clifford Higman; starter, l'échevin Georges Pushman; les juges, Max Runge et George Perley; vétérinaire officiel, le Dr Bruce Kennedy; comité général, George Jowsey, du Gyros; Neville Smith, du Kinsmen; Alex Grant, Lions; Bob Halpenny, secrétaire, du club des Cent; McGregor Easson, du Rotary; O. E. Ault, D. Lavole et Eldon Veitch, du Gyro; Stanley Higman, président, du Kiwanis et W. A. Milks, Y.M.C.A.

71 CONCURRENTS

Voici la liste des concurrents qui se sont enregistrés:

Wilfrid Neault, Cyrville, Ont.; Lloyd Jenkins, 447, Catherine; Thos P. Crawford, Ellwood, Ont.; Russell Snow, 588, Booth; T. Girouard, 52, Elizabeth; Edgar Lang, 388, Cambridge; Eddie Roch Lunn, 5, Ella; Carl Shipclark, Hurdman's Bridge; Joe Capello, 321, Murray; Lorne Charbonneau, 275, King Edward; Denzil Ogilvie, Merrickville, Ont.; Pierre Provost, 550, Rochester; Fred Sinculi, 298, Water; Pat Robillard, 298, Water; Donald Frazer, Hurdman's Bridge; Donald Thompson, 344, Arlington; Lionel Chapman, 352, Rochester; Victor Barney, 10, Adelaide; Milton York, 105, Lees; René Chevrier, 38, St-André; Marcel Rondeau, 328, Cathcart; Léo St-Denis, Rockland, Ont.; Blair Pickthorne, 134, Caroline; Sterling James, Stittsville, Ont.; Albert Bellefeuille, Stevenson Place, Thos. O'Jaick, 515, Arlington; René Boyer, 35, Laurence; Rodolphe Boyer, 35, Laurence; Arthur Benson, Billings Bridge; T. Malcolm Dean, 15, Wilton Crescent; Shirley Beaton, 7, Havelock; F. Kuhner, 10, Gilmour; Léonard Willmott, Billings Bridge; Henry Campbell, Billings Bridge; Keith Bennett, 54, 31ème avenue; Norman Bennett, 54, 31ème avenue; Earl Boland, 260 Gladstone; Marcel Charron, 382, Charron; Reg. Hodgkinson, Carleton Place; John Stanzell, Carleton Place; D. Beaune, Rockland; R. Gagnon, Rockland; Dennis Hayes, 183 Drummond; Oscar Couvrette, 359, Rochester; George Anderson, 475, Gladstone; Léonard Robinson, 195 5e avenue; Gordon Baker, 488 O'Connor; Edward Turgeon, 145 Elm; René Primeau, 207 Cumberland; Aleck McGraith, 341 Cambridge; Jack Nelson, R. R. No 1, City View; J. Arial, 160, Water; Alfred Simmons, 306, Gloucester; Ivan Sparks, 295 Gloucester; Stewart Riopelle, 38, Champagne; Cecil Hellyer, 32 Cameron; Raymond Norris, 101 Rochester; Léo Allen, 163, King George; Frank Corby, Britannia Heights; Gordon Maloney, 11, Rose; Jimmie O'Brien, 507 Bay; Lucien Bolvin, 39 Laurence; Billy Evoy, 27, Duke; Frank Stark, 66 John; Kenneth Eaman, 331, 1ère avenue; R. Hodgkinson, Munro; Paul Séguin, 9, Bienville, Hull; Thos. St-Amand, 30, Carrière, Hull; Emile Longpré, 278, Montcalm, Hull; Joseph Séguin, 9 Bienville, Hull; Ernest Huneault, 46 Rouville, Hull.

M. Grondin cite l'hon. Ernest Lapointe, sur l'évolution du Canada vers l'autonomie et prédit un changement de système.

M. Brosseau revient à la charge et appuie sur les garanties qu'offre aux nôtres le pacte de 1867. M. Lebel cite Taschereau dans sa réplique. Il soutient que personne n'a réfuté sa thèse.

LE DEBAT ANGLAIS

La Société des Débats anglais de l'Université d'Ottawa a gagné hier soir contre le Bishop's College, de Lennoxville, P.Q., dans un concours oratoire. La séance a eu lieu à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa et le sujet de la discussion était le suivant: "Il est résolu que cette Chambre déplore l'existence de la république soviète."

Me Hal Burns, avocat, ancien élève de l'Université d'Ottawa, était le président d'office au débat. Les juges étaient le docteur M. J. Maloney, député de Renfrew sud, M. Gerald Sims, d'Ottawa, et le docteur C. P. Fink.

L'affirmative avait été confiée au Bishop's College, qui était représenté ici par MM. R. F. Brown et R. H. Gray. La négative, à l'Université d'Ottawa, représentée par Leo Byrne et Emmett Baxter. Les quatre discours furent bien présentés et la décision des juges fut serrée.

Dans l'intermède, M. Chas. Connelly a donné une pièce de chant.

Les Petits Chanteurs Céciliens

Sous la direction de J. Beaulieu

Donneront une audition

VENDREDI, 26 FEVRIER

Billets en vente par les petits chanteurs.

ASSURANCE

Feu, Automobile et Accident.

IMMEUBLE

Propriétés cataloguées. Perception de loyers.

JOSEPH GOULET

47, rue Urimrose — Tél.: Sh. 3135

Docteur

Rodolphe Tanguay

CHIRURGIE

— et —

MEDECINE

49, Beach Sudbury, Ont.



A. M. Bélanger, D.O.

OPTOMETRISTE

Edifice Plaza — 45, Rideau

Spécialiste pour la vue

(Au-dessus de McKerracher-Wanless).



Seulement quelques jours de plus pour profiter de l'occasion d'avoir votre

Permanent pour $2.50

QUEEN-ELGIN BEAUTY PARLOR

36, rue Elgin, Ottawa — Téléphone: Queen 4108